

Le château de Boutavent

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)

RAPPORT DE PROSPECTION THEMATIQUE



André CORRE et Bernard LEPRÊTRE

CERAPAR

2013

Autorisation n°2012-210 en date du 23 mars 2012
CENTRE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES DU PAYS DE RENNES

Service régional de l'archéologie de Bretagne - Rennes

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Site n°: 35 133 040
Département : Ille-et-Vilaine
Commune : Iffendic
Lieu-dit : Boutavent

Cadastre : Informatisé. Section S parcelles 638, 639, 640 Coordonnées Lambert II étendu, altitude : x = 273.155 y = 2350.880 z = 99 m NGF

Propriétaires du terrain : commune d'Iffendic

L'OPÉRATION ARCHEOLOGIQUE

Autorisation de prospection thématique n° 2012-210 délivrée le 23/03/2012 par Monsieur le directeur régional des affaires culturelles pour Monsieur le Préfet de région.

Valable pour l'année 2012 Titulaire : André CORRE

Organisme de rattachement : CERAPAR (Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes)

Raison de l'intervention : Relevés sur le site du château de Boutavent

RÉSULTATS

Mots clefs:

Chronologie: Moyen Âge

Nature des vestiges immobiliers : château, haute cour, basse cour, talus, fossé, murs, bâtiments,

archères

Notice sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :

Le château de Boutavent est situé au sud de la commune d'Iffendic, sur un bord de plateau en schiste pourpré. Le site domine la partie est de la forêt de Paimpont et est implanté sur un éperon rocheux. Le château est mentionné dès le début du XIIIe siècle et est en ruine au XVIe siècle. Il appartient durant tout le Moyen Âge aux seigneurs de Gaël/Montfort.

Notre intervention de 2011-2012 a consisté à faire le relevé topographique général et le relevé du bâti des élévations restantes. Cela a permis de compléter les premières descriptions du château publiées en 2001 par Jérôme Cucarull. Elles étaient issues d'un relevé réalisé en 1999 par l'IUT de génie civil de Rennes.

Actuellement, le château est presque arasé. Ponctuellement, il ne subsiste que quelques élévations de murs d'une hauteur de 2,50 m maximum.

D'une surface de près de 6 500 m², le château est constitué principalement d'une haute-cour et d'une basse-cour. Un fossé sépare ces deux enceintes et des fossés et abrupts aménagés existent encore au nord et au sud du site. Une plate-forme limitée par des fossés a été identifiée à l'est de la basse-cour. Elle semble directement associée au plan général du château.

La haute-cour est une enceinte triangulaire de 500 m² de surface intérieure avec des talus de terre surmontés d'un mur d'enceinte avec à sa base des talus parementés ou des contreforts extérieurs.

La basse-cour est une enceinte de forme quadrangulaire irrégulière de 4 300 m² de surface intérieure avec des murs de courtine rectilignes et de rares contreforts.

Au total une dizaine d'anomalies microtopographiques permettent de localiser des bâtiments (couvrant plus de 800 m² de surface) adossés à l'intérieur des enceintes. Aucune tour véritable et aucune entrée n'ont été localisées de façon certaine. Seuls de rares éléments de construction ont été identifiés : portes, archères, trous de boulins.

L'ensemble du château est en pierres liées à la terre et non avec du mortier. Les murs sont en blocs de schiste pourpré extraits directement des fossés et des alentours. Les dalles sont posées à plat par lits successifs avec des pseudo-boutisses ; les assises sont irrégulières et discontinues. Le relevé de l'ensemble des élévations du bâti a montré une grande homogénéité des principes constructifs et n'a pas permis de discriminer des différences de mise en œuvre et de type de roches dans les maçonneries sur l'ensemble du site

Si ponctuellement une chronologie relative entre certains éléments constructifs a été établie, aucun nouvel élément ne vient préciser la datation du site tant sur son origine que sur son abandon.

L'état actuel du site est la conséquence d'une évolution du château du XIIIe au XVe siècle au moins et d'une récupération systématique des pierres jusqu'au début du XIXe siècle.

Suite aux prospections, il apparaît que le finage du château conserve les éléments suivants : étangs, moulin, garenne, bois, métairie, limite de domaine...

Le site présente l'intérêt d'être un important château de la puissante famille médiévale des Gaël/Montfort avec son domaine proche en grande partie préservé.

CONTENU DU DOSSIER

Rapport scientifique : 50 pages
Cartes et plans du site : 31 figures
Photographies légendées : 102 unités

Sommaire	p. 1
Remerciements, préambule et problématique	p. 2
Chapitre 1 : Contexte de l'opération	
1.1 : La localisation du site et les cadres géographique et hydrographique	p. 4
1.2 : Le contexte géologique	p. 4
1.3 : Le cadre archéologique	p. 5
1.4 : Le cadre historique	p. 6
1.5 : Historique de la recherche	p. 9
Chapitre 2 : Relevés topographiques	
2.1 : Méthodologie des relevés	p. 13
2.2 : Analyse des relevés	p. 13
Chapitre 3 : Relevés archéologiques du bâti : les maçonneries visibles	
3.1 : Méthodologie des relevés	p. 17
3.2 : La haute-cour	p. 18
3.2.1 : Description des structures	p. 18
3.2.2 : Analyse	p. 21
3.3 : La basse-cour	p. 22
3.3.1 : Description des structures	p. 22
3.3.2 : Analyse	p. 28
3.4 : Matériaux et technique de construction	p. 30
Chapitre 4 : Essai de synthèse sur le site	
4.1 : Le plan général du château	p. 33
4.2 : La haute-cour	p. 34
4.3 : La basse-cour	p. 35
4.4 : Un château avec une maçonnerie en pierres liées avec de la terre	p. 37
4.5 : L'environnement du château	p. 38
4.6 : Datation du site	p. 40
4.7 : Fonction du site	p. 42
Conclusion	p. 42
Bibliographie	p. 44
Liste des figures et plans	p. 48
Liste des photos	p. 49

Remerciements

Nos remerciements vont d'abord à M. Stéphane Deschamps, conservateur régional de l'archéologie de Bretagne et à Mme Anne Villard-Le Tiec et M. Jean-Pierre Bardel pour l'intérêt qu'ils portent à nos recherches, leur soutien, leurs conseils et les visites qu'ils nous ont rendues sur le terrain.

Nous tenons également à remercier la commune d'Iffendic, propriétaire du site, en particulier M. le Maire, Christophe Martins, qui a autorisé l'intervention et M. Maurice Lohat, adjoint, qui a suivi l'opération avec le plus grand intérêt en nous rendant visite à plusieurs reprises.

Cette opération de relevés n'aurait pu se faire sans le soutien de M. Joseph Le Lez, Président de Montfort Communauté et de Mme Patricia Cousin vice-présidente chargée du tourisme. M. Florian Villain chargé de mission tourisme a organisé les opérations de débroussaillage réalisées par l'association Eureka, nous facilitant ainsi les relevés. Mme Estelle Guilmain, directrice de l'Ecomusée du Pays de Brocéliande nous a communiqué, lors de ses visites sur le terrain, de nombreux éléments sur l'histoire du château, qu'elle en soit ici remerciée.

La réalisation de cette longue opération n'a été rendue possible qu'avec la participation des membres bénévoles du CERAPAR, de la section archéologie de l'Ecomusée du Pays de Brocéliande et d'étudiants des universités de Rennes, effectuant cette opération dans des conditions parfois difficiles. Ils ont apporté leurs compétences complémentaires et pris plaisir et intérêt sur ce beau site historique dominant l'étang de Boutavent.

Ce projet a débuté en avril 2011 et s'est achevé fin janvier 2012 à raison de un à deux jours par semaine avec un effectif de deux à six personnes. Ceci permet d'évaluer l'implication du CERAPAR sur ce projet.

Liste des participants : André Corre, Michael Corson, Michelle Corson, Dominique Egu, Gérard Gaudin, Marie-Annick Gentil, Yannick Gentil, Marie-Christine Hautbois, Jean-Luc Javré, Laura Le Goff, Franck Le Mercier, Bernard Leprêtre, Aurélie Reinbold, Philippe Saint-Marc, Claude Wehrlen.

Enfin nous remercions pour leurs visites, leurs conseils avisés, expertises et analyses chacun dans leur domaine :

Jean Boucard, Edith Corre, Jérôme Cucarull, Vincent Guernion, Marie-José Le Garrec, Maurice Houeix, Eric et Adrien Joret, Françoise Labaune-Jean, Michelle Lapeyre, Raymond Lecroq, Jean-Claude Poupa, Yan Quéré, Claudia Sachet, Pierre Tessier.

Préambule et problématique

Le partenariat du CERAPAR avec l'Ecomusée de Montfort a débuté en 1989 avec des opérations de relevés sur les restes de l'enceinte de la ville de Montfort-sur-Meu dont le plan final a été publié dans l'ouvrage de l'inventaire sur le château de Montfort (Barrie, Marcon 1989) et poursuivi notamment par l'étude de la muraille sud et la tour d'artillerie du Pas d'Âne (Cucarull, Leprêtre 2002).

Le site médiéval du château de Boutavent a été redécouvert, sous l'impulsion des membres de l'association de l'Ecomusée de Montfort-sur-Meu. En 1998 une opération de débroussaillage est réalisée par un chantier de jeunes bénévoles. En 1999, le château fait l'objet d'un premier relevé topographique par les étudiants de l'IUT de Génie civil de Rennes et Jérôme Cucarull publie un article de synthèse suite à ces travaux (Cucarull 2001).

Acheté par la commune d'Iffendic en 2001 et 2003, avec l'aide de la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, le site est géré par la communauté de communes de Montfort communauté depuis 2002. Cette année marque le début des travaux de défrichements intensifs et d'aménagement du site pour faciliter l'accès du public et sécuriser les lieux. En 2005, des panneaux explicatifs sont mis en place et des visites guidées sont organisées principalement par l'Ecomusée du Pays de Montfort.

A partir de 2006, la restauration des murs est lancée en collaboration étroite avec le service régional de l'archéologie.

L'intérêt scientifique et archéologique du site s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de sauvegarde d'un site historique par la création d'une réserve foncière archéologique. (Villain 2009, Guilmain 2010). Ce site est inscrit depuis 2001 dans l'inventaire général du patrimoine culturel de la région Bretagne.

Les opérations de nettoyage du château ont fait apparaître de nouvelles structures. Aussi l'Ecomusée a-t-il souhaité compléter le premier relevé du château réalisé en 1999 pour la mise à jour du dossier du site. Notre intervention était prévue au départ pour effectuer un complément du plan général vu l'arasement du site. Mais très vite, dès nos premiers débroussaillages complémentaires, il a été étendu à un relevé topographique complet et à une description systématique du bâti encore existant car des élévations ponctuelles et surtout de nombreux restes de murs (certes avec très peu

d'élévation) sont apparus. Outre l'analyse de la construction des maçonneries et des quelques rares éléments de construction, il est apparu qu'une chronologie relative entre certains éléments de maçonneries était possible à établir. Une analyse architecturale et archéologique du bâti plus poussée du site était donc envisageable. Par la suite, nous en sommes venus à nous intéresser à l'environnement immédiat du site et à faire une première prospection archéologique autour du château.

Les buts de cette opération étaient de :

- compléter et préciser le plan général du château ;
- identifier, relever et décrire les éléments de construction masqués par la végétation ;
- compléter l'analyse effectuée par Jérôme Cucarull en 2001, concernant les structures et anomalies micro topographiques du site.

L'intervention a nécessité de nombreuses heures de débroussaillages, des relevés topographiques, des relevés pierre à pierre, ainsi qu'un important travail informatique pour la mise au net des données terrain

Ainsi, le projet initial de compléments de relevés, s'est modifié dans sa définition et dans son étendue. Le relevé topographique a été réalisé sur environ 1,6 ha et le relevé archéologique du bâti des élévations subsistantes, non restaurées, a été effectué de manière exhaustive. Ceci explique le temps passé sur le site et la longueur de cette opération débutée en 2011 et qui s'achève en 2013 par le présent rapport.

Toutefois, ce travail de relevé trouve sa limite dans le fait que la datation et la chronologie des éléments de construction ne sont pas connues et que le site a fait l'objet d'un arasement presque complet, ce qui le rend difficilement lisible dans son état actuel.

Ce projet à suscité de nombreuses visites organisées lors des journées du patrimoine ou de l'archéologie, ou spontanées lors des relevés où des contacts très fructueux ont eu lieu avec un large public friand d'informations sur ce site historique et naturel!

Il a aussi impliqué Montfort communauté par la réalisation d'aménagements nouveaux sur le site, afin que le public appréhende davantage les structures encore en place. Ceci s'est concrétisé par la mise en place d'une nouvelle signalétique en juin 2013 et par la création d'un jeu interactif avec GPS. Pour ce dernier, des enregistrements vidéos ont été réalisés sur place avec les principaux intervenants.

Chapitre 1 : Contexte de l'opération

1.1 : La localisation du site et les cadres géographique et hydrographique

Le site de Boutavent se trouve sur la commune d'Iffendic (fig. 1) en Ille-et-Vilaine à 28 km à l'ouest de Rennes, et à moins de 10 km du Morbihan. D'une superficie de 7 366 ha, c'est l'une des plus grande communes du département. Elle fait partie du canton de Montfort-sur-Meu, de Montfort Communauté et du Pays de Brocéliande.

Le château, d'une superficie d'environ 6 500 m², se trouve à environ 300 m de la route départementale n°61 qui relie Iffendic à 6,5 km au nord et Saint-Péran à 2,5 km au sud (fig. 2).

Il est situé sur les parcelles cadastrales S 638, 639, 640 (fig. 3) et ses coordonnées Lambert II étendu sont : x = 273 155 et y = 2350 880.

Construit sur un éperon, à la confluence de deux vallées à l'ouest et au nord du site, le château est en limite occidentale d'un plateau où le substrat rocheux est en partie apparent.

Le site a une altitude moyenne de 99 m NGF, bien supérieure à l'altitude de l'étang qu'il surplombe (photos 1 à 6 et fig. 4). Ce dernier se trouve à seulement 82 m NGF, soit un dénivelé de près de 18 m. Le château domine à l'ouest la forêt de Paimpont et le paysage alentour sauf à l'est du côté du plateau. Cette position topographique en fait un site remarquable et défendu naturellement côté ouest et nord. Cette configuration avantageuse a été soulignée par les érudits dès le XIX^e siècle.

Au milieu du XIXe siècle J.-B. Ogée indique que la partie sud de la commune d'Iffendic est pour ainsi dire inculte et que ce ne sont que landes et que montagnes. Directement au nord de cette zone on recense quelques cantons de landes et plusieurs bois taillis dont le plus considérable est celui de Trémelin . Au nord de la commune, les terres fertiles en grains et pâturages sont dans la vallée du Meu (Ogée 1843 p. 357-358).

Le bois de Boutavent, extrémité est de la forêt de Paimpont, limite le site par le sud. C'est une forêt composée de chênes et de hêtres.

Sur le plan hydrographique, le château domine l'étang de Boutavent qui est alimenté par le ruisseau de la Charrière Marqué. Une digue retient l'eau et les restes d'aménagements hydrauliques attestent la présence d'un ancien moulin, d'ailleurs visible sur les cadastres de 1810 et 1845. En aval de l'étang, le ruisseau prend alors le nom de Boutavent et serpente parfois dans une vallée longue et étroite avant de se jeter dans la rivière le Meu au sud d'Iffendic à une altitude de 37 m NGF après un parcours de 6 800 m.

1.2 : Le contexte géologique (fig. 5)

Cette zone se situe dans une seule entité géologique : le synclinal de Paimpont/Guichen. Il s'agit de la partie nord ouest d'une grande unité sédimentaire qui a été déformée par des plissements à la fin de l'ère primaire : les synclinaux paléozoiques du sud de Rennes. L'ensemble des formations est d'origine détritique avec plusieurs séries sédimentaires (Plaine 1991).

Le site de Boutavent se trouve sur la formation de Pont-Réan de la période ordovicienne. Le substrat est composé de schiste pourpré (photos 7 à 12), roche issue de sédiments fins de type vase, qui a servi en grande majorité à la construction du château. La couleur caractéristique lie de vin est dûe à la présence de pigments d'hématite. Les plans de schistosité et de fracture, de direction générale est/ouest pour la schistosité, ont facilité le débitage des pierres. Les traces de fossiles sont fréquentes, ce sont essentiellement des terriers de vers marins de type « skolithes » souvent déformés par la schistosité. Le conglomérat de type Montfort, appelé localement poudingue, est également présent dans l'environnement. Il a été utilisé dans une moindre mesure dans la construction des murs.

A l'ouest et au sud du site, le sous-sol est composé de sédiments de formation briovérienne. Il s'agit d'une alternance de grès, argiles et schistes. Ces derniers, de couleur verdâtre ou beige à l'altération, ont été extraits dans de petites excavations afin de confectionner les ardoises nécessaires à la couverture des différents bâtiments du domaine. Dans le bois de Boutavent, à environ 250 m au sud du château, un faciès est composé de petits galets de quartz, inférieurs au centimètre, scellés dans une matrice silto-gréseuse gris-vert. Ce faciès a été assimilé par les géologues au conglomérat de Gourin. De rares éléments de cette roche sont visibles dans le mur ouest de l'enceinte de la bassecour.

Un dépôt de versant est signalé sur les fonds plats au bord des cours d'eau. Il est composé d'un mélange argilo-sableux provenant des formations superficielles (Thomas E. & alii 1999).

1.3 : Le cadre archéologique (fig. 6)

La commune d'Iffendic a été beaucoup prospectée puisque l'on dénombre près de cinquante sites sur la carte archéologique.

Nota : Chaque entité archéologique est numérotée selon la carte de répartition des sites de la DRAC Bretagne. La carte de la figure 5 reprend ces numéros.

- Deux sites d'occupation de la période mésolithique sont signalés à la Chambre au Loup (41, 42).
- Le Néolithique est caractérisé par plusieurs sites mégalithiques dont le groupe de menhirs en poudingue de Monfort du **Bois de Boutavent** (24) qui se trouve à 750 m au sud-est du château. Le menhir emblématique de la commune, la Pierre Longue, est situé près du village de **Ia Petite Barre** (1). Ce beau bloc de schiste pourpré, dont les grandes faces sont orientées à l'ouest et à l'est, est de forme parallélépidédique et a une hauteur de 4,12 m (Briard, Langouët, Onnée 2004). Un autre site mégalithique a été repéré entre l'étang de Trémelin et le village des **Fossés** (48). Il s'agit de 115 blocs de schiste de Pont-Réan couchés sur une hauteur qui domine l'étang à une altitude de 101 m NGF. A proximité, des affleurements de la même roche présentent de nombreuses cupules (Romano 2007). Un bloc mégalithique, la Pierre Saint-Martin, a été repéré dans **l'étang de Trémelin** (35). C'est un bloc de quartzite de deux mètres sur deux avec, dans sa partie médiane, un « bassin » de 30 cm de long sur 14 cm de large et 7 cm de profondeur, il est actuellement sous les eaux (Rabaglia 1996 a). Un mégalithe déplacé est signalé au lieu-dit le Moulin du Breil (31); c'est un bloc massif de poudingue de Montfort d'environ 2,50 m de longueur sur 1,20 m de largeur allongé sur le sol. Quatre autres sites d'occupation néolithique ont été décelés, au lieu-dit **la Brossette** (2), **la Bouyère** (30), **Compenette** (49) et le dernier non localisé précisément, dans le secteur des **Landes du Creux** (37).
- C'est aussi près de ce lieu-dit que le seul site de l'Âge du Bronze (38) de la commune est signalé.
- Pour l'Âge du Fer des enclos ou système d'enclos ont été vus à la Frohardiaire (20), la Ville Ea (22), la Devinais, enclos à fossés para-curvilignes (25), la Ville Gicquel, enclos de forme trapézoïdale associé à une structure rectangulaire (26) et une ferme gauloise au Valet (32). (Leroux, Provost 1990)
- La période gallo-romaine a laissé de nombreux indices sur la commune. Des traces d'occupation, matérialisées par des *tegulae* et parfois des tessons de céramique, sont mentionnées à **la Boucelais** (4), **la Bouyère** (5), **la Rejardière** (6), **Saint-Ahan** (8), **la Métairie Neuve** (10), **la Brossette** (11), **Laubaudaie** (33), **le Gacel** (45) (Leroux, Provost 1990).
- Un possible fanum a été repéré à la Ville es Nouvelles (9) et un bâtiment avec fosse et trous de poteaux au lieu-dit Né du Bourg (16). Des bâtiments sont aussi signalés à la Nouette en Talensac (7), la Boissière (44) et au Mesnil (46). Pour finir sur cette période, des enclos existent à la Haute Houssaye, enceinte quadrangulaire à entrée à antenne de 60 m de côté environ, circonscrit par des fossés à lignes brisées (12), aux Vignes (14) et à la Ville Ea (21) (Leroux, Provost 1990).
- Le seul site attesté de la période médiévale est le **château de Boutavent** (40) qui fait l'objet du présent rapport.
- La prospection aérienne effectuée principalement par Maurice Gautier a permis de repérer plusieurs sites de périodes indéterminées : les Sept Fontaines (3), la Haute Houssaye (13), l'Aune (15), le Rox (17), Launay (18), la Roche de Grette (19), la Bouyère (23), l'Ecède (27), le Breil Bretagne (28), le Refoul (29), le Bois Froment (39), le Clos sur le Val (43), et la Ville Ea (47).
- Il est à noter que trois voies anciennes sont évoquées sur la commune.
- 1 La voie ancienne Rennes/Carhaix devait traverser d'est en ouest la commune et passer au nord du centre actuel où se trouvait un vicus routier près de la rue Menet (Eveillard 1975 p. 43-44, Banéat 1927 p. 44, Banéat 1928 p. 198).

- 2 A 500 m à l'ouest de ce vicus, un embranchement partant de la voie précédente et se dirigeant vers le sud-ouest serait le départ d'un itinéraire en direction de Quimper et passant par Castennec (Marsille 1929 p. 50).
- 3 Dans la partie est de la commune, un tracé d'origine protohistorique orienté sud-nord pourrait correspondre à la liaison Nantes/Corseul (Eveillard 1975 p. 43).

Cette région, et plus particulièrement la forêt de Paimpont et les communes limitrophes, ont fait l'objet depuis plus de 20 ans de nombreuses prospections. Un grand nombre de sites ont été découverts dont plus de 200 associés à la métallurgie identifiés et certains fouillés. Leurs datations couvrent une large période allant de l'époque protohistorique jusqu'aux périodes médiévales et modernes. En 2009 les résultats de ces recherches ont fait l'objet d'une synthèse (Vivet 2009).

Enfin très récemment encore cette zone a fait l'objet d'un PCR (projet collectif de recherche) en 2008-2010 coordonné par Jean-Charles Oillic, doctorant de l'UMR 6566, ayant pour objet de comprendre l'évolution du territoire de l'ancienne forêt de Brécilien (appellation de la forêt de Brocéliande à l'époque médiévale) tant sur le plan des implantations humaines que du point de vue environnemental (Oillic 2010).

1.4 : Le cadre historique

Le site de Boutavent se trouve dans la châtellenie de Brécilien qui est au XIIe siècle partagée entre les seigneurs de Gaël Montfort et ceux de Lohéac (Bellevue 1913 p. 115, Duval 1998 p. 22).

A l'ouest du château, l'importance historique, archéologique et légendaire de la forêt de Paimpont a été signalée par de nombreux auteurs depuis le XIXe siècle (Puton 1879, Guillotin de Corson 1881, Bellamy 1896, Bellevue 1913, Duval 1998, Vivet 2009). Les seigneurs de Lohéac et ceux de Gaël/Montfort en sont les possesseurs au XIIIe siècle (Guillotin de Corson tome II 1881 p. 686).

Iffendic, vraisemblablement ancienne paroisse primitive bretonne, existait au début du XIIe siècle, date de la première mention du prieuré (Guillotin de Corson tome IV 1883 p. 722, Duval 1998 p. 50). C'est au sud de cette paroisse et à la limite de celle de Paimpont que se trouve le site de Boutavent. L'histoire de la paroisse de Paimpont, qui aurait été constituée au IXe siècle (Banéat 1929 p. 28 29, (Guillotin de Corson tome VI 1886 p. 519), se confond avec celle de son abbaye située à 11 km au sud ouest du château. Ce monastère aurait été fondé par le roi Judicaël au milieu du VIIe siècle et se développa durant le Moyen Âge (Guillotin de Corson tome II 1881 p. 676-678).

Le château de Boutavent appartient à la famille des Gaël/Montfort : ceci est attesté par les sources au début du XIIIe siècle. Il passe ensuite par alliance aux Laval à partir du XVe siècle et est enfin vendu au XVIIe siècle aux seigneurs d'Andigné de la chasse d'Iffendic qui semble le conserver jusqu'à la Révolution (voir ci après).

On notera que dès le XIIe siècle puis au XIIIe siècle il est fait mention de donations par les seigneurs de Montfort autour de ce lieu fortifié.

Guillotin de Corson précise que les sires de Montfort possédaient en Iffendic le château de Boutavan, dont on voit encore les ruines si pittoresques et qu'ils en firent longtemps leur résidence. C'est de là, *in aula de Boutavant*, qu'ils confirmèrent la fondation du prieuré d'Iffendic par de nouvelles donations au XIIIe siècle. (Guillotin de Corson tome IV 1883 p. 724 725 renvoi 2).

A 1 km au nord, la tradition rapporte que la chapelle de Saint Barthélemy fut fondée par le sieur de Montfort habitant le château voisin de Boutavan. En 1152 Guillaume, seigneur de Montfort fondant l'abbaye de Saint-Jacques à Montfort, donna une terre voisine de la forêt de Tremelin (Guillotin de Corson tome IV 1883 p. 725-726).

A 6,5 km à l'ouest du château, le prieuré de Saint Samson de Thélouët, dans la paroisse de Paimpont, est fondé en 1124 par Raoul de Montfort en faveur des religieux de Saint-Sulpice-la-Forêt (Guillotin de Corson tome II 1881 p. 347).

A 2,5 km au sud de Boutavent, Saint-Péran est au Moyen Âge un petit prieuré, membre de l'abbaye Saint-Jacques de Montfort, situé dans la paroisse de Paimpont. Il semble avoir été fondé par les

seigneurs de Lohéac; au début du XIIIe siècle les Montfort le rattachèrent à l'abbaye de Montfort (Guillotin de Corson tome VI 1886 p. 216, Duval 1998 p. 95).

A 2,7 km à l'est du château, se situe la chapelle Saint-Ahan : dans un acte de 1124 le seigneur de Montfort donne aux religieux du prieuré de Thélouët la terre et l'église de Saint-Ahan (Guillotin de Corson tome IV 1883 p. 727).

On notera que dans un rayon de 3 km autour du château, seul le manoir de Saint-Ahan est mentionné en 1427 (Banéat 1927 p. 204), les autres sont au nord de la commune d'Iffendic.

Les mentions anciennes

Les mentions du site de Boutavent dans les archives sont très lacunaires et nous reprendrons ici les données rassemblées et publiées par Jérôme Cucarull et Estelle Guilmain.

1199

Il semble que la forteresse ait servi de résidence après la destruction de celle de Montfort, déjà occupée par les Anglais, pour Alain de Dinan en 1198. En 1199 le roi de France Philippe Auguste et Jean-Sans-Terre, souverain d'Angleterre, se rencontrent « près de Boutavant » pour discuter du sort du jeune duc Arthur de Bretagne (Cucarull 2001 p. 23).

« ...dans la conférence qu'il eut ensuite avec le nouveau Roi d'Angleterre, près de Boutavant ... » (Dom Morice 1750 t. 1 p. 127).

La localisation à Iffendic du nom Boutavant de ce document est mise en doute actuellement par les historiens (information orale de E. Guilmain).

1213

En 1213, Guillaume II de Montfort (1181-1235) ratifie des donations faites par ses ancêtres à l'abbaye de Saint Jacques de Montfort et en ajoute de nouvelles. Ces actes sont signés dans l'aula de boutavant (Cucarull 2001 p. 23, Guilmain 2010 p. 6).

«acta fuit haec confirmatio a me in aula de Boutavant anno gratiae MCCXIII.» (Cette confirmation me fut donnée dans l'aula de Boutavant en l'an de grâce 1213) (Dom Morice 1742 t. 1 col 821-822) (Dom Lobineau 1707 t 2 col 303-304).

C'est la première mention sûre du site de Boutavant à Iffendic.

1285

En 1285, une convention est passée entre Raoul V, seigneur de Gaël-Montfort, et Alain de Montauban à la suite d'une complexe succession. Le château de Boutavant reste la propriété des Montfort (Cucarull 2001 p. 23, Guilmain 2010 p. 6).

A l'origine, les Montauban ne représentaient que la branche cadette de la maison de Rohan; Olivier II en épousant vers 1285 la dernière fille d'Eudes III de Porhoët, Jeanne, héritière d'une partie de l'immense patrimoine des Porhoët, accrut considérablement ses biens dans le centre du duché. Alors que leur fils Olivier devenait seigneur de Montauban, son frère cadet Alain en se mariant vers 1260 à Mathilde de Montfort devint seigneur de Montfort et châtelain de Boutavant. Toutefois, Alain dut renoncer à cette belle terre à la mort de son épouse en 1279, leurs enfants étant décédés avant leur mère (Morvan 2009 p. 214-215).

« ...Et le dit Alain laisse au dit Raoul le Chatel de Boutavant qu'il tenoit à raison de la dite donaison et ainsi il ne pourroit plus rien demander en la terre de Montfort ... » (Dom Morice 1742 t. 1 col 1074-1075).

1325

F. Morvan fait part d'acte inédit de 1325 qui mentionne le manoir de Boutavent (Guilmain 2010 p. 6). Cet acte de 1325 mentionne que les Montfort durent attendre cette date pour récupérer le douaire de Julienne, à savoir le manoir de Boutavant. Du fait de leur alliance matrimoniale avec les Porhoët avec les Montfort et Lohéac, les Montauban réussissent à se créer un fief conséquent au cœur de la Bretagne, aussi vaste que celui de leurs puissants voisins et cousins les Rohan ou les Montfort.

« En 1325, le chevalier Geoffroy de Montfort, et son fils Raoullet, Guy de Montfort, frère Juveigneur de Geoffroy et aussi chevalier, prétendant à la succession de feux Foulques et Geoffroy, leurs oncles, reçurent 40 livres de rente sur les fiefs des défunts dans la paroisse de Saint-Goulay et 100 livres de rente après le décès de Julienne, dame de Montauban, venant de son douaire sur les terres de Montfort et de Gaël. Guy de Montfort devait aussi avoir le manoir de Boutavant, les vergers, le nez de Lestang et le fief du manoir, avec 300 livres de rente par an, à condition qu'il vendit tout ce qu'il tenait

en Plumaugat, en la Haye de Gaël et ailleurs » (BNF, fonds français 22319, cartulaire de la seigneurie de Montfort, p. 165) (Morvan 2009 p. 215).

Vers 1374

Violand situe la destruction du château pendant la guerre de succession vers 1374 avec les autres forteresses des Montfort, mais sans citer aucune source (Violand 1895 p. 27-30, Banéat 1928 p. 203) Les circonstances de la destruction du château sont mal connues : il aurait été ruiné durant la guerre de succession, mais rien ne dit qu'il n'ait plus été occupé ensuite (Cucarull 2001 p. 23). Actuellement cette date de la destruction du site n'est étayée par aucun document.

1427

Le duc accorde la franchise « pour chacun des nobles hommes en son manoir un mestaier (métayer), là où le seigneur du lieu face sa résidence ». Cependant cette règle n'est pas toujours respectée : certains nobles étendent ce privilège à l'ensemble des métayers établis sur leurs domaines. Voici quelques exemples de nobles et métayers exempts de fouage cités dans la Réformation de 1427 d'après les copies du XVIIIe siècle parvenus jusqu'à nous (Monvoisin 2005 p. 22) :

Réformation générale des feux de Bretagne 1427 (ADLA B 2988) : « Evéché de Saint-Malo, Yffendic 2 juillet 1427,... le sieur de Montfort à l'hébergement de Boutavent, ou est metayer.. » ; Bibliothèque municipale de Rennes, MF 501, anciennes réformations de la noblesse bretonne XV-XVIe siècle, copie du XVIIIe siècle, anonyme, 1427 -1440 -1480, 2 volumes.

1513

Les seigneurs de Montfort possédaient encore en 1513 le château de Boutavant (Banéat 1928 p. 203) ; « Evéché de Saint-Malo, Boutavent 1513, le chasteau et metairie du dit lieu appartient à très haut et très redouté seigneur Monsieur de Laval », Bibliothèque municipale de Rennes, registre ancien des Réformations de la noblesse bretonne XV-XVIe siècles.

<u>1541</u>

Des mentions font état des ruines du château dès le XVIe siècle. En 1541, un aveu signé par Guy de Laval concernant le dénombrement des usages de la forêt de Brécilien cite les châteaux ruinés de la Courbe, Boutavant et Isangouët (Guilmain 2010 p. 6, Archives départementales de Loire-Atlantique inventaire série B-T.2, sénéchausée de Ploërmel B1955).

« en icelle forest y a forteresses à présent en ruisne tant par fait de guerre que caducité, l'un appelé le châsteaux d'Essangouet, et les autres les châsteaux de Boutavant et de la Courbe » (Guillotin de Corson 1897-1899 tome 1 p. 104).

<u> 1626</u>

Un document des archives du comté de Montfort, stipule que le 11 février 1626, les ruines du château de Boutavent, ainsi que le moulin de Boutavent, furent vendus au marquis d'Andigné de la Chasse (le document original est absent, cette donnée a été rapportée, la source est inconnue) (Guilmain 2010 p. 7).

Le site de Boutavent semble appartenir aux d'Andigné de la Chasse jusqu'à la Révolution : dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, François d'Andigné, seigneur de la Chasse à Iffendic est aussi seigneur de Brécilien et de Boutavant (Bellevue 1913 p. 207). Mgr Joseph d'Andigné de la Chasse, évêque de Chalon-sur-Saône, et dernier seigneur de la Chasse, émigra à la Révolution et la terre de la chasse fut mise nationalement en vente en 1794 mais cet essai de vente n'eut pas les résultats qu'on en attendait (Guillotin de Corson, 1897-1899 tome 1 p. 136-137).

<u> 1785-1787</u>

Sur la carte de Cassini, Boutavent est représenté comme village avec le symbole habituel mais il n'est pas fait mention du château. Néanmoins, l'étang et le moulin de Boutavent apparaissent (fig. 7) (ADIV 7 FI 1 10).

1810

Sur le plan cadastral d'Iffendic de 1810 (ADIV 3 P. 5609) **(fig. 8)**, la parcelle, dans laquelle se situe le château, est entre l'étang de Boutavent à l'ouest et une limite droite au nord-est : celle-ci est le tracé de la muraille nord-est de la basse-cour. Cette parcelle est une terre vague appelée vieux château de Boutavent. Elle fait 1 arpent 07 perches 28 mètres et appartient à la veuve d'Andigné de par Maudet Jos sous-préfet à Montfort (ADIV 3 P 1223 N° 196 se ction O).

1845

Sur le plan cadastral d'Iffendic de 1845 (ADIV 3 P G) (fig. 7 et 9), la parcelle est différente de celle du cadastre de 1810 : sur le côté sud c'est un trait rectiligne qui reprend le tracé de la muraille sud-est de la basse-cour et à l'ouest le trait rectiligne reprend la muraille ouest. La limite nord-est de la basse-cour est la même qu'en 1810.

La parcelle contenant la château est une pâture et des landes. Elle est nommée emplacement et butte de l'ancien château de bout-à-vent et fait 98 ares 10 centiares. Elle appartient à Charles d'Andigné de la chasse, député, membre du conseil général (ADIV 3 P 1225 N° 380 section S).

1.5 : Historique de la recherche

Le château de Boutavent a fait l'objet de mentions et de descriptions dès le début du XIX^e siècle.

Le rôle de Poignand, juge à Montfort au début du XIX^e siècle, est capital pour la connaissance de ce site. C'est le premier qui en fait mention et le localise. Ses écrits sur le château de Boutavent serviront de base ensuite à tous les érudits.

Il fait une évocation parfois poétique qui remonte à son enfance et fait une comparaison avec l'état du site vers 1835 dans son opuscule publié à cette époque « *Karrech et Boutavam »* :

« Vers 1768, étant en pension chez le curé de Saint-Péran qui avait beaucoup d'autres écoliers, nous allions souvent dans nos promenades visiter les ruines du vieux château de Boutavam, dont la tradition s'occupait encore beaucoup. Je me rappelle que l'on y voyait subsister les emplacements de plusieurs tours et tourelles, conservant une hauteur de quinze ou vingt pieds 15 à 20 pieds (soit 4.5 m à 6 m). La cour était couverte d'une belle pelouse, parfaitement unie, entourée de douves qui déjà commençaient à se combler, mais encore larges et médiocrement profondes. Elles formaient une enceinte complète en se joignant à l'étang qui bordait un des côtés de ce château. Tout y à bien changé depuis cette époque : les murs, les bastions, les tourelles ont été achevés de démolir pour emporter autre part les meilleures pierres ; leur débris ont achevé de combler les douves ; les pluies qui ont battu la cour dégarnie de ses abris, en ont charrié dans ces mêmes douves, la terre et le gravier, tellement qu'elles ont surbaissé le sommet du promontoire sur lequel avait été bâti le château, et mis à nu des crêtes de rochers qui ont fait disparaître le bel aspect qu'offrait cette cour verte... Voilà pour l'archéologie d'affligeants exemples de la destruction radicale que l'action du temps, aidée de la main des hommes a été capable d'opérer durant l'espace d'un demi siècle. Cet antique château, qui comptait parmi nos plus célèbres monuments historiques, et dont j'ai vu moimême, subsister encore de notables ruines, n'offre plus aujourd'hui que son emplacement à peine reconnaissable. Si l'extrême aridité du sol n'avait pas défendu cet emplacement contre le soc de la charrue et la bêche du jardinier, il est probable qu'il aurait lui-même complètement disparu » (Poignand 1835 p. 26-29).

Du point de vue de l'étymologie, Poignand écrit que « Boutavam indique qu'en temps de guerre ce château est une place de refuge pour les femmes, les enfants et les vieillards et que ce mot vient du celtique Boch qui signifie place et vam qui veut dire mère (sic) » Pour lui l'orthographe Boutavent (bout exposé au vent) est une forme du nom due à une erreur de copistes, le nom original étant Boutavam.

L'auteur précise que ce site aurait été une fortification dès l'époque celtique, entourée de montagnes naturelles, de forêts et d'une ceinture d'eau formée par des étangs, le tout constituant un ensemble de gigantesques travaux hydrauliques, que les armées ennemies ne pouvaient franchir que difficilement. L'étang de Karreck (Careil) et Boutavam (Boutavent) aurait formé un système de défense, monuments de l'art militaire gaulois, antérieur à l'invasion des romains (sic).

Pour le nom Boutavent, les éléments linguistiques avec des origines celtiques seront battus en brèche par Philippe Guiguon (Guiguon 1997 p. 14).

L'appartenance à l'époque gauloise du vaste ensemble étangs/fortification est sans fondement (la création des étangs date de l'époque médiévale), mais Poignand fait une analyse intéressante associant le site et son environnement topographique et hydraulique (cf. chapitre environnement du site).

Il est le premier à faire la corrélation entre les actes de 1199, 1213 et 1285 qui mentionnent Boutavant, les seigneurs de Montfort et le site placé sur Iffendic, ce qui sera repris ensuite par tous les auteurs postérieurs.

A ces extraits déjà connus il faut ajouter que Poignand avait rédigé au début du XIXe siècle un manuscrit non publié et inédit intitulé « notice historique sur l'arrondissement de Montfort » conservé dans le fonds La Borderie des Archives départementales d'Ille-et-Vilaine (ADIV 1F 1049/3). L'auteur signale dans son avertissement, en préface, que ces notes rassemblées depuis plus de 40 ans pour sa propre instruction, et nullement dans l'intention de les publier, ont été extraites d'archives publiques et particulières, consultées à partir de la Révolution.

Cette notice est intéressante car elle contient des renseignements très précis sur le site de Boutavent :

«...Au surplus le rédacteur de la présente notice n'a jamais trouvé, ni dans les historiens, ni dans les chroniqueurs, ni dans les archives particulières que son état du souvent mis au lieu? de compulser, rien de mémorable sur rapport à cette commune (Iffendic) excepté des dates de fondations religieuses qu'il croirait inutile de référer ici, attendu qu'ils se trouvent assez pourtant et ne sont... pas aujourd'hui d'une grande importance. Néanmoins il croit devoir mentionner celle qui fut faite en 1213 par Guillaume de Montfort en addition et confirmation de la fondation primitive qui avaient été faite ses ancètres, en faveur de l'abbaye de Saint-Jacques proche Montfort. Le motif qui porte à en faire mention est que cet acte se trouve daté comme suit : in aula nostra de Boutavent et que Guillaume de Montfort y est qualifié de principes. Car cela prouve deux choses ; l'une que le château de Boutavent a vraiment existé à cette époque, et l'autre que Guillaume de Montfort a tenu sa cour. Il ne reste plus aujourd'hui de cet ancien château, que bien peu de vestiges. Sur un rocher escarpé au bord de la forêt de Brécilien, a une lieue au sud-est du bourg d'Iffendic, pourtant son nom qui n'est pas d'étymologie française au moins... que sa construction devait être supposée d'une haute antiquité... que bien d'autres qui sont encore existant au pays, il n'était bâti qu'en pierres de val et sans ciment.

L'auteur de la présente notice se rappelle que dans son enfance il y fut conduit par un curé de Saint-Péran son précepteur qui lui fit observer les ruines historiques qu'on y trouvait encore il y a environ cinquante ans. Il subsistait alors des traces apparentes d'une vieille enceinte flanquée de plusieurs tourelles à moitié démolies, maintenant il n'en reste plus que quelques emplacements presque rasés. Les voisins en ont enlevé des pierres à mesure qu'ils en ont eu besoin pour bâtir ou réparer leur maison

Ce château était inaccessible du côté ouest à cause de l'étang profond qui est au pied, il l'était également du côté nord, à cause de son escarpement et de son élévation au dessus d'une vallée longue et étroite qui devait lui pousser des vents du nord comme le tuyau d'un soufflet et qui lui aura sans doute valu son nom de boutavent (sic). De toute autre part défendu qui par des fortifications artificielles, mais il était extrêmement retiré et difficile à venir trouver. Ce n'est pas le cas de dire « et sigiti abi troya fuit » car l'on ne voit que la plus grande stérilité dans cet endroit qui dut être jadis cultivé et florissant.

L'histoire fait mention d'une conférence tenue en ce lieu le 18 août 1199 entre le roi d'Angleterre, le roi de France tuteur du jeune Arthur resté mineur après la mort de son père Geoffroy autour de la fameuse assise qui porte son nom. C'était après la destruction de Montfort. »

Certaines observations montrent que l'auteur avait une très bonne connaissance du site. Il a repris une partie de ces éléments de sa notice manuscrite dans son texte publié en 1835 « Karreck et Boutavam ».

Dans les deux textes, il mentionne la destruction en cinquante ans d'une partie du site entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle pour la récupération des pierres par les riverains afin de construire et réparer des bâtiments aux alentours. Le château, qui aurait encore eu des élévations au XVIIIe siècle, est totalement arasé au début du XIXe siècle. Son état devait être alors très proche de ce que nous connaissons actuellement si l'on se réfère aux descriptions des auteurs suivants du XIXe siècle (cf. ci- après).

Dans sa notice manuscrite, Poignand fait une observation digne d'intérêt : *le château n'est bâti qu'en pierres du val* (schistes) *et sans ciment*. C'est, nous le verrons plus loin, une des constatations que nous avons faites après avoir réalisé le relevé de l'ensemble des éléments encore en élévation sur le site.

Dans le dictionnaire de la Bretagne de Ogée réedité en 1843, l'annotateur complète les données : il signale le château de Boutavent sur un rocher au pied duquel se situent un étang et un moulin. Il attribue ce site à une ville de plaisir où Judicaël tenait joutes et prouesses avec ses chevaliers (sic). Il mentionne enfin l'acte de 1213 déjà cité par Poignand (Ogée 1778-1843 p. 357).

Il est à noter que pendant plus d'un siècle et demi les auteurs ne feront que reprendre cette attribution à une origine du site remontant à Judicaël au VIIe siècle.

En 1858 dans son histoire de Montfort et de ses environs, Oresve reprend les mêmes éléments. Il précise « qu'à cet endroit il ne reste plus rien et que les ruines sont complètes » (Oresve 1858 p. 94).

Dans le fonds des Bouillons, celui-ci reproduit sur papier calque un croquis qu'aurait fait Ramé sur le fond du plan cadastral de 1845 (fig. 10). Sur ce document les parcelles où sont situées le château et l'étang de Boutavent sont dessinées (ADIV 4 J 133) Nous n'avons pas retrouvé le document original dans le fonds Ramé aux archives départementales.

Dans son ouvrage de 1882 sur l'Ille-et-Vilaine, Orain signale aussi que les derniers vestiges du château ont disparu (Orain 1882 p. 374).

Violand, dans son ouvrage sur Montfort-sur-Meu rappelle le contexte historique du site : « vers 1199 la famille de Montfort vint se réfugier au château de Boutavent et restaure l'ancien palais » (sic) après la destruction de leur forteresse de Montfort en 1198 (fait déjà rapporté par Poignand). Il précise que pendant deux siècles cette résidence sera celle des Montfort. Il situe la destruction du château pendant la Guerre de Succession vers 1374 avec les autres forteresses des Montfort (Violand 1895 p. 27-30) Cette période d'occupation du site par les Montfort (de la fin du XIIe à la fin du XIVe siècle) était déjà évoquée par Poignand.

En 1896 Bellamy, dans son ouvrage sur la forêt de Bréchéliant, signale qu'il ne reste guère de traces du château car les fondements de deux murailles sont tout ce que l'on voit. Il précise que cela suffit à en faire connaître l'emplacement où on les suit sur une longueur de 60 pas chacun. Il mentionne vraisemblablement les murailles sud-est et nord-est de la basse-cour qui n'étaient plus que les seuls vestiges visibles déjà à l'époque. Il précise, de plus, que l'emplacement du château forme une pelouse naturelle où prédominent ça et là des blocs de rochers rougeâtres (qui ne sont que les affleurements de schiste pourpré du substrat que l'on voit encore actuellement) (Bellamy 1896 p. 739-742).

Dans son ouvrage sur Paimpont, le marquis de Bellevue en 1913 reprend les données de ses prédécesseurs et attribue le site à une résidence de Judicaël au VIIe siècle mais aussi du roi Salomon au IXe siècle. Il complète les mentions anciennes sur le site en précisant que le château est cité comme ruiné dans des aveux de 1467 et 1541 sans citer ses sources (Bellevue 1913 p. 154-155).

Dans le journal Le Nouvelliste du 30 avril 1915, Adolphe Orain rédige un article sur le château de Boutavent, dont l'emplacement lui semble à peine reconnaissable. Il cite ensuite des extraits de la petite brochure sur Boutavam et l'étang de Karreck que publia Poignand en 1835 en soulignant à côté des pages savantes la note poétique (ADIV 4 J 133, 1 F 1696).

Dans son guide touristique sur la forêt de Paimpont en 1925, Delalande signale les derniers vestiges de l'ancien château de Boutavent : les escarpements qui dominent l'étang et les blocs énormes de schiste sur le lequel court un mur perpendiculaire à l'étang (Delalande 1925 p. 19) (il s'agit très vraisemblablement du mur sud-est de la basse-cour).

Paul Banéat mentionne le château en 1928 dans son inventaire sur le département d'Ille-et-Vilaine et ne fait que reprendre les attributions anciennes du site depuis le VIIe siècle jusqu'au XIVe siècle. Enfin, pour lui, Boutavant signifie lieu fortifié, en cela il reprend l'étymologie proposée par Poignand un siècle plus tôt (Banéat 1928 p. 204).

En 1997, Philippe Guiguon, dans son ouvrage sur les fortifications du Haut Moyen Âge en Bretagne, réfute l'idée qui, depuis le début du XIXe siècle, attribue le château de Boutavent à une résidence de Judicaël au VIIe siècle puis à Salomon au IXe siècle (Guiguon 1997 p. 14).

Il est à noter que ce château n'a pas fait l'objet de mention dans l'inventaire récent sur les mottes et enceintes en terre en Ille-et-Vilaine par Michel Brand'honneur (Brand'honneur 1990, 2001); pas plus que dans tous les ouvrages ou articles consacrés aux châteaux en Bretagne par de la Borderie (de la Borderie 1885-1893), par Grand (Grand 1951) ou par Amiot par exemple (Amiot 1999).

Le degré d'arasement des vestiges et la végétation constituée de broussailles et landes qui le recouvrait rendaient très difficile la perception de l'ampleur du site. De plus, le fait qu'aucun plan n'ait jamais été dressé et publié a contribué à la méconnaissance du château.

En 1996 Patrick Rabaglia publie un article sur le château de Boutavent dans la revue de l'Ecomusée de Montfort. A cette époque la volonté de l'Ecomusée de faire connaître ce site ira en grandissant et ceci sera relayé dans sa publication Glanes (Rabaglia 1996 b).

L'auteur tente d'établir un état des lieux et des écrits sur ce site qui est à l'époque une propriété privée. A partir de prospections et d'observations faites sur le terrain, Il signale des ruines composées de deux parties fortifiées séparées par une tranchée profonde. Dans la partie nord, il voit des fondations et des tas de pierres qui devaient être des bâtiments internes et dans la partie sud, moins fortifiée, il signale des murs de 1 à 4 m de hauteur. A l'époque, c'est seulement en avançant au milieu des broussailles muni d'un piolet et d'une faucille que l'on pouvait redécouvrir des douves et escalader les vestiges dans la pierraille (Poupa 2000).

En 1998 sous l'impulsion de Jean-Claude Poupa notamment, l'office cantonal des sports organise un chantier pour mettre en valeur le site du château, en liaison avec l'association de l'Ecomusée de Montfort (Glanes en Pays Pourpré, 2^e trimestre 1998, N° 51, programme des activités de l'association culturelle du Pays de Montfort). Ensuite, fin 1998, l'association culturelle du Pays de Montfort organise, sous la houlette de Jean-Claude Poupa, une visite découverte du site de Boutavent et des mégalithes à proximité (Glanes en Pays Pourpré, 3^e trimestre 1998, N° 52, programme des activités de l'association culturelle du Pays de Montfort).

En 1999 Jean-Claude Poupa fait une reprise des données anciennes sur Boutavent dans un article dans glanes qui est le volet historique et archéologique du dossier élaboré par l'ONF en vue de l'acquisition du site par une collectivité locale pour sa valorisation et sa protection (Poupa 1999).

Les constructions sur le site sont révélées suite aux travaux de débroussaillage effectués durant l'été 1998 et au relevé topographique réalisé par six étudiants de l'IUT de génie civil en 1999 sous la direction de Mr Martel et Mme Le Garrec et sur les conseils de Jérôme Cucarull (Cucarull 2001 p. 21). A cette époque, l'importance archéologique de ce site médiéval commence à être perçue : la publication en 2001 du premier plan général du site réalisé par l'IUT dans l'article de Jérôme Cucarull sur le château y est pour beaucoup (fig. 10).

L'auteur y fait une synthèse des quelques mentions anciennes déjà connues et très fragmentaires sur le site. A partir du relevé général, il analyse l'organisation spatiale et met en évidence deux éléments : une haute-cour ovalaire et une basse-cour, entourées par des murailles, ainsi qu'un fossé entre les deux.

A l'époque, le débroussaillage de l'emprise du château n'est que partiel dans la basse-cour mais permet déjà de voir des microreliefs, vestiges d'un certain nombre de bâtiments, qui s'organisent le long des courtines (Cucarull 2001 p. 26).

Dans sa conclusion, Jérôme Cucarull signale que de nombreuses questions restent encore en suspens et que l'interprétation de certaines structures demeure problématique ainsi que la datation des vestiges découverts (Cucarull 2001 p. 26-27).

En 2001, le château fort de Boutavent fait l'objet d'une notice de l'inventaire général du patrimoine culturel de Bretagne par Véronique Orain (site internet Glad : patrimoine.region-bretagne.fr).

En 2010, Estelle Guilmain, de l'Ecomusée du Pays de Montfort, réalise un dossier pédagogique pour les enseignants sur le château de Boutavent avec une étude historique et archéologique en complétant les mentions anciennes avec quelques nouveaux apports (site internet Ecomusée du Pays de Montfort) (Guilmain 2010).

Chapitre 2 : Relevés topographiques

2.1 : Méthodologie des relevés

Depuis 1998, les débroussaillages ont été réalisés régulièrement sur l'ensemble du site ce qui a changé considérablement sa perception. De plus, à partir de 2006, les restaurations de murs dans la basse-cour ont été effectuées par des maçons et dans le cadre de chantiers d'insertion : celles ci ont fait apparaître de nouvelles portions des murs d'enceinte et de nouvelles anomalies topographiques.

Au cours de notre intervention, il est apparu à la vue des secteurs nouvellement dégagés, qu'il fallait pour pouvoir compléter le plan général, faire des débroussaillages ciblés supplémentaires dans certaines zones avec un relief marqué, notamment autour de la haute-cour et dans la partie ouest du site. Malheureusement, du fait de la dangerosité du site pour le public, certains débroussaillages, faisant barrière, n'ont pas été possibles. Malgré ces obstacles, le relevé a été effectué sur la totalité du site et tous les microreliefs sont maintenant répertoriés.

Le relevé a débuté par le choix des points de référence et le positionnement des stations en fonction de la position des éléments à relever. Ces points ont été rattachés à une altimétrie NGF grâce à un point de référence implanté sur un affleurement de la basse-cour lors des relevés de 1999.

Le travail de levé topographique a été réalisé sur plusieurs jours dans des conditions parfois difficiles du fait de nombreux abrupts.

Plus de 2 600 points ont été enregistrés sur 1,6 ha pour le relevé topographique général. Ce nombre de points est à doubler du fait de la réalisation de relevés micro topographiques sur plusieurs parties du site, notamment sur les anomalies de relief rectangulaires ou longilignes, possibles révélatrices de murs de bâtiments, aussi bien dans la basse-cour que dans la haute-cour. A cela il faut rajouter la prise de nombreux points sur les parements des murs visibles afin de positionner les nombreux relevés en pierre à pierre. Au total près de 7 000 points ont été traités.

Le relevé topographique a été réalisé à l'aide d'un tachéomètre électronique à visée laser sur prisme. Pour plus de précision, un petit prisme sur canne courte a été utilisé lors du positionnement des parements. Les données ont été enregistrées et transférées sur ordinateur pour être traitées. Les plans topographiques et de positionnement des murs ont été dessinés à partir des logiciels Surfer, Covadis et Autocad.

2.2 : Analyse des relevés

Le site se trouve sur le bord occidental d'un plateau à une altitude moyenne de 99,50 m NGF. La surface couverte par le relevé topographique est de 1,6 ha **(fig. 11 et 12)** soit environ 100 x 160 m. Le château s'inscrit globalement dans un triangle et couvre une surface totale y compris les murs de près de 6500 m^2 **(fig. 13)**.

Nota: Un plan a été crée pour la localisation des différentes structures du château (fig.14)

Le château en lui-même est constitué de deux éléments déjà identifiés anciennement (Cucarull 2001) (fig.15) :

- Au nord, une haute-cour de forme triangulaire de 500 m² de surface interne. L'altimétrie du centre de la haute-cour est de 97,90 m NGF, plus basse que celle de la basse-cour à 99,50 m NGF.
- Au sud, une basse-cour formant un quadrilatère irrégulier de 4 300 m² de surface interne. Sa partie sud-ouest est beaucoup plus basse (97 m NGF) que le reste de la basse-cour qui est globalement horizontale (99,5 m NGF). On note aussi sur la courtine sud-est de la basse-cour un affleurement rocheux culminant à 102,70 m NGF. C'est le point culminant du site.

La basse-cour et la haute-cour sont séparées par un fossé de direction sud-ouest/nord-est (**photos 13 à 15**). Il a une ouverture de 15 m en partie haute et sa profondeur varie de 4 m dans la partie nord-est à seulement 1,50 m à son extrémité sud-ouest.

Dans le fossé on observe une anomalie topographique A 5 qui vient prendre appui sur son flanc sudest. Celle-ci, de forme rectangulaire, ne présente que trois côtés avec des élévations de 0,50 à 0,70 m, le 4^e côté est constituée par la paroi du fossé. L'anomalie fait 5,5 m x 10 m soit 55 m². Sa position en fond de fossé pose question sur son utilisation et sur sa chronologie (aménagement postérieur à l'utilisation du château?). Du fait de sa disposition nous sommes peut-être ici en présence d'un enclos et non d'un bâtiment.

Les limites externes du château sont les suivantes :

A l'ouest un aplomb de près de 17 m domine l'étang de Boutavent.

Côté nord, un petit cours d'eau de direction est-ouest se jette dans l'étang.

Côté est, à l'extérieur de l'enceinte, une vaste plate-forme en pente vers le nord (de 98,40 à 94,40 m NGF), est limitée actuellement par un chemin. Cette plate-forme a une forme approchant le parallélogramme et sa surface est de 1 600 m² soit 60 x 27 m. Elle vient jouxter le mur de courtine nord-est de la basse-cour. Elle est appelée « petit clos du château » sur le cadastre de 1810 ou « le verger du château sur le cadastre de 1844 ». Le relevé topographique montre parfaitement que cet élément est ceinturé par une anomalie topographique en creux sur ses côtés nord, nord-est et sud-est. Sur ce dernier, un micro relief linéaire est probablement le reste d'un mur, un petit parement étant encore visible à proximité de l'angle est.

La plate-forme vient se refermer sur le château et nous interprétons le chemin qui la contourne comme un fossé en grande partie comblé.

Côté sud-est de la basse-cour les niveaux de l'extérieur (99,5 m NGF) et intérieur (99,2 m NGF) du château sont presque à la même altimétrie et nous n'avons pas d'anomalie topographique. Seule la muraille effondrée marque la limite.

Côté sud-ouest, un fossé extérieur limite le château. Cette dépression est-ouest, qui remonte vers l'est, mesure près de 70 m de longueur et va se refermer sur la moitié de la courtine sud-est de la basse-cour.

La haute-cour (fig. 16 et photos 16 à 21)

Le relevé topographique permet de visualiser sa forme triangulaire avec les dimensions suivantes de chacun des côtés : 30 m au nord, 35 m à l'ouest et 40 m au sud-est, soit une surface intérieure de 500 m².

Il s'agit d'une sorte d'enceinte avec des talus périphériques encore bien visibles sur les côtés sud-est et nord qui font 2,50 à 4 m de hauteur. La partie nord surplombe un ruisseau.

Les côtés ouest et nord-ouest sont le long des abrupts au-dessus de l'étang de Boutavent. On observe des talus moins importants de 1 à 1,50 m de hauteur.

A l'angle est de la haute-cour, une petite plate-forme A6 de quelques m² est son point culminant à 101,50 m NGF. Elle domine le côté est qui est face au plateau, l'extrémité est du fossé entre la haute et basse-cour ainsi que le nord du château et la basse-cour se situant au sud.

En partie basse, côté est et nord, on peut observer le substrat avec ses parements rocheux à la verticale indiquant qu'il s'agit de carrières d'exploitation de la roche. Celles-ci ont façonné les abords de la haute-cour.

Des microreliefs de 0,50 m de hauteur indiquent un mur parallèle à la muraille nord. Cet espace A7 fait 15 x 5 m environ, soit 75 m² et semble être un bâtiment adossé à la courtine nord. Au nord-ouest une plate-forme triangulaire de 30 m² (A7 bis) surplombe la cour centrale. Elle est probablement composée d'un amas de pierre d'une structure difficile à situer et à interpréter.

A l'extérieur, au nord de la haute-cour, un talus de direction est-ouest est parallèle à la petite vallée **(photo 22)**. Il est situé à 10 m sous le niveau de la haute-cour, et mesure environ 50 m de longueur pour 1 m de largeur dans sa partie supérieure. Il s'agit là probablement d'un talus défensif extérieur complémentaire.

Le fossé entre ce talus et la haute-cour se termine côté ouest dans le substrat rocheux.

On notera que dans le fond de ce fossé se trouve une élévation ponctuelle de 2 m de hauteur au droit du point culminant de la haute-cour. Nous y reviendrons plus loin mais nous pensons qu'il s'agit d'un effondrement d'un élément A 6 de la haute-cour, révélé par un cône d'éboulis qui apparaît sur le relevé topographique.

• La basse-cour (photos 24 à 26)

Le relevé topographique permet de visualiser une forme de quadrilatère irrégulier de 4 300 m² avec les dimensions suivants de ses quatre côtés : au nord-est 70 m, au sud-est 90 m, à l'ouest 65 m et au nord-ouest 60 m.

Celle-ci est ceinturée sur trois côtés par des maçonneries qui limitent l'ouvrage (elles seront décrites dans le chapitre suivant). Sur le quatrième côté au nord, la limite est constituée par le fossé entre la haute-cour et la basse-cour. Nous avons seulement une rupture de pente nette, avec par endroits un affleurement de schiste, mais aucune anomalie topographique en élévation pouvant relever un quelconque mur maçonné.

L'altimétrie de la basse-cour est quasiment plane (environ 99,50 m NGF) avec quelques affleurements rocheux présents ça et là. On note toutefois une première particularité : au milieu de la courtine sud-est, un affleurement rocheux à 102,70 m NGF domine la basse-cour (A 15). Il permet aussi d'avoir un panorama sur l'ensemble des abords ouest, sud et est du site, et de voir l'extrémité est de la forêt de Paimpont.

Une autre particularité est l'altimétrie de la partie sud-ouest de la basse-cour avec 97,50 m NGF, soit 2 m plus bas que la partie située au nord-est. Une rampe relie ces deux parties.

Limitée à l'ouest et au sud par les murailles de la basse-cour, cette partie basse, d'une surface de 300 m² environ (30 m par 10 m), est bordée à l'est par un surplomb rocheux de plus de 2,50 m de hauteur.

Au sud, le fossé taillé dans le substrat rocheux et ses parois verticales révèlent une carrière d'extraction de matériaux.

Cette dépression mesure 10 m de largeur en partie haute. Le fond débute à 90 m NGF côté ouest et remonte vers l'est à 100 m NGF.

Ici aussi on constate une élévation ponctuelle du fond du fossé de 1,50 m de hauteur environ au droit de l'angle sud-ouest de la basse-cour. L'effondrement des ouvrages maçonnés A 14 de la basse-cour à cet endroit se voit encore parfaitement, aussi la corrélation de cette anomalie topographique avec l'éboulis de murs ne fait aucun doute.

La limite sud de ce fossé creusé dans le substrat se voit très bien sur le terrain sur plus de 50 m de longueur.

A l'extérieur et parallèle à ce fossé, un talus s'étend sur une trentaine de mètres de longueur (**photo 23**). Il pouvait, à l'origine, se prolonger davantage vers l'est, créant ainsi une défense supplémentaire à un endroit où les affleurements remontent en pied de courtine. Il est tout à fait comparable à la levée de terre extérieure du côté nord de la haute-cour.

Dans la partie nord de la basse-cour, on notera une anomalie topographique rectangulaire (A 4) de 23 m x 7 m et 0,70 m de hauteur moyenne avec, sur sa partie supérieure, une zone horizontale de 2 m de largeur (**photo 25**). Sa direction est-ouest est en totale discordance avec tous les murs et autres anomalies sur le site. Cette structure n'a trouvé aucune explication à ce jour.

Le débroussaillage d'une grande partie de la basse-cour a permis de détecter et de relever toutes les anomalies topographiques existantes. Le nombre de bâtiments présumés en 2000 (Cucarull 2001) a augmenté et des compléments d'information ont été apportés :

Côté nord-est (fig. 17, 18 et photo 27)

Deux anomalies micro topographiques adossées à la muraille nord-est et accolées entre elles avaient déjà été repérés (cf. plan Cucarull 2001) Les relevés de 2011 ont montré des élévations de 0,50 à 1,50 m et apportent des précisions :

- A1 : structure indéterminée rectangulaire de 15,60 x 9,70 m = 151 m².
- A 2 : anomalie rectangulaire de 17 x 8 m = 136 m²
- A 3 : anomalie rectangulaire de 13 x 7 m = 91 m² avec un reste de mur de séparation

A2 et A3 sont très probablement des bâtiments accolés l'un à l'autre et semblent avoir leur mur arrière plaqué contre la courtine. A1, placée près de l'entrée actuelle, est difficile à interpréter ; d'une part elle n'est pas dans la continuité de A2 et A3 et d'autre part elle a subit des dégradations liées aux passages répétés des récupérateurs de pierres.

Côté ouest (fig. 19, 20 et photos 28, 29)

Sept anomalies micro topographiques le long de la muraille ont été relevées complétant celles déjà repérées (Cucarull 2001).

Au nord un ensemble de trois anomalies de 0,50 à 1 m de hauteur se situent à environ 99 m NGF dans la basse-cour. Elles sont accolées les unes aux autres et deux d'entre elles sont appliquées contre le mur de courtine :

- A 8 : anomalie rectangulaire de 13 x 8 m soit 104 m². On notera que la partie ouest est très peu visible : un cône d'éboulis marque l'effondrement de cette partie vers l'abrupt de l'étang.
- A 9 : anomalie presque carrée de 8,50 x 8 m soit 68 m²
- A 10 : anomalie rectangulaire 11,50 x 6 m soit 69 m²

A 8, A 9, A 10 sont vraisemblablement des bâtiments.

En allant vers le sud, dans la partie basse, à 97.5 m NGF on remarque une entité indépendante :

- A 11 : anomalie en creux de forme rectangulaire, profonde de 1,50 à 2 m, et accolée à la muraille, de 12 x 6 m soit 72 m². C'est probablement la cave d'un bâtiment qui se trouvait au dessus.

Pour terminer, un ensemble de trois anomalies, dont certaines ont des élévations maçonnées qui existent encore. Ces structures sont accolées les unes aux autres et à la muraille. Nous y reviendrons dans le chapitre sur l'étude du bâti :

- A 12 : anomalie carrée de 5 x 4,50 m soit 22,5 m²
- A 13 : anomalie rectangulaire de 9,70 x 6,90 m soit 67 m²
- A 14 : anomalie rectangulaire de 7,10 x 3,80 m soit 27 m². Cette structure, à l'angle des murailles sud-est et ouest de la basse-cour, est au droit du fossé qui limite le château côté sud.

A 12, A13 et A14 sont très probablement des bâtiments.

Côté sud-est (fig. 21, 22 et photos 30 à 32)

Une anomalie topographique collée à la muraille sud avait été repérée (cf. plan Cucarull 2001), les observations et relevés de 2011 ont mis en évidence :

- A 15 : plate-forme sommitale de la basse-cour d'une surface de 7 x 7 m soit 49 m² déjà présentée précédemment.
- A 16 : anomalie de forme rectangulaire avec une hauteur de 0.5 à 1 m et des $\,$ dimensions de 13 x 7 m soit 91 m²
- A 17 : élévation longitudinale isolée de plus de 9 m de longueur
- A 18 : anomalie non fermée à l'ouest de 7,60 x 5,40 m soit 41 m², d'une hauteur de 1 m

A 16 et peut être A 18 sont vraisemblablement des bâtiments.

Dans l'ensemble de l'enceinte du château, le relevé topographique a permis d'identifier et de localiser, les éléments suivants :

- Dans la haute-cour, une plate forme élevée A 6, possible tour carrée, un bâtiment le long de la courtine nord A7.
- Dans la basse-cour, une plate forme élevée A 15 au point culminant du château et dix anomalies micro topographiques, révélatrices de possibles bâtiments A 2, A 3, A 8, A 9, A 10, A 11, A 12, A 13, A 14, A 16, A 18.

Les fonctions des cinq autres anomalies A 1, A 4, A 5, A 7 bis et A17 n'ont pas été identifiées avec certitude.

La largeur des possibles bâtiments est en grande majorité de 7 à 8 m, et leurs longueurs sont très variables de 5 à 17 m.

Les plus grandes anomalies topographiques rectangulaires ont des surfaces variant de 120 à 136 m² et les plus petites de 22,5 à 27 m².

Le nombre de bâtiments et la surface couverte par ceux-ci sont importants (près de 800 m²) mais il faut moduler cela par le fait que ce que nous voyons n'est que l'état final de constructions qui ont évolué sur plusieurs siècles.

Chapitre 3 : Relevés archéologiques du bâti : les maçonneries visibles

3.1 : Méthodologie des relevés

Au XIXe siècle, quelques restes de murs étaient encore existants : les côtés nord-est, sud-est et ouest de la basse-cour apparaissaient déjà sur les cadastres de 1810 et 1845 avec un tracé rectiligne. Ils sont mentionnés, comme visibles en partie, par les auteurs du XIXe siècle (cf. chapitre historique de la recherche).

Certains de ces murs étaient déjà apparents sur le site avant notre intervention. Une partie d'entre eux ont fait l'objet d'une restauration entre 2006 et 2011 ainsi qu'un remontage partiel de parements éboulés pour les murailles nord-est et sud-est de la basse-cour (photos 33, 34).

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le débroussaillage, dans les zones avec un relief important, a révélé un grand nombre de lambeaux de murs (photos 35, 36) notamment sur la hautecour et à l'ouest de la basse-cour. Certains mesurent encore jusqu'à 3,50 m de hauteur; mais la grande majorité de ceux-ci ne dépassent pas quelques dizaines de centimètres. De façon quasi générale, seuls les parements extérieurs des murs d'enceinte ont conservé des élévations relativement importantes avec de nombreuses assises visibles. Les parements intérieurs, lorsqu'ils existent encore, ne sont qu'à l'état de lambeaux et au ras de la terre. Ils permettent seulement de suivre le tracé des substructions.

Il faut noter, vu la rareté des élévations encore existantes et la superficie du site (6 500 m²), qu'il était difficile d'emblée de comprendre et de percevoir l'organisation d'un tel ensemble. A la vue de ces éléments, la nécessité d'effectuer un relevé archéologique du bâti le plus exhaustif possible s'est imposé à nous ; ceci dans le cadre de la réalisation d'un travail documentaire en complément du relevé topographique initialement prévu.

Seuls les murs d'enceinte de la haute-cour et de la basse-cour ont livré des maçonneries encore visibles et nous avons pu relever leur épaisseur. Dans le château, sous les anomalies micro topographiques, nous avons relevé ponctuellement quelques traces de parements complètement arasés avec de rares assises encore en place. Ainsi nous avons déterminé quelques épaisseurs de mur et complété le plan général.

Ces relevés de parements, dans des endroits escarpés, notamment autour de la haute-cour et sur le côté ouest de la basse-cour, ont permis de compléter de façon importante le plan réalisé en 2001 et ainsi d'essayer de comprendre l'adaptation du système constructif au substrat. A la différence de ce plan, il est apparu que les tracés des murs sont essentiellement rectilignes.

Au préalable, le travail sur le site fut de repérer sur le terrain les traces permettant de mettre en évidence des parements de maçonnerie.

Avec le maçon qui avait réalisé les restaurations, nous avons déterminé les parties sur lesquelles il était intervenu, afin de n'effectuer que les relevés des parties en place, non remontées, qui seules avaient un intérêt archéologique.

Pour mener à bien cette phase, chaque tronçon de murs a été inventorié, numéroté et relevé en plan pour être placé sur le plan général et coté par rapport au niveau NGF.

Chaque élément de murs M (unité murale) inventoriés a été doté d'une numérotation en continu. Les parements ont fait l'objet d'une description.

En tout ce sont près de 220 m de murs qui ont été étudiés soit 156,60 m pour la basse-cour et 55,30 m pour la haute-cour.

Les techniques de relevés utilisées ont nécessité une adaptation aux conditions d'état des vestiges et à la topographie du site :

Chaque tronçon, dont il existait des élévations de quelques assises, a été relevé en pierre à pierre avec la mise en place de règle horizontale et la prise de points en X et Y.

Pour des surfaces plus importantes, les relevés ont été réalisés au cadre de 1 m x 1 m, 1 m x 2 m ou 2 m X 3 m (ce dernier a été spécialement conçu pour cette opération). Dans certains cas un carroyage à la poudre bleue de maçon, avec un pas de 0,50 m x 0,50 m, a été imprimé provisoirement sur le mur lui-même.

Les parties de mur ayant du fruit ont nécessité l'utilisation d'une règle tridimensionnelle utilisée habituellement pour les dessins de mégalithes.

Une grande partie des élévations du mur sud-est a été relevée à partir de photos redressées. Souvent, cette technique n'a pas pu être utilisée du fait de la position des vestiges à flanc de versant abrupt, rendant impossible, faute de recul, la prise de photos.

Chaque élément de construction (ouverture, archère, trous de boulins) a un N° d'UC (unité de construction) mais vu l'état du site, celles-ci ne sont pas nombreuses.

L'ensemble de ces données ont été numérisées et dessinés à l'aide du logiciel Autocad pour établir les plans.

La description et les plans des élévations maçonnées reprennent indépendamment la haute-cour et la basse-cour.

3.2 : La haute-cour

Notre intervention a permis de préciser le tracé de l'enceinte de la haute-cour. Elle était de forme triangulaire et s'adaptait au promontoire rocheux.

Les parements extérieurs du mur d'enceinte sont visibles sur une grande partie du linéaire Aucun élément d'architecture avec des blocs taillés et aucune unité de construction n'ont été retrouvés dans la haute-cour.

3.2.1 : Description des structures

Côté sud-est (fig. 23)

• M 200 à 204 (photos 37 à 41)

Mur d'enceinte rectiligne de plus de 23 m de longueur sur 1,80 m de largeur sur un talus en terre Parement extérieur visible : vertical de 0,30 m à 0,80 m de hauteur, sur 11 m de longueur au total Parement intérieur visible : vertical de 0,40 m à 0,60 m de hauteur, sur 3 m de longueur au total Bases des parements non reconnues

Altitude à la base du parement visible de l'extérieur : 100 à 100,4 m NGF Altitude à la base du parement visible de l'intérieur : 100 à 100,4 m NGF Composition de la maçonnerie : moellons de schiste pourpré liés à la terre Dimensions des blocs du parement extérieur :

- M 200 : maxi 80 x 10 cm; 40 x 8 cm; 60 x 12 cm; profondeur des dalles 27 cm, certains moellons de boutisse de section 17 x 22 x 30 cm de profondeur
- M 201: maxi 60 x 7 cm; 70 x 9 cm; 73 x 8 cm; certaines boutisses section 17 x 16 cm
- M 202 : maxi 67 x 8 cm

Dimensions des blocs du parement intérieur :

- M 203 : maxi 19 x 7 cm ; 22 x 10 cm
- M 204 : 45 x 8 cm ; 30 x 9 cm ; boutisse section 19 x 23 cm.

M 210

Parement taluté très dégradé sur environ 10 m à la base du mur d'enceinte M 200, épaisseur environ 2 m

Parement : non visible car les pierres de parement ont disparu, seul le remplissage intérieur est existant

Base du parement non reconnue

Altitude estimée à la base du parement : 99 m NGF environ

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre.

M 220 - 221

Mur rectiligne de 5 m environ de longueur, 2 m environ d'épaisseur sur élévation en terre. Il forme un angle de 70° avec M 200, la connexion avec M 200 es t mal identifiée

Parement intérieur visible : vertical, 0,60 m de hauteur sur 1,60 m de longueur au total Parement extérieur visible : vertical, 0.20 m de hauteur sur 1 m de longueur au total

Base des parements non reconnue

Altitude à la base des parements visibles : 101 m environ

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement intérieur M 220 : maxi 70 x 15 x 30 cm de profondeur, 60 x 15 ;

dimensions plus petites dans la partie haute 46 x 10 cm

Dimensions des blocs du parement extérieur M 221 : 44 x 8 cm ; 20 x 10 cm

A noter qu'à 4 à 5 m à l'ouest de M 220-221, à la même hauteur, et au droit du cône d'éboulis au nord : sur l'élévation en terre apparaissent des dalles de schiste de 34 x 9 cm et de possibles boutisses de 63 cm de profondeur et 15 cm de hauteur qui sont orientées perpendiculairement à M 220 : cela pourrait être le retour d'une petite structure carrée sur cette élévation en terre, point culminant de la haute-cour.

M 230 (photo 42)

Parement taluté, de 3,60 m de longueur, perpendiculaire à M 220,

Parement visible : en pente de 70°, 0,90 m de haute ur moyenne et 3 m de largeur

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 97 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre et traces de mortier de chaux de couleur blanche + quelques blocs de grès

Dimensions des blocs du parement : gros blocs de grès non équarris 60×50 cm, autres blocs de grès 18×10 cm, dalles de schiste 60×15 cm ; 43×20 cm.

Côté nord (fig. 24)

M 300 (photo 43) et 301 (photo 46)

Mur d'enceinte de 23 m de longueur environ avec tracé rectiligne avec deux angles ponctuels de 10° et 12° au milieu, épaisseur supposée 1,80 m

Parement extérieur visible : vertical de 0,30 m à 2,50 m de hauteur, sur 6,50 m de longueur

Base des parements non reconnue à l'est, sur le rocher à l'ouest

Altitude à la base des parements visibles : 95 m NGF à l'ouest, 97 m NGF à l'est

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre, et quelques moellons de grès

Dimensions des blocs du parement extérieur :

- M 300 : dalles de schiste maxi 50 x 9 x 29 cm de profondeur, moellons de grès 27 x 25 cm
- M 301 : dalles de schiste maxi 65 x 9 cm ; 60 x 7 x 25 cm de profondeur, 46 x 12 cm ; 60 x 15 cm.

A l'extrémité ouest, dans la coupe de M 301, apparaissent des dalles de schiste de 45 cm de profondeur maxi.

M 310 (photo 47)

Contrefort de 2,80 m de longueur et 0,90 m de largeur, appuyé sur le mur M 301

Parement extérieur visible : vertical de 1,50 m de hauteur

Base du parement sur le rocher

Altitude à la base du parement : 95 m NGF

Composition de la maconnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement : dalles de schiste en chaînage d'angle est du contrefort, maxi 70 x 14 x 27 cm de profondeur.

M 320 (photos 44, 45)

Parement taluté à la base du mur M 300, de 7,60 m de longueur environ

Parement visible : à partir de l'est, en pente de 68° sur 4,20 m et vertical sur 2 m ; 0,50 à 0,80 m d e hauteur sur 6,20 m de longueur au total

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 96 à 97 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre.

Côté ouest (fig. 25)

M 400 (photos 48 à 50)

Mur d'enceinte rectiligne de plus de 23 m de longueur, épaisseur supposée 1,80 m Parement extérieur visible : vertical de 0,30 à 1,20 m de hauteur, sur 5,60 m de longueur

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 98,40 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement extérieur : dalles de schiste maxi 56 x 10 ; 40 x 12 ; 40 x 8 cm.

M 405

Mur de plus de 2 m de longueur, épaisseur supposée 0,80 m il semble s'appuyer sur M 400

Parement visible : vertical de 0,50 m de hauteur, sur 1 m de longueur

Base des parements non reconnue

Altitude à la base du parement visible : non déterminé

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre.

• M 410 (photo 51), 420 (photo 52), 430 (photo 54)

Parement taluté sur plus de 12 m de longueur à la base du mur M 400. Il s'appuie sur ce dernier M 430 s'appuie sur le contrefort M 440

Parements visibles : en pente de 64 à 70°; 0,25 m à 3 m de hauteur, sur 7 m de longueur au total Base des parements non reconnue

Altitude à la base des parements visibles : 95,80 à 97,30 m NGF

Composition de la maçonnerie : blocs de schiste pourpré et avec quelques blocs de grès et quelques rares moellons de poudingue, l'ensemble lié à la terre

Dimensions des blocs du parement :

- M 410 : dalles de schiste 70 x 16 x 30 cm de profondeur, certains grossièrement équarris 36 x 27 ; 30 x 24, poudingue dans chaînage 30 x 14 cm
- M 420 : dalles de schiste maxi 57 x 10 x 25 cm de profondeur, 45 x 10 cm
- M 430 derrière le parement apparaît un blocage de moellons de schiste et terre, dalles de schiste en parement $50 \times 9 \times 40$ cm de profondeur, 42×14 cm, quelques blocs de grès $31 \times 26 \times 22$ cm de profondeur, 38×16 cm.

• M 440 (photo 55)

Contrefort de 2 m de longueur estimée et 2 m de largeur situé à la base du mur M 400. Il est probablement antérieur au parement taluté M 430 et à M 450

Parement visible : vertical de 0,50 m de hauteur

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 96 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement : chaînage de dalles de schiste ; à gauche bord vertical $60 \times 10 \times 20$ cm de profondeur, $40 \times 14 \times 17$ cm de profondeur, à droite arrachement, le bord n'est pas net.

• M 450 (photo 53)

Parement taluté à la base du mur M 400, sur 2,80 m de longueur

Parement visible : légère pente non mesurable, 0,30 m de hauteur maximum

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 96 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement : dalles de schiste maxi 55 x 10, 37 x 10 cm de profondeur.

3.2.2 : Analyse

Le mur d'enceinte

	M 200 (sud-est)	M 300 (nord)	M 400 (ouest)
Epaisseur relevée	1,80 m	1,80 m estimée	1,80 m estimée
Hauteur du mur conservé côté intérieur	0,40 à 0,60 m	0	0
Hauteur du mur conservé côté extérieur	0,30 à 0,80 m	0,30 à 2,50 m	0,30 à 1,20 m

Le mur d'enceinte a une épaisseur homogène de 1,80 m environ sur tout le pourtour de la haute-cour. Comme pour le reste du château, les hauteurs de murs encore visibles sont modestes : pour l'intérieur, pas plus de 0,60 m et pour l'extérieur 2,50 maximum.

Les talus parementés et contreforts

Une des données nouvelles a été de découvrir des talus parementés et des contreforts extérieurs en pied de courtine sur la majorité du linéaire de l'enceinte.

- Le pourcentage des talus parementés et des contreforts visibles par côté de l'enceinte :

	M 200 (sud-est)	M 300 (nord)	M 400 (ouest)	Moyenne
Talus parementé	44 % (10/23 m)	27 % (6,20/23 m)	48 % (11/23 m)	40 %
Contrefort	0	12 % (2,80/23 m)	8 % (2/23 m)	10 %

- Les talus parementés

Talus parementé	M 230 (sud-est)	M 320 (nord)	M 410 à M 430 (ouest)	M 450 (ouest)
Pente	70°	68°	64 à 70°	Non mesurable
Hauteur conservée	0,90 m	0,50 à 0,80 m	1 à 3 m	0,40 m

- Les contreforts extérieurs

Contrefort	M 310 (nord)	M 440 (ouest)
Longueur	2,80 m	2 m estimé
Epaisseur	0,90 m	2 m estimé
Hauteur conservée maxi	1.50 m	0.50 m

Pour les courtines nord et ouest, il semble que l'on ait réalisé des contreforts en bas des murs extérieurs dans un premier temps, puis que l'on ait rajouté des talus parementés dans un deuxième temps. C'est le cas du contrefort M 440 très probablement antérieur aux talus parementés M 430 et M 450 qui l'encadrent.

On remarque que l'enceinte a des parements talutés visibles actuellement sur plus de 40 % de son linéaire et des contreforts sur 10 % de ce linéaire. Ce pourcentage serait très certainement plus important si nous avions une meilleure conservation des vestiges. Les pentes des talus parementés avoisinent les 65 à 70° et la hauteur du mieux cons ervé atteint 3 m (M430).

Tous ces éléments ont manifestement le rôle de conforter l'enceinte de la haute-cour sur les versants abrupts. Le rajout de talus parementés massifs pourrait être lié à une édification ou un agrandissement de bâtiments internes à la courtine.

A l'est, sur le point culminant de la haute-cour, une autre donnée importante a été la mise au jour d'une maçonnerie avec un angle et une corrélation avec le relevé topographique indiquant un éboulement d'une partie de cette structure dans le fossé au nord (cône d'éboulis). Ces observations dans la haute-cour nous font avancer l'hypothèse d'une tour carrée dont une partie se serait éboulée.

Seules les parties droites des trois côtés du triangle, constituant l'enceinte la haute-cour, ont été repérées. Il n'a été identifié aucun élément construit aux angles, ni aucun élément pouvant être identifié comme l'entrée de la haute-cour.

Pour l'accès à la haute-cour, les côtés ouest, nord et sud-est étant des abrupts, le seul endroit possible est au sud. L'accès devait se faire à partir de la basse-cour en franchissant le fossé de séparation entre la haute-cour et la basse-cour par un ouvrage.

Pour la restitution des angles de l'enceinte et de l'accès, aucune réponse véritablement étayée ne pourra être apportée.

3.3: La basse-cour

Cette enceinte, en forme de quadrilatère irrégulier, a déjà fait l'objet de restauration pour les côtés nord-est et sud-est depuis 2005.

Durant notre intervention en 2011 et 2012, l'angle sud-ouest de la courtine et une section de la muraille est ont fait l'objet de restaurations. Cela a permis de compléter le plan pour ces parties notamment avec la mise au jour d'une porte ou poterne dans la courtine nord-est.

L'angle sud-est de la basse-cour est démoli et ne permet pas de connaître le tracé exact. Les côtés nord-est, sud-est et ouest sont eux bien visibles.

Le côté nord n'a livré aucune structure visible, il est limité uniquement par un fossé entre la hautecour et la basse-cour comme nous l'avons indiqué au chapitre précédent.

Le degré d'arasement du site n'a permis de retrouver des unités de construction que très rarement et uniquement lors des restaurations de la basse-cour. Celles-ci sont quelques ouvertures, archères, des trous de boulins et un linteau.

Aucun élément d'architecture avec des blocs taillés n'a été retrouvé dans la basse-cour.

3.3.1 : Description des structures

Côté nord-est (fig. 26)

Une partie du mur M 101 a déjà été partiellement restaurée en 2006 avant notre intervention. Aussi, a-t-il a été difficile de discriminer l'état initial de l'état restauré à certains endroits.

Début 2012, ce mur a été à nouveau restauré aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les relevés pierre à pierre réalisés n'ont pas pris en compte ces restaurations (UC1, M 108, M 120 et M 140).

• M 100 à 108 (photos 56 à 61)

Mur d'enceinte rectiligne de plus de 64 m de longueur, avec un angle de 11° vers le milieu ; épaisseur du mur de 1,40 m à 1,50 m ; dans sa partie nord, épaisseur de 1,70 m à 2.20 m ?

Parement intérieur visible : vertical, 0,30 à 0,50 m de hauteur, sur 17,50 m de longueur au total Parement extérieur visible : vertical, 0,30 à 2,75 m de hauteur, sur 24 m de longueur au total Base des parements non reconnue

Altitude à la base des parements intérieurs visibles : 100,20 à 100,80 m NGF Altitude à la base des parements extérieurs visibles : 97,50 à 99,20 m NGF Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement intérieur :

-M 107 : dalles de schiste maxi 50 x 13 cm

Dimensions des blocs du parement extérieur :

- M 100 : dalles de schiste maxi 46 x 16 cm
- M 101 : partie déjà restaurée avant notre intervention ; quelques moellons semblent en connexion avec M 130 (reprise due à la restauration ?) dalles de schiste 43 x 7 cm ; 27 x 12 cm ; 40 x 13 cm ; 40 x 20 cm. En partie médiane dalles de schiste avec mortier jaune (restauration) dalles de schiste 30 x 7 cm ; 37 x 8 cm ; 50 x 10 cm. Il est difficile de discriminer l'état restauré et l'état initial.
- M 102 : il apparaît un ventre en partie haute du fait de la poussée des terres, dalles de schiste 45 x 15 cm ; 50 x 12 cm ; 40 x 10 cm ; 60 x 9 cm ; boutisse 34 x 10 x 40 cm de profondeur
- M 103 : dalles de schiste 20 x 7 cm
- M 104 : dalles de schiste 40 x 10 cm
- M 105 : dalles de schiste 40 à 50 cm de longueur, 8 à 10 cm de hauteur, 30 à 40 cm de profondeur.

UC 1

Ouverture dans mur d'enceinte M 100 : poterne ? ; largeur 0,95 m, hauteur au moins de 2,30 m seuls les jambages ont été découverts, pas de seuil retrouvé, la voûte a disparu

Parement visible: vertical

Composition de la maçonnerie: en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement : grande dalle de schiste pour les angles des chaînage $47 \times 30 \times 10 \text{ cm}$ de profondeur, $65 \times 35 \times 8 \text{ cm}$ de profondeur.

M 110 (photo 62)

Parement taluté perpendiculaire au mur M 105, forme un angle avec M 105, sur 3,20 m de longueur et 2.70 m de hauteur

Parement visible : en pente de 55° Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 95 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre Dimensions des blocs du parement : dalles de schiste maxi 50 x 13 cm.

M 120

Mur rectiligne avec angle de 85° par rapport à M 100, épaisseur 1,10 m sur 2,30 m de longueur, s'appuie sur M 101 (liaison initiale impossible à connaître du fait de la restauration), arrachement côté est, mur presque parallèle à M 130

Parement intérieur visible : vertical, hauteur de 0,20 m, sur 1,30 m de longueur au total

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 98,50 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement intérieur : schiste 35 x 9 cm.

M 130 (photo 57)

Mur rectiligne avec angle de 75° par rapport à M 100, mur presque parallèle à M 120, arrachement côté est, épaisseur non visible, sur 1,5 m de longueur (mur avec reprises importantes dues à la restauration de 2006, impossible de connaître la liaison initiale M 100/M 130)

Parement extérieur visible : vertical, hauteur de 0,20 m, sur 1,30 m de longueur

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 99,10 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre Dimensions des blocs du parement extérieur : 50 x10 cm ; 20 X 7 cm.

M 140

Mur rectiligne, perpendiculaire à M 100, épaisseur 0,50 m, longueur plus de 1,10 m, arrachement à l'ouest, possible chaînage avec M 100

Parement intérieur visible : vertical sur 0,50 m de hauteur et sur 1,10 m de longueur

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 100 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre.

M 150

Possible contrefort semblant s'appuyer sur M 100, épaisseur de 1,10 m, longueur de 0,45 m ; arrachement côté est

Parement visible vertical

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement : 99 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre, parements latéraux avec dalles de schiste et remplissage intérieur en mélange de terre et schiste

nota : sur les bords, remblais avec fragments de dalles de schiste de couverture

Dimensions des blocs du parement : profondeur de 30 à 35 cm et 7 à 10 cm de hauteur.

M 160 (photo 63) - 161 (photo 64) - 162

Mur nord-est du bâtiment A3, épaisseur 0,80 m, s'appuie sur M 100.

Parement visible: vertical sur 0,50 à 0,90 m de hauteur et 6 m de longueur

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 99,20 à 99,90 m NGF

Composition de la maconnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre Dimensions des blocs du parement : 40 X 10 cm ; 20 X 6 cm ; 12 X 6 cm.

Côté ouest (fig. 27)

M 500 à 504 (photos 65 à 70)

Mur d'enceinte rectiligne plus de 38 m de longueur, épaisseur de 1,50 m

Parement intérieur visible : vertical, hauteur maxi 0,35 m

Parement extérieur visible sur 26 m de longueur cumulée : en pente d'origine de 75° sur les 2/3 de la hauteur du mur M 501 côté nord et vertical côté sud ; hauteur de 0,30 à 3,50 m

Base des parements non reconnue

Altitude à la base des parements extérieurs visibles : 94.5 à 96 m NGF

Altitude à la base des parements intérieurs visibles : 96 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré, grès, poudingue de Montfort et poudingue briovérien liés à la terre

Dimensions des blocs du parement intérieur :

- M 500 dalles de schiste 50 x 15 x 43 cm de profondeur, nombreux moellons de poudingue de Montfort 40 x 22cm; 15 x 10 cm

Dimensions des blocs du parement extérieur :

- M 501 dalles de schiste 40 x 10 x 40 cm de profondeur ; 60 x 10 cm ; 70 x 12 cm ; blocs de grès 40 x 20 cm; 30 x 14 cm légèrement éguarris, blocage intérieur petites pierres de schiste et terre
- M 502 angle côté nord avec grandes dalles en chaînage 40 x 10 x 25 cm de profondeur, poudingue de Montfort 25 x 10 cm; 24 x 13 cm; un bloc de poudingue briovérien 14 X 8 cm
- M 503 dalles de schiste 77 x 12 cm, 40 x 10 cm, grès 20 x 20 cm; 23 x 14 cm; poudingue briovérien 20 X 13 cm chaînage d'angle avec grandes dalles de schiste 72 x 12 cm; 54 x 14 x 30 cm de profondeur, boutisse 22 x 22 x 60 cm de profondeur
- M 504 dalles schiste 46 x 12 cm; 43 x 13 cm; 46 x 10 cm; poudingue de Montfort 46 x 16 cm.

M 510 (photo 71)

Contrefort de 3,60 m de longueur et 2 m d'épaisseur à la base, s'appuie sur M 500

Parement visible vertical de 0,70 m de hauteur

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 94 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement : avec chaînage aux deux angles, dalles de schiste 50 x 10 x 40 cm de profondeur, 30 x 16 cm; 70 x 10 cm; 35 x 12 cm; 50 x 16 cm.

M 520 (photos 72, 73)

Contrefort de 4,50 m de longueur et 2,50 m d'épaisseur à la base, s'appuie sur M 500

Parement visible vertical de 1,40 m de hauteur

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 94 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement : avec un chaînage dalle de schiste 70 à 60 cm de longueur, 46 x 14 cm; 45 x 10 cm; de 21 x 14 cm.

M 530 (photos 73 à 76)

Mur d'enceinte rectiligne de 10 m de longueur, 0,8 m d'épaisseur, il s'appuie au nord sur le contrefort M 520

Parement intérieur visible : vertical, 0.20 m de hauteur

Parement extérieur visible : vertical, 0,30 à 1,5 m de hauteur, sur 10 m de longueur

Base des parements non reconnue mais semble être à redan sur le substrat Altitude à la base du parement extérieur visible : 93,50 à 95,20 m NGF

Altitude à la base du parement intérieur visible : 95,8 m NGF en partie basse

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement extérieur : dalles de schiste $56 \times 10 \text{ cm}$; $50 \times 12 \text{ cm}$; $62 \times 12 \text{ cm}$; chaînage en partie sud : poudingue de Montfort $30 \times 15 \text{ cm}$; dalles de schiste $60 \times 12 \text{ cm}$; $56 \times 12 \text{ cm}$.

• M 540 (photo 77)

Mur rectiligne, épais de 0,8 m, perpendiculaire à M 500, et parallèle à M 600

Parement extérieur visible : vertical, 0,40 m de hauteur

Base des parements non reconnue

Altitude à la base du parements extérieur visible : 97 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement extérieur : dalles de schiste 60 X 10 cm ; 32 x 7 cm.

UC 3

Ouverture dans M 540 : porte avec feuillure de 50 x 10 cm de part et d'autre, largeur 0,75 m, hauteur subsistante 0,50 m

Parement visible vertical

Composition de la maconnerie: en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement : dalle de schiste d'angle 40 x 26 x 12 cm, 32 x 24 x 8 cm.

UC 2/M550 (Photo 78)

UC 2 Ouverture avec linteau de couverture : dalle de schiste de plus de 1,10 m de longueur x 12 cm de hauteur, profondeur non reconnue

Jambages non reconnus, cet élément fait partie d'une maçonnerie parallèle à M 500, mur interne du bâtiment A11

Altitude à la base du linteau : 96,45 m NGF

Parement visible : vertical

Composition de la maçonnerie: en blocs de schiste pourpré et poudingue de Montfort liés à la terre Dimensions des blocs du parement : dalles de schiste 45 x 12 ; 20 x 13, poudingue de Montfort 36 x 19 cm : 24 x 14 cm.

• M 560 (photo 79)

Mur rectiligne de plus de 2 m de longueur, épais de 1,5 m environ, limité par deux affleurements rocheux. Le mur est dans la continuité de M 500 et fait un angle de 25° vers l'ouest par rapport à celui-ci

Parement extérieur visible : vertical, 0,7 m de hauteur

Base des parements non reconnue

Altitude à la base du parement extérieur visible : 97 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement extérieur : dalles de schiste 80 x 20 cm ; 45 x 18 cm ; 30 x 12 cm.

Côté sud-ouest (fig. 28)

Nota : Aux mois de juin et juillet 2011, les murs M 600-601, M 610, et M 630 ont été restaurés. Les relevés pierre à pierre réalisés n'ont pas pris en compte ces restaurations.

M 600-601 (Photos 80 à 82)

Mur rectiligne de 7 m de longueur, d'épaisseur de 1,05 m, perpendiculaire à M 530 avec chaînage. C'est le mur de séparation entre les bâtiments A 13 et A 14

Parement M 600 visible : vertical, 2 m de hauteur Parement M 601 visible : vertical, 0,95 m de hauteur

Base des parements non reconnue

Altitude à la base du parement visible M 600 : 94,80 à 95,60 m NGF Altitude à la base du parement visible M 601 : 95,80 à 96,60 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement M 600 : dalles de schiste $35 \times 17 \text{ cm}$; $24 \times 14 \text{ cm}$; $26 \times 7 \text{ cm}$

Dimensions des blocs du parement M 601 : 43 x 12 cm ; 20 x 5 cm ; 10 x 4 cm

Trou de boulin, traversant ? 13 x 13 cm.

M 610 (photo 83)- M 611

Mur rectiligne de 3,80 m de longueur, d'épaisseur 0,80 m, perpendiculaire à M 620 avec chaînage, le mur s'appuie côté nord sur M 600, le mur est la limite est du bâtiment A 14

Parement intérieur visible : vertical, 1,50 m de hauteur

Base des parements non reconnue

Altitude à la base du parement intérieur visible : 95,5 m NGF

Composition de la maconnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement intérieur : dalles de schiste 60 x 16 cm : 55 x 10 cm ; 18 x 10 cm.

M 620-621 (mur restauré)

Mur rectiligne de 7 m de longueur, d'épaisseur 1,20 m, perpendiculaire à M 610 et 630 avec chaînages, le mur forme la limite sud du bâtiment A 14

Parement intérieur visible : vertical

Parement extérieur visible : fruit qui s'épaissit à la base du mur

Base des parements : côté est sur le rocher du substrat Altitude à la base du parement intérieur : 95 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre.

M 630-631 (photos 84, 85)

Mur rectiligne de 2,80 m de longueur, d'épaisseur 1 m, il s'appuie sur le mur M 530, arrachement côté sud. Le mur, limite ouest du bâtiment A 14, fait un retour à angle droit avec M 620 au sud

Parement intérieur visible : vertical, 0,30 à 0,65 m de hauteur

Parement extérieur visible : vertical, 0,60 à 1,70 m de hauteur, sur 4,50 m de longueur

Base des parements non reconnue mais semble être à redan sur le substrat

Altitude à la base du parement extérieur visible : 92 à 93,5 m NGF

Altitude à la base du parement intérieur visible : 94 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions de blocs du parement intérieur : 50 x 13 cm ; 40 x 10 cm ; 18 x 8 cm

Dimensions des blocs du parement extérieur : dalles de schiste $56 \times 10 \text{ cm}$; $50 \times 12 \text{ cm}$; $62 \times 10 \text{ cm}$; poudinque de Montfort $20 \times 12 \text{ cm}$

Trou de boulin traversant : 12 x 14 cm.

• UC 4 (photo 84)

Ouverture dans M 630 : jambage nord avec parement très net avec chaînage d'angle ; le côté sud a

disparu : largeur supposée de l'ouverture : 0.80 m environ

La fonction de cet ouverture n'a pas pu être déterminée : porte, fenêtre ?

Parement visible: vertical, hauteur de 0,70 m

Base de l'ouverture non reconnue Altitude à la base : 94 m NGF

Composition de la maçonnerie: en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs de chaînage : 60 x 15 cm ; 35 x 10 cm.

M 640 (photo 81) - M 641

Mur rectiligne de 3,50 m de longueur, d'épaisseur 1 m, limite est du bâtiment A 13. Il fait un angle droit avec le mur M 600 avec chaînage ; le mur M 700 semble buter sur le mur M 640 et fait un angle de 77° avec lui, le mur semble limité au nord par u ne possible ouverture : porte ?

Parement intérieur visible : vertical, 1 m de hauteur

Base des parements non reconnue

Altitude à la base du parement intérieur visible : 96,70 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement extérieur : dalles de schiste 50 x 7 cm ; 37 x 9 cm.

Côté sud-est (fig. 29)

Une grande partie du mur d'enceinte et des archères ont été restaurés avant notre intervention et une partie des murs éboulés remontés. Certaines jonctions initiales entre murs ne sont pas claires car elles ont été perturbées par la restauration. Les relevés pierre à pierre, effectués essentiellement à l'extérieur du mur, n'ont concerné que les parties non restaurées.

M 700 (photos 86, 87)

Mur d'enceinte rectiligne sur plus de 33 m de longueur, d'épaisseur 1,10 m, Il s'appuie sur M 640. La partie haute a fait l'objet d'une restauration importante

Parement intérieur visible : vertical, de 0,60 à 1,50 m de hauteur Parement extérieur visible : vertical, de 0,50 à 1,90 m de hauteur Base des parements : en partie sur le rocher, le reste non reconnu

Altitude à la base du parement extérieur visible : 97,70 à 101,50 m NGF avec de possibles redans

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre Dimensions des blocs du parement intérieur : schiste 50 x 10 cm, 37 x 16 cm

Dimensions des blocs du parement extérieur : schiste à la base 70 x 14 cm, 66 x 7 cm, 60 x 8 cm ; maxi 80 x 9 cm.

M 710 (photo 93)

Epaississement de mur, sur 6 m de longueur, épaisseur inconnue du côté est, à 0,40 m du côté ouest, arrachement côté ouest, il s'appuie sur M 720 ? restauration ?

Parement extérieur visible : vertical, 1,30 m de hauteur

Base du parement non reconnue

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement : schiste maxi 43 x 13 cm

Deux trous de boulins non traversants : section 10×6 cm et 15×14 cm ; différence de hauteur environ 1 m.

M 720 (photo 91)

Contrefort 0,90 m x 0,80 m épaisseur, s'appuie sur M 700, on note une reprise importante en partie haute, s'agit-il d'une restauration ?

Parement extérieur visible : vertical, 1,80 m de hauteur

Base des parements non reconnue

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement : chaînage d'angle en schiste 45 x 20 x 8 cm ; 55 x 28 x 10 cm.

• UC 5 (photo 88)

Ouverture dans M 700 : archère complètement remontée lors de la restauration sur 1 m de hauteur, seule la base avait été retrouvée avant la restauration

Angle de l'archère : 45°

Fente de tir extérieure : 16 cm, mais elle a été entièrement remontée

Largeur de l'archère côté intérieur : 1,10 m Altitude à la base de l'archère : 101,30 m NGF

Parement extérieur visible

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs : dalle de schiste à la base 50 x 60 x 8 cm.

• M 730 (photo 92)

Contrefort, s'appuie sur M 700, perpendiculaire à M 700, 1,20 m x 0,85 m épaisseur

Parement visible : vertical, 1,70 m de hauteur

Base du parement non reconnue

Altitude à la base du parement visible : 101,30 m NGF

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre

Dimensions des blocs du parement : schiste 32 x 8, 50 x 7 cm.

• M 740 (photo 92)

Mur de plus de 2,60 m de longueur, épaisseur 0,70 à 0,75 m, perpendiculaire à M 700, s'appuie sur contrefort M 730, arrachement côté nord

Parement intérieur visible : vertical, 0,30 m de hauteur

Parement extérieur visible : vertical, dans l'alignement du parement de M 730, 0,60 m à 1,30 m de

hauteur

Base des parements : en partie sur le rocher côté ouest, côté est non reconnue Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre Dimensions des blocs du parement extérieur : schiste 40 x 10, 50 x 8 cm.

• M 750 (photo 94)

Mur de plus de 3,6 m de longueur, épaisseur de 0,65 à 0,70 m, perpendiculaire et s'appuyant sur M

700, arrachement côté nord

Parement intérieur visible : vertical, 0,10 m de hauteur Parement extérieur visible : vertical, 0,60 m de hauteur

Base des parements non reconnue

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre Dimensions des blocs du parement extérieur : schiste 36 x 9 cm, 23 x 8 cm.

• UC 6 (photo 89)

Ouverture dans M 700 ? : Archère bouchée ?

Angle de l'archère : 48°

Altitude de la base de l'archère : 101,50 m NGF

Parement visible: vertical

Composition de la maçonnerie: en blocs de schiste pourpré liés à la terre, et blocs de poudingue

Remplissage de l'archère : terre et pierres.

M 760

Epaississement de mur (ou mur sud bâtiment A 16 ?) de plus de 2 m de longueur sur 0,60 m d'épaisseur, plaqué sur M 700

Parement intérieur visible : vertical, 0,25 m de hauteur

Base du parement non reconnue

Composition de la maçonnerie : en blocs de schiste pourpré liés à la terre.

UC 7 (photo 90)

Ouverture dans mur M 700 : archère bouchée lors de sa découverte, devant un possible

épaississement du mur M 700 ou devant le mur du bâtiment A 16

Angle de l'archère : 45° Fente de tir extérieure : 4 cm

Largeur de l'archère côté intérieur : 1,10 m

Parement extérieur visible : vertical, 0,80 m de hauteur

Composition de la maçonnerie: en blocs de schiste pourpré liés à la terre, blocs de schiste taillés

suivant ébrasement, bloc de poudingue pour ébrasement (récent ou d'origine ?)

Remplissage de l'archère : mélange schiste et terre ; dalles de schiste mises de chant en partie haute

Rebouchage restauré au mortier, en bas : liant en argile d'origine.

3.3.2 : Analyse

Le mur d'enceinte

	M 100 (nord-est)	M 500 et M 530 (ouest)	M 600 (sud-ouest)	M 700 (sud-est)
Epaisseur relevée	1,40 à 1,50 m	0,80 à 1,50 m	1,05 m	1,10 m
Hauteur du mur conservé côté intérieur	0,30 à 0,50 m	0,35 m	0,95 m	0,60 à 1,50 m
Hauteur du mur conservé côté extérieur	0,30 à 2,75 m	0,30 à 3,50 m	2 m	0,50 à 1,90 m

Concernant l'enceinte maçonnée, seuls trois des quatre côtés de la basse-cour ont livré des indices de mur. Sur le quatrième côté au nord, l'absence de micro relief nous incite à penser qu'à cet emplacement il n'y avait pas de maconneries.

L'épaisseur du mur d'enceinte côté nord-est et ouest varie de 0.80 à 1,50 m et le côté sud-est est de seulement 1,10 m. Il est clair que l'épaisseur de l'enceinte ne dépend pas de sa vulnérabilité par

rapport à l'extérieur : côté ouest avec un abrupt de 17 m avec l'étang en contrebas, l'épaisseur est la même que du côté sud-est à l'extrémité du plateau, côté le plus exposé.

D'ores et déjà on peut s'interroger sur la valeur militaire et défensive ainsi que sur la hauteur d'une telle muraille.

Les quelques largeurs de murs repérés dans les anomalies assimilées à des bâtiments à l'intérieur de la basse-cour varient de 0,60 à 0,80 m.

Le pourcentage de talus parementés et contreforts visibles par côté de l'enceinte

	M 100	M 110	M 500	M 600	M 700
	(nord-est)	(nord)	(ouest)	(sud-ouest)	(sud-est)
Talus parementé	0 %	100 %	25 % (9.65/38 m)	0%	0 %
Contrefort extérieur	0 %	0 %	23 % (8,10/38 m)	0 %	0 %
Contrefort intérieur	0 %	0 %	0 %	0 %	6 % (1,70/29 m)

Les contreforts extérieurs et intérieurs

Contreforts extérieurs	M 510 (ouest)	M 520 (ouest)		
Longueur	3,60 m	4,5 m		
Largeur	2 m	2,5 m		
Hauteur conservée maxi	0,8 m	1,4 m		
Contreforts intérieurs			M 720 (sud est)	M 730 (sud est)
Longueur			0,80 m	0,85 m
Largeur			0,90 m	1,20 m
Hauteur conservée maxi			1,8 m	1,7 m

La présence ponctuelle de contreforts extérieurs et intérieurs et l'épaississement intérieur de murs de l'enceinte ont été constatés en divers points.

On remarquera ici le faible pourcentage de talus parementés et contreforts. Seul le mur d'enceinte ouest possède deux gros contreforts externes et un talus parementé d'une certaine importance. Ils ont été manifestement construits pour conforter le mur sur un versant abrupt. La muraille sud-est possède deux petits contreforts internes. Le M 720 est au droit d'un épaississement interne du mur de 0,40 m permettant probablement de compenser, à ce niveau, des problèmes de stabilité de la courtine.

La position des bâtiments, systématiquement adossés aux courtines, avait été mise en évidence lors des relevés topographiques en 1999. Elle a été confirmée par nos travaux.

Suite à nos observations, la corrélation entre l'édification d'une enceinte initiale, et de bâtiments postérieurs peut être proposée au moins pour une partie des bâtiments.

Aussi la relation entre la position des bâtiments et des éléments de confortement du mur d'enceinte peut être évoquée du fait de sa faible épaisseur et de la nature fragile d'une maçonnerie en pierres liées à la terre. Cela est illustré par le mur d'enceinte ouest rigidifié avec un bon pourcentage de talus parementés et de contreforts extérieurs importants du fait de bâtiments accolés à la muraille.

Avec un mur d'enceinte en pierres liées avec de la terre d'une épaisseur de 0,80 à 1,50 m, la question de sa solidité pour une protection efficace du château peut être posée. Son corollaire est aussi : quelle hauteur de tels murs aussi peu épais et avec une technique aussi fruste pouvaient ils atteindre ? Quelle est sa fonction véritable : mur d'enceinte ou mur de clôture ?

Le positionnement sur le plan général des murs a permis de constater que l'angle sud-ouest de la basse-cour a fait l'objet de modifications et d'aménagements importants : épaississement interne M 710 en biais de la courtine, contrefort interne M 720, discontinuité entre les murs et adaptation au substrat du bâtiment à l'angle sud-ouest.

Même si une chronologie relative entre certains éléments a pu être établie, on perçoit difficilement la logique de l'enchaînement des faits les uns avec les autres.

Il apparaît au moins que le bâtiment A 14 à l'angle sud-ouest est postérieur à une disposition initiale que l'on ne perçoit plus actuellement. Ce bâtiment est construit en partie sur le versant nord du fossé extérieur et semble avoir un rôle de confortement de tout cet angle de la basse-cour et des bâtiments de cette partie

Dans le même environnement, un peu plus au nord, le bâtiment A13 pourrait aussi, à l'instar du bâtiment A14, avoir été édifié postérieurement à l'enceinte (discontinuité entre mur M530 et contrefort M520).

Ici encore, comme pour la haute-cour, la question de l'entrée de la basse-cour reste ouverte : sur les côtés ouest, sud-ouest et nord-est, il y a des abrupts et un fossé. Il ne reste comme solution que l'accès possible au nord-est, au sud-est ou par le fossé entre la haute-cour et la basse-cour.

Pour la restitution de l'entrée, aucune réponse étayée ne pourra être apportée, toutefois l'examen du cadastre de 1810, avec l'emplacement d'un ancien chemin associé au toponyme « vague de la rue du vieux château » (fig. 8), permet d'émettre l'hypothèse d'une entrée par le côté sud-est entre les structures A 17 et A 18. De plus, une dépression a été révélée par le relevé topographique à cet endroit (fig. 21).

La présence d'archères a été constatée uniquement dans la courtine sud-est : une est bouchée au droit du bâtiment A 16, une autre, très proche de ce bâtiment, est hypothétique, et une troisième a eu une seule assise de retrouvée.

Les archères sont en partie basse de la muraille à 1 m environ du sol.

Si la base des archères est plane avec des dalles de schiste, nous n'avons aucune idée sur le type de couverture : dalle à plat ou voûte par exemple.

On notera que la présence de ces archères contribue à la fragilité de la muraille sud-est qui est la moins épaisse.

Vu l'arasement des murs, il n'a pas été possible de voir si les archères étaient contemporaines de la muraille initiale ou bien postérieures.

L'archère bouchée au droit d'un bâtiment est un élément de chronologie relative entre l'enceinte initiale avec sa défense et la construction postérieure de ce bâtiment.

Dans la courtine nord-est, aucune trace d'archère n'a été décelée malgré la présence de quelques élévations.

Quelques rares trous de boulins ont été repérés dans l'angle sud-ouest des murs de la basse-cour. De section presque carrée, leur dimension est en moyenne de 13 x 13 cm. Seule la présence de deux d'entre eux sur le même mur a permis de relever une différence de hauteur de 1 m environ. Certains sont traversants d'autres ne le semble pas.

3.4 : Matériaux et technique de construction

La description et le relevé de tous les parements visibles des maçonneries ont permis de faire un inventaire des matériaux utilisés pour les maçonneries du château et de quelques techniques de mise en œuvre.

Tous les éléments avancés ci-dessous ne sont que la constatation sur des murs qui n'ont que quelques assises à la base. Aussi il faut être prudent car de véritables élévations sont rares. Toutefois l'intérêt de ces observations effectuées sur l'ensemble des maçonneries du site, permet de proposer une première analyse sur ce sujet.

Nature et taille des matériaux

La quasi-totalité des murs est en schiste pourpré caractéristique avec sa couleur violacée.

Lors des relevés des parements, nous avons constaté fréquemment une fissure traversante dans les dalles de schiste sur toute leur hauteur. Parfois, les pierres sont totalement éclatées, si bien qu'il est difficile de cerner la taille de tel ou tel bloc. Cela est dû à la mauvaise qualité du schiste extrait du substrat pour cette construction.

La totalité des pierres en schiste sont issues directement du substrat autour du château.

Les extractions dans les fossés, les escarpements environnants et dans les carrières à ciel ouvert à quelques dizaines de mètres du site sont très nettes.

Le schiste a été extrait suivant le plan de schistosité du substrat de direction générale est-ouest. Mais nous n'avons pas de trace de débitage car celles-ci se sont érodées dans le temps du fait de la faible résistance mécanique de cette roche locale.

Les autres natures de roche ne sont présentes que de façon marginale : grès, conglomérat appelé aussi poudingue de Montfort et poudingue briovérien.

L'étude des maçonneries permet de constater que le schiste est omniprésent sur toutes les structures du château. Pour la haute-cour, seuls les talus parementés sont construits avec un très faible complément de grès et de poudingue. Pour la basse-cour, les grès et poudingues sont présents, mais toujours en petite quantité, dans les murailles ouest et sud-est et dans les contreforts.

On a donc uniquement des roches extraites dans l'environnement proche du château, et aucune roche distale.

Les prises de cote des moellons des maçonneries montrent que l'on a affaire à des pierres en dalles de schiste posées à plat.

Les dalles ont des dimensions de 40 à 70 cm de longueur maximum, 7 à 15 cm d'épaisseur, et 25 à 30 cm maximum de largeur. On a aussi des boutisses de 30 x 25 x 30 cm de profondeur, voire 60 cm maximum.

Les blocs de grande dimension ont toujours été repérés aux angles des murs, des ouvertures, et des contreforts.

Les dimensions des quelques blocs de poudingue : 40 x 20 cm maxi, en grès 24 x 13 cm environ, 60 x 40 maxi. Ils n'ont été retouché que très rarement de façon rudimentaire et sont en général à l'état de moellons bruts.

En conclusion, il n'a pas été observé de différence de module nette entre toutes les maçonneries du site, et donc cela n'est pas un critère discriminant pour déterminer les phases de construction.

Technique de construction de la maçonnerie

La maçonnerie est constituée de dalles de schiste posées à plat par lit successifs et de boutisses posées perpendiculairement aux parements des murs. La longueur maximum de ses dernières ne dépassant pas 60 cm, elles ne traversaient pas les murs de part en part. Ce sont des éléments de cohésion pour les parements de la maçonnerie en pierres liée à la terre.

L'appareillage de l'ensemble des murs du site est d'une grande homogénéité : il s'agit de moellons de schiste en général, non taillés ou retouchés, mis en place par assisses horizontales de façon très irrégulière et sans assisses continues.

Sur l'ensemble du linéaire des murs relevés, nous n'avons pas trouvé d'éléments discriminants dans l'appareillage des murs et aucune distinction de technique de construction n'a été véritablement constatée sur l'ensemble du site.

Un certain nombre de murs avec des arrachements sur toute leur épaisseur, a permis de comprendre la technique de montage de la maçonnerie : il s'agit de deux parements verticaux en dalles de schiste, quelques boutisses perpendiculaires aux parements par définition non traversantes et d'un blocage intérieur, mélange hétérogène de petites pierres de schiste et de terre. Le fait qu'aucun mortier ne soit mis en remplissage, fragilise ce type de mur. Dès que la couverture s'effondre, ces murs se dégradent très vite, s'ouvrent et les parements basculent de part et d'autre entraînant leur ruine. Ce phénomène se voit fréquemment dans l'habitat rural ancien avec ce type de maçonnerie.

Un autre point a été étudié : l'adaptation des maçonneries au substrat rocheux. En l'absence de dégagement, cette observation n'a été faite que très ponctuellement pour les murs d'enceinte de la haute-cour et de la basse-cour. Nous n'avons semble t-il aucun aménagement du substrat. La maçonnerie est posée directement sur le rocher sans aménagement particulier et le liant à la terre et des petites pierres de calage sont là pour mettre la dalle de base à l'horizontale. S'il faut être prudent, vu le faible linéaire observé du contact maçonnerie/rocher, nous sommes amenés à rapprocher ce phénomène avec celui des nombreux parements talutés retrouvés à la base des murailles et des contreforts sur l'enceinte de la haute-cour et sur la basse-cour notamment côté ouest. Tous ces éléments de confortement des murs d'enceinte ont été réalisés à des endroits avec des pentes et des abrupts importants vers l'extérieur.

Toutefois, ponctuellement, on a constaté sur des linéaires de quelques mètres de la muraille d'enceinte de la basse-cour dans sa partie sud-ouest et sud-est, une adaptation avec des aménagements à redans sur le substrat schisteux.

Pour tous les contreforts de la haute-cour et de la basse-cour et les épaississements de murs, on notera l'absence de chaînage pour liaisonner les différents éléments entre eux, ce qui pose un problème de rigidité. Peut être n'ose-t-on pas dégrader le parement initial très fragile et on appuie uniquement les nouvelles structures (contreforts et épaississements) sur les anciennes.

Leur juxtaposition permet donc de proposer une chronologie relative entre eux.

Une construction en pierres et terre

Une de nos surprises a été de constater que les joints de l'ensemble des maçonneries sont constitués de terre de granulométrie très fine de couleur jaune ocre assimilée à du limon. Sur les dizaines de mètres carrés étudiés, seule une trace de quelques cm² de mortier de chaux de couleur blanche a été retrouvée dans le talus empierré à l'est de la haute-cour (M 230). On a donc à faire à une maçonnerie en pierres liée à la terre pour l'ensemble du château.

Nous rappellerons là-dessus le texte de Poignand (cf. chapitre historique de la recherche) qui constate que le château est bâti en pierres du val (schiste) et sans ciment. Cette affirmation confirme bien qu'il a une bonne connaissance du site. Nous sommes aussi arrivés à la même conclusion. Au départ, nous nous sommes demandés si le mortier, qui aurait pu être utilisé, ne s'était pas dissous au fur et à mesure du temps et aurait disparu. Lors de discussions avec le maçon, nous avons appris que lorsqu'il nettoyait les maçonneries, il retrouvait systématiquement de la terre comme liant dans les murs et un limon jaune lors des dégagements préparatoires de part et d'autre de ces murs. Nous avions constaté, lors des relevés pierre à pierre des parements, que la terre avait disparu à la surface des joints et qu'elle ne se retrouvait que quelques centimètres à l'intérieur des maçonneries et ceci sur l'ensemble des murs. L'observation minutieuse des maçonneries a confirmé ses propos. Cette spécificité du château de Boutavent est une donnée importante sur la technique de construction utilisée (voir chapitre suivant).

Nota : la présence de limon jaune au droit des murs permet de se poser la question de la possibilité d'élévation en terre sur des solins en pierres pour certains murs du château et bâtiments internes.

La couverture

Il faut signaler que lors des restaurations dans la basse-cour, un grand nombre de dalles de schiste provenant de la couverture des bâtiments ont été retrouvées le long de la courtine nord-est et sud-est notamment.

La zone d'extraction se trouve dans un environnement proche à l'ouest du site (cf. chapitre géologie). Ce sont des dalles de schiste briovérien de couleur verdâtre à beige de 1 à 1,3 cm d'épaisseur avec un maximum de 2.3 cm.

Elles ont un ou deux trous en partie haute pour leur fixation par des clous à la charpente.

Il semble y avoir plusieurs modules avec des dimensions variables : 21 à 24 cm de longueur et de 8, 11, 13, 14, 17 cm de largeur.

Il a même été trouvé ponctuellement des tuiles faitières demi rondes avec une pâte orangée, épaisse de 1,3 cm et de plus de 19 cm de longueur (élément cassé).

Chapitre 4 : Essai de synthèse sur le site

A partir des travaux effectués, nous allons tenter de proposer quelques éléments de synthèse. La mise en parallèle de ce site avec d'autres châteaux bretons récemment fouillés ne sera qu'ébauchée car à Boutavent, sans fouilles, sans datation et sans identification des structures, seule la morpho typologie du site et quelques aspects des techniques de construction peuvent être évoqués.

Nous exposerons aussi les premiers résultats de la prospection que nous avons entamée dans l'environnement du château.

Enfin nous conclurons sur quelques réflexions concernant la problématique de la datation et de la fonction de ce site.

4.1 : Le plan général du château

Nous avons pu dresser un plan général des structures observables actuellement : celui-ci est l'état final des évolutions du château (fig. 13).

A l'issue des destructions, la description que fait Poignand en se rappelant son enfance, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, est une enceinte flanquée de plusieurs tourelles à moitié démolies (ADIV 1 F 1049/3) et des emplacements de plusieurs tours et tourelles conservées sur 15 à 20 pieds de haut (Poignand 1835). Enfin dès le début du XIXe siècle, il précise que leurs emplacements sont presque rasés.

Le relevé que nous avons réalisé ne montre pas de tours véritables. On a donc du mal à localiser celles qu'il mentionne : ceci pose la question qui ne sera pas résolue sur leur existence véritable ou leur disparition complète. Nous avons une autre interrogation : Poignand ne parle pas de bâtiments dans l'enceinte ; ceux-ci étaient-ils déjà complètement arasés au point de ne plus voir d'élévation dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle ?

La situation du château de Boutavent sur un éperon rocheux, en bord de plateau, à la confluence de deux vallées, est une implantation défensive manifeste. Les travaux d'adaptation du substrat rocheux pour créer des fossés au nord et au sud, ainsi qu'entre la haute-cour et la basse-cour, complètent ce caractère défensif du site.

Les fossés sont taillés pour l'extraction de la roche. L'affleurement rocheux aménagé dans et aux alentours du château permet de montrer que ce promontoire rocheux a subi des transformations importantes. L'horizontalité du niveau de la basse-cour en témoigne aussi.

Une telle disposition d'implantation de site sur des éperons rocheux est connue dès l'Âge du Fer en Bretagne et la réoccupation de certains de ces sites au haut Moyen Âge est attestée (Guigon 1997 p. 23).

Dès le début du Moyen Âge central, on a des créations de châteaux bretons sur de tels sites défensifs :

Fougères : le château est sur éperon rocheux dans un méandre du Nançon. Le réduit de faible surface est au nord du promontoire actuel (Amiot 2000 p. 401).

Vitré : le château occupe l'extrémité du plateau qui domine la Vilaine (Amiot 2009 p. 59).

Le Guildo : le premier château prend la forme d'un éperon barré de taille assez modeste (Beuchet 2008 p. 244).

La Roche Maurice : le château est fondé sur un éperon barré à la confluence de deux cours d'eau et domine une vallée encaissée (Martineau 2004 p. 18).

Castel Cran: le château est situé sur une pointe rocheuse dominant le Blavet, en pente raide. (Guigon 1997 p. 28).

A Boutavent, le plan précis des maçonneries et le relevé topographique permettent d'avoir une vue d'ensemble de la position des murs et des micro reliefs indiquant les probables bâtiments.

Mais notre vision est tronquée : la chronologie des différentes constructions n'est pas connue et le plan est la synthèse de plusieurs siècles d'aménagements qui se sont succédés sans que l'on puisse établir de datation et de chronologie.

Il n'est pas impossible que certains aménagements datent de l'époque moderne au moment où le château est en ruine.

Toutefois nous pouvons faire quelques constatations :

L'emprise générale du site, les formes de la haute-cour et de la basse-cour sont connues ainsi qu'en grande partie la disposition des probables bâtiments intérieurs.

La superficie de 6 500 m² de l'ensemble du château de Boutavent est identique à celle des châteaux bretons importants : Châteaugiron, Vitré ou Hédé qui avoisinent le ½ ha (Brand'honneur 2001 p. 90).

La disposition avec deux espaces distincts est très nette : une haute-cour triangulaire de 500 m² et une basse-cour en forme de quadrilatère irrégulier de 4 300 m², avec dans chaque espace un point culminant qui domine l'ensemble du paysage alentour et le château. Cette disposition bipartite avec une haute-cour et basse-cour rappelle celle classique des mottes avec un fossé entre les deux parties. Mais ici il est difficile de faire un rapprochement car les niveaux NGF respectifs des deux enceintes sont peu différents.

Les courtines du château sont toutes rectilignes, et l'on n'a pas identifié de tour de flanquement extérieure le long des murailles des enceintes. La mise au jour d'une ouverture et de deux départs de murs lors de la restauration du mur nord-est en janvier 2012 n'est pas suffisante pour attester la présence d'une tour.

Les deux principaux fossés, bien visibles, se trouvent entre la basse-cour et la haute-cour et au sud de la basse-cour. Le premier pouvait être fermé côté nord-est par une structure en bois. Le côté nord-est de la basse-cour n'a pas de fossé, mais la plate forme située à l'est, bordée actuellement par un chemin creux, pouvait être une défense avancée.

Nous devons nous rappeler que nous sommes en présence d'édifices qui ont été arasés au fur et à mesure des siècles et dont les fossés ou ouvrages défensifs avancés ont pu partiellement ou totalement disparaître comme l'indique Poignand en 1835.

Notre vision du site actuel est donc tronquée et sans fouilles il est impossible de préciser exactement l'état des défenses aux abords immédiats du château.

La position des portes d'accès au château ne peut être clairement identifiée vu le niveau de destruction des maçonneries. La question de l'entrée ne pourra pas avoir de réponse étayée malgré l'hypothèse avancée au chapitre 3.3.2.

4.2 La haute-cour

A Boutavent, la haute-cour aménagée sur le substrat rocheux est de forme globalement triangulaire. C'est une enceinte en terre dont les déblais proviennent en grande partie du fossé de séparation au sud-est. Le centre de la cour intérieure est à une altitude de 98 m NGF et les talus qui l'entourent la surplombent de 1 à 3 m, les murs d'enceinte étant construits au dessus.

Les parois rocheuses taillées au nord et à l'est montrent clairement que l'on a creusé le substrat pour améliorer la défense et par la même occasion extrait des matériaux pour la construction.

A l'est de la haute-cour, une petite plate-forme de quelques m² culmine à 101,50 m NGF et au nord, un probable bâtiment est adossé à la courtine.

Les murailles sont rectilignes avec une épaisseur constante d'environ de 1,80 m. Il n'y a ni angle ni entrée identifiés et pas d'élément d'architecture de pierre de taille visible.

Cette enceinte avec un talus et des murailles sur un promontoire peut être comparée à quelques sites fortifiés médiévaux bretons ou normands :

Castel Cran: le château est de forme pentagonale avec des murailles rectilignes. Au sommet du promontoire, une plate forme naturelle de 1 500 m² de surface, est isolée par un fossé sec de 12 m de largeur et 4 m de profondeur creusé dans le schiste (Keranflec'h-Kernezne 1891 p.117). Les matériaux extraits du fossé furent probablement utilisés pour les murettes du donjon et les courtines (Guigon 1997 p.28).

Vitré : le château triangulaire forme la proue d'un éperon de schiste qui le porte. L'éperon est protégé au nord par le val de la Vilaine, jadis étang au pied du château. Le front oriental est le point faible de l'éperon (Amiot 2009 p.72).

Le Guildo: le premier château prend la forme d'un éperon barré de taille assez modeste (3 000 à 4 000 m²) et la défense est assurée principalement par l'abrupt des pentes. Au sud un fossé creusé dans la roche sépare l'éperon du plateau à l'emplacement d'un étranglement naturel (Beuchet 2008 p.244).

Le Château Ganne dans le Calvados : c'est un ensemble de trois enceintes hiérarchisées avec une haute-cour ovale de 65 x 45 m isolée par un profond fossé. Au sommet de l'enceinte, sur un bourrelet périphérique qui la ceinture, on observe les vestiges d'un mur maçonné (construit sur un rempart en terre ?) (Flambard Héricher 2008 p.16, 24).

A Boutavent, le point culminant à l'est de l'enceinte et les quelques restes de maçonneries nous font penser à une possible tour carrée de petites dimensions. Son aspect défensif mais aussi symbolique nous semble évident.

On retrouve ce type de disposition par exemple dans deux châteaux bretons :

Castel cran : une redoute carrée de 4 x 4 m, avec des murs d'une épaisseur de 1 m à 1.50 m, est accolée à la muraille. Une pièce rectangulaire de 8 m x 4 m est aussi plaquée contre le mur d'enceinte oriental (Guigon 1997 p.28-29).

La Roche Maurice : le château possède un logis et un donjon avec une salle de 25 m² et des murs de 2 m à 3.2 m de largeur, et une autre tour triangulaire d'une surface intérieure de 11 m² (Martineau 2004 p.21 et 23).

A Boutavent, les murs de l'enceinte sont doublés de talus parementés et de contreforts à leur base sur un grand linéaire : 40 % avec des talus parementés, et 10 % avec des contreforts extérieurs. On a parfois identifié deux états successifs : un contrefort puis un talus parementé. Le rôle de ces

adjonctions est manifestement de conforter la base du mur d'enceinte sur les versants abrupts.

Le cône d'éboulis au nord-est du point culminant de cet ouvrage est une autre illustration des difficultés d'assise des murs sur le substrat. Enfin, l'absence de mortier dans toutes les maçonneries et la nature friable des blocs de schiste ont largement contribué à cet état de démolition.

Ceci montre que la stabilisation et le renforcement des murailles sont des problèmes constructifs majeurs de la haute-cour. En général, les contreforts externes dans les châteaux ont un rôle de raidissement de la courtine pour sa stabilité (Mesqui 1991 p.234).

On retrouve ces dispositions constructives sur des châteaux comme :

Guingamp: le deuxième état de construction met en évidence une enceinte maçonnée avec une muraille de 2,30 m de largeur et de puissants contreforts de 3 à 5 m de longueur et 0,70 m de largeur. Ces derniers renforcent les angles de l'enceinte. Un autre contrefort avec des désordres laisse supposer une reprise en sous œuvre destinée à compenser une faiblesse de l'assise de l'enceinte (Beuchet 2005 p.57-62).

La Roche Maurice: le plan général du château est parfaitement adapté au relief accidenté. La plateforme est confortée sur tout le périmètre externe par un glacis fondé sur les têtes de rochers les plus saillants. Le talus repose également sur des portions de glacis maçonné qui obturent des profondes saignées naturelles (Martineau 2004 p.21).

Castel Cran : sa forme pentagonale irrégulière a été déterminée par la volonté d'asseoir le rempart en suivant au plus près les contours des crêtes des versants (Keranflec'h-Kernezne 1891 p.117).

4.3: La basse-cour

Cette vaste enceinte en forme de quadrilatère irrégulier a une surface de 4 300 m². Une dizaine de probables bâtiments, organisés le long de l'enceinte, ont été clairement identifiés.

Le nivellement de la cour montre un aménagement du substrat avec deux plate-formes : la principale, presque horizontale, est à 99.50 m NGF et, la seconde, à un niveau inférieur est a 97,50 m NGF. Un espace plus élevé, contre la courtine sud-est, culmine à 102.70 m NGF.

Côté nord, pour la fermeture de la basse-cour, aucune maçonnerie n'a été repérée : existait-t- il une palissade et des éléments en bois qui n'ont laissé aucune trace ? Pour la plate forme côté nord-est de la basse-cour, on peut faire l'hypothèse de lice devant le mur d'enceinte (le chemin creux existant étant un possible fossé comblé qui limitait de cet espace).

La basse-cour est entourée d'un mur d'enceinte de faible épaisseur. Elle varie de 1,40 à 1.50 m côté nord-est, de 0,80 à 1,50 m côté ouest, et 1.10 m côté sud-est. L'épaisseur est la même au bord de l'abrupt ouest qu'au nord-est sur le côté le plus exposé. En général les courtines des châteaux ont une épaisseur moyenne de 2 m (Mesqui 1991 p.236).

Ici, sa faible épaisseur pose la question de la circulation sur son couronnement : en existait-il un ? Si oui, des hourds en bois peuvent être imaginés ou bien un terre plein intérieur pouvait être installé comme chemin de circulation afin de voir au-delà du parapet.

Jean Mesqui indique que parfois dans les châteaux royaux des Corbières de la seconde moitié du XIIIe siècle, des chemins de ronde sont à encorbellement à l'intérieur de la place, car la faible épaisseur des courtines, généralement moins de 1.50 m, n'autorisait pas une circulation suffisamment aisée (Mesqui 1991 p. 237).

Le corollaire à ces interrogations à Boutavent est : quelle était la hauteur de ce mur et sa fonction véritable : mur d'enceinte ou simple mur de clôture ? Cela pose aussi la question sur la valeur militaire et défensive d'une telle muraille.

Sur les murs qui entourent la basse-cour, il n'y a qu'un talus parementé et seulement deux gros contreforts sur le mur ouest. Deux contreforts internes existent sur le mur sud-est : c'était souvent le moyen employé pour éviter la construction d'une muraille trop épaisse ou encore pour permettre l'établissement d'un chemin de ronde plus large au sommet de la courtine (Mesqui 1991 p. 235). A Boutavent, ces contreforts et épaississements de mur permettent de penser que c'était principalement pour compenser des problèmes de stabilité.

Une autre illustration des aménagements à Boutavent est apportée par l'angle sud-ouest de la bassecour avec des modifications importantes : épaississement interne de la courtine, contreforts intérieurs, discontinuité et adaptation au substrat. Le bâtiment qui est construit à cet angle sud-ouest, en partie sur le versant nord du fossé extérieur, a visiblement un rôle de confortement de tout cet angle de la basse-cour et des bâtiments de cette partie.

L'édification de courtines rectilignes offrait une opportunité d'appui pour les bâtiments internes. C'était le cas sur de très nombreux châteaux (Mesqui 1991 p. 56).

Vitré : l'existence de restes de contreforts d'aspect roman sur la courtine est incite à penser que le bâtiment adossé renfermait des pièces (Amiot 2009 p. 60).

A Boutavent, la présence de microreliefs témoigne de murs de probables bâtiments en pierres accolés sur les trois côtés de l'enceinte. Au moins dix d'entre eux ont pu être localisés et leur surface couverte est importante.

La largeur de ces probables bâtiments fait en grande majorité 7 à 8 m, et les longueurs sont très variables de 5 à 17 m.

Les surfaces des plus grandes anomalies topographiques rectangulaires sont de 120 et 136 m² et les plus petites de 22,50 et 27 m². La superficie totale de ces anomalies est de près de 800 m². Mais il faut moduler cela par le fait que ce que nous voyons n'est que l'état final de constructions qui ont été modifiées sur plusieurs siècles, donc d'époques différentes. De plus elles ont pu subir une démolition et des transformations très importantes.

Une autre question ne sera pas tranchée : quelle était la hauteur des bâtiments en pierres retrouvés et avaient-t-ils un seul rez-de-chaussée ou un étage ? Etaient-ils uniquement en pierres ou des élévations en terre ont-elles existé ?

Pour les bâtiments adossés à l'enceinte, il est difficile de déterminer le phasage entre enceinte initiale et bâtiments postérieurs. On peut toutefois remarquer que les constructions adossées à la courtine ouest n'ont pas de murs arrières, contrairement à celles des courtines nord-est et sud-est qui semblent en posséder. Mais la courtine ouest aurait été renforcée par des contreforts extérieurs et des talus parementés à cause de la construction de bâtiments postérieurs.

La dimension des bâtiments est à comparer par exemple avec quelques logis médiévaux fouillés :

Fougères: la partie la plus ancienne du logis ouest, datée au plus tard du milieu du XIIe siècle (Amiot 2000 p. 404), possède une grande pièce de dimensions internes de 16 par 8 m. Cette pièce de vaste proportion, qui pourrait avoir tenu le rôle de aula, a été mentionnée en 1155 (Amiot 2000 p. 411 et 414).

La Roche Maurice : il est signalé un logis seigneurial d'une surface de 200 m² (Martineau 2004) **Le Guildo** : dans l'enceinte du premier état du château un bâtiment de 20 x 7.5 m hors œuvre a une architecture mixte composée de maçonnerie et de pans de bois (Beuchet 2012 p. 41). La fonction des divers bâtiments de Boutavent ne peut être identifiée, mais la trilogie traditionnelle des *aula, caméra, capella* se retrouve fréquemment dans les châteaux. Elle n'est attestée qu'à Rennes et seulement en partie à Vitré, Fougères, La Guerche (Brand'honneur 2001 p. 89).

lci de rares éléments de construction sont visibles : quelques ouvertures, portes et une poterne côté nord-est, de rares trous de boulins de dimensions d'environ 13 x 13 cm avec une différence de hauteur d'1 m entre deux d'entre eux ; certains sont manifestement traversants.

Les seuls éléments d'architecture militaire retrouvés dans la courtine sud-est de la basse-cour sont des archères à ébrasement triangulaire simple. Elles sont positionnées à 1 m du sol et l'une d'entre elle est bouchée, ce qui indiquerait une chronologie relative par rapport à la construction des bâtiments. L'archère est un élément de fragilité d'une muraille déjà peu épaisse. De plus, est-elle contemporaine ou postérieure à l'enceinte initiale?

Les caractéristiques des ébrasements internes des archères ont en général les mesures suivantes : largeur de la fenêtre de tir 60 à 90 cm, faible angle (20 °) pour fragiliser au minimum la muraille (Mesqui 1993 p. 261-262).

4.4 Un château avec une maçonnerie en pierres liées avec de la terre

Le matériau principal est le schiste pourpré extrait des fossés immédiatement autour du château. Quelques rares autres roches ont été mises en oeuvre: grès, poudingues.

Les murs sont en pierres liées à la terre (limon jaune) pour l'ensemble du château. Lors des restaurations, ce limon jaune a été retrouvé par le maçon autour des murs ; cela pose donc la question de la possibilité d'élévation en terre sur des solins de pierres pour certains des murs.

Sur l'ensemble du château, le type de roche utilisé dans la maçonnerie n'est pas un élément discriminant pour une quelconque chronologie relative entre les constructions du site.

Il n'y a pas de différences de modules dans la taille des moellons et le type de parement entre les maçonneries est le même. Cela ne permet pas non plus de différencier des phases de construction.

La maçonnerie est montée avec des dalles de schiste posées à plat par lits successifs et des boutisses posées perpendiculairement dans le mur en pierres. Les assises sont irrégulières et discontinues, et il n'y a pas de distinctions de techniques de construction constatées sur l'ensemble du site.

Les murs sont construits avec un parement de chaque côté et un bourrage intérieur mélange de terre/pierres.

On a observé aussi l'absence de chaînage des contreforts avec les murs d'enceinte initiaux. On appuie directement les nouvelles structures (contreforts et épaississements) sur les anciennes.

Pour les bâtiments adossés à l'enceinte il est difficile de déterminer le phasage entre l'enceinte initiale et les bâtiments postérieurs. On peut aussi noter la fragilité des murs en pierres liées à la terre de l'enceinte lors de la construction des bâtiments avec le problème de la solidité des murailles.

Sur l'adaptation des maçonneries au substrat, des observations ponctuelles ont été faites mais il n'y a pas de véritable aménagement de ce dernier, sauf quelques cas d'adaptation ponctuelle avec des redans. Ceci est à rapprocher de l'utilisation de parements talutés et contreforts de la haute-cour dans son ensemble et de la basse-cour côté ouest et sud-est.

La présence de cônes d'éboulis à trois endroits au niveau de constructions adossées à la courtine est une illustration de la fragilité des assises de certains murs.

Quelques principes constructifs similaires sur certains sites peuvent être signalés :

Castel cran: les murs d'épaisseur de 1 à 1.50 m sont constitués de plaques de schiste de 10 à 15 cm d'épaisseur disposées horizontalement (Guigon 1997 p. 28). Ces murs sont construits grossièrement, comme tout l'édifice, en mortier d'argile et en mauvais moellons de schiste extraits du fossé, sans aucune trace de chocs, ni de taille (Keranflec'h-Kernezne 1891 p. 117). Il y a des trous de boulins de 20 x 20 cm encadrant un blocage de schiste et terre (Guigon 1997 p. 28).

Leskelen : la tour sur la motte est en maçonnerie avec des blocs calés par de la pierraille, le tout avec des traces d'argile (Irien 1981 p. 114).

Guingamp: la première enceinte a un fossé ouvert de 8 m de largeur, entaillé dans la roche sur 3,50 m de profondeur. Au sud on a l'emplacement supposé d'un rempart barré par une maçonnerie en pierres sèches (Beuchet 2005 p. 39).

Enfin, à Boutavent, les dalles de couverture en schiste retrouvées le long des courtines nord-est et sud-est au droit des bâtiments ne représentent que l'état final du site. D'autres types de couverture ont pu exister.

En conclusion, nous insisterons encore, comme l'avait indiqué Poignand en 1835, sur le fait que le site a fait l'objet de récupérations de pierres systématiques vu le niveau d'arasement des murs.

Il relate ces récupérations entre la deuxième moitié du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle : les tours et tourelles sont presque rasées (ADIV 1 f 1049/3), les murs, bastions, les tourelles sont achevés de démolir, les meilleures pierres ont été emportées et leur débris ont achevé de combler les douves (Poignand 1835). Enfin il précise que les voisins ont enlevé les pierres à mesure qu'ils en avaient besoin pour bâtir et réparer leurs maisons (ADIV 1 f 1049/3).

Le fait que le liant des maçonneries soit de la terre a dû faciliter ce travail de démantèlement des maçonneries.

Le caractère systématique de la démolition est aussi illustré par le fait qu'aucune pierre de taille d'encadrement d'ouverture, de cheminée ou autre, ne soit plus visible sur le site (toutefois il peut exister des éléments enfouis dans les remblais).

4.5 : L'environnement du château

L'étude d'un château ne peut se concevoir sans s'intéresser à son environnement

Dans son article, Jérôme Cucarull mentionnait que celui du château de Boutavent était relativement préservé (Cucarull 2001 p. 22).

Dans les quelques documents anciens (cf. chapitre cadre historique), il est fait mention dès 1325, avec le manoir de Boutavent, des vergers, du nez de l'étang et du fief du manoir (Morvan 2009 p. 215). En 1513 le *chasteau et métairie* de Boutavent sont cités, et en 1626 les ruines du château et le moulin auraient été vendus (cf. chapitre cadre historique).

Sur la carte de Cassini, levée entre 1785 et 1787, sont représentés l'emplacement des étangs de Boutavent, Penhouët et de Carail, le moulin et le village de Boutavent, et l'étendue de la forêt de Paimpont jusqu'à Saint-Péran (fig. 7).

Sur la carte d'état major de 1855, figurent également l'emplacement des villages et des étangs de Boutavent et de Penhouët, le moulin de Boutavent, et la limite entre les communes de Saint-Péran et Iffendic (ADIV 7 Fi 11-20).

L'étude des deux plans cadastraux d'Iffendic de 1810 (ADIV 3 P. 5609) et de 1845 (ADIV 3 P. G) apporte d'avantage de renseignements :

- Plan cadastral de 1810 : autour de l'emprise du château, on note des éléments qui sont caractéristiques de son finage : les garennes, le moulin de Boutavent, les étangs de Boutavent et Penhouët, le bois du buisson de Boutavent (fig. 8).

On notera, ainsi que la parcelle où est implantée le château, que le moulin, les étangs et le bois appartiennent toujours aux d'Andigné de la Chasse (ADIV 3 P. 1223).

D'autre part, il est intéressant de voir que les formes des parcelles sont très irrégulières dans l'environnement immédiat du château en comparaison des parcelles en lanières visibles plus loin.

Le nom des parcelles autour du site est aussi intéressant. Sur l'emprise du château : vieux château de Boutavent. Et dans l'environnement immédiat : clos et vague de la Mézière du château, vague de la rue du vieux château, clos de la porte.

- Plan cadastral de 1845 (fig. 7 et 9): on retrouve les mêmes éléments, mais déjà certains parcelles ont été modifiées par rapport au plan de 1810, et la comparaison entre les plans montre une différence dans l'accès du château: en 1810 il se faisait par la courtine sud-est dans sa partie est, alors qu'en 1845 il se faisait à l'angle des courtines sud-est et nord-est. On a donc encore à ce moment une modification qui indique que l'accès du château est encore utilisé probablement par les récupérateurs de pierres encore en place. Ceci confirmerait les dires de Poignand au sujet de la poursuite des démolitions jusqu'au début du XIXe siècle.

Le nom des parcelles est légèrement différent. Sur l'emprise du château : emplacement et butte de l'ancien château de Boutavent. Autour du site : le verger du château, dans le chatel .

En 1845 encore, la parcelle de l'ancien château, le moulin, l'étang de Boutavent et de Penhouët et le bois sont toujours aux d'Andigné de la Chasse (ADIV 3 P 1225).

En 1835 Poignand avait signalé de nombreux étangs autour du château de Boutavent et y voyait un élément de défense de celui-ci. Si sa conclusion est erronée, ses observations sur les aménagements hydrauliques autour du site sont judicieuses : on notera par exemple que les étangs de Boutavent et de Penhouët sont directement à l'ouest et à l'est du château.

A l'ouest du site, l'étang de Boutavent a été crée avec une chaussée dans une vallée encaissée à 18 m au dessous du château. Il forme une protection naturelle du site du fait du relief topographique.

La hauteur de la digue fait environ 5 m. L'étang a une superficie de près de 3 ha, pour une longueur de 700 m et une largeur moyenne d'environ 40 m. Le moulin en aval de la digue est détruit et il ne reste plus que des bouts de murs (Guilmain 2010).

Le plan cadastral de 1845 représente le système de déversoir et un trop plein taillé dans le substrat. L'étang de Penhouët était lui aussi sur le plateau et sa superficie était de près de 12 ha (700 m de long et 170 m de large). Sa digue est éventrée et ne fait que 2 m de hauteur maximum.

On notera que dans les états de section de 1810 ces deux étangs sont qualifiés de poissonneux (ADIV 3 P 1221, 1223 section O parcelles n°198 étang de Boutavent et n°368 étang de Penhouët).

Nous avons mené des prospections aux alentours du site qui ont permis de localiser des carrières et une enceinte de plusieurs hectares au sud-est du château (fig. 30). Celle-ci, de forme curviligne, se ferme au nord-est, sous forme d'un talus, avant le chemin creux bordant la plate-forme du château (photo 95) et au sud-ouest sur l'étang de Boutavent. De plus, elle passait juste à côté de la queue de l'étang de Penhouët.

Cette limite a un tracé général courbe (à l'origine de 1, 3 km) et délimite une surface de 25 ha environ. Elle est matérialisée encore actuellement dans le bois de Boutavent par un système talus/fossé extérieur sur plus de 700 m de longueur et de façon continue. Le talus mesure 2,80 à 3 m de largeur et 0,40 à 0,50 m de hauteur par rapport au terrain naturel et le fossé 3 à 3,30 m de largeur et 0.30 à 0,60 m de profondeur (soit 1,10 m maximum entre le fond du fossé et le haut du talus). Le profil de cette structure est émoussé mais ses dimensions sont régulières sur tout le tracé en milieu forestier (fig. 31 et photos 96, 97).

Le système talus/ fossé de l'enceinte dans le bois est coupé par un système des limites parcellaires rectilignes qui lui est donc postérieur.

Dans ses parties nord et est, la limite de l'enceinte est matérialisée, sur les plans cadastraux de 1810 et 1845, par un chemin. Comme les cadastres anciens, la photo aérienne de 1950 fait encore apparaître clairement cette limite alors que les photos récentes sont bien moins explicites (**photos 98, 99)**.

La route actuelle d'Iffendic à Saint-Péran, de direction nord-sud et qui coupe l'enceinte de part en part, a été réalisée dans la deuxième moitié du XIXe siècle car elle n'apparaît pas sur la carte d'état major de 1855 mais est indiquée sur celle de 1889 (ADIV 7 Fi 8/53).

Cet espace enclos est en bord de plateau : il comprend une vallée encaissée avec un cours d'eau qui débouche à l'est de l'étang de Boutavent. On y a retrouvé plusieurs charbonnières vraisemblablement contemporaines

On notera que la métairie de Boutavent est située à l'extrême nord à l'intérieur de l'enceinte, et qu'un des bâtiments porte la date de 1661 (cf. site internet Glad : patrimoine.region-bretagne.fr : ferme de Boutavent) et que la métairie du Perray est au sud-ouest de l'étang de Boutavent, à l'extérieur de l'enceinte.

A 800 m en amont de l'étang de Boutavent, sur le ruisseau de la Charrière Marqué, une digue éventrée a été localisée. Celle-ci mesure 4 m de hauteur environ et 60 m de longueur. Ses parements amont et aval sont empierrés.

La chaussée se situe dans un rétrécissement rocheux de la vallée qui est encaissée à cet endroit. Sur les cadastres anciens d'Iffendic (1845) et de Saint-Péran (1823), cette digue éventrée est indiquée et appelé la digue de l'étang neuf (photos 100 à 102).

On notera qu'autour de Boutavent, parmi les nombreux étangs, Poignand signale deux digues éventrées ; la digue retrouvée pourrait être très vraisemblablement une de celle-ci (Poignand 1835).

Actuellement il existe en tête du bassin versant du cours d'eau un autre étang encore en eau représenté sur les cadastres de 1810 et 1845. Il est appelé l'étang de la Charrière Marqué.

Tous ces éléments dans l'environnement du château (garennes, étangs, moulins, bois, parc, métairie), pouvaient constituer le finage du château de Boutavent qui a dû se constituer au fur et à mesure des siècles depuis la création du site fortifié.

Michel Brand'honneur fait le même constat pour les mottes où leur finage immédiat est fortement marqué et structuré par des éléments caractéristiques : l'étang, le moulin, le bois, la métairie et les parcellaires elliptiques (Brand'honneur 2001 p. 195).

Ces éléments de l'environnement des châteaux ont été mis en évidence par exemple à Montbourcher en Cugen (Cucarull 2000 b) ou récemment dans la forêt de Domnaiche (Meuret 2010).

A Boutavent, leur préservation et leur fossilisation dans le paysage sont tout à fait remarquables. On est tenté de mentionner la comparaison avec celui du château de Comper à quelques kilomètres à l'ouest. Ce château ayant appartenu aux seigneurs de Gaël/ Montfort est lui aussi en lisière de la forêt de Brécilien (Bellamy 1896 p. 704).

Un aveu de 1679 décrit le domaine proche du château de Comper :

« ...le dit château est cerné de 4 grands **estangs** avec leurs chaussées et retenues des eaux appellez le grand estang, l'estang du bignon, l'estang du moulin et l'estang du verger qui fluent les uns dans les autres et deux viviers ... joignant avec leur chaussées.

Les moulins de Comper estant au dessus des dittes estangs appellez les moulins du haut et les moulins d'en bas.

Le parc dudit château de comper cerné de murs par endroits, bois taillys de trescouet contenant environ soixante journeaux y compris de haute futaye y estant, joignant d'un costé la forest de Comper et le ruisseau descendant desdits moulins de Comper d'autre costé à la croix au blant et de touttes pares à terre du dit seigneur baron de gael, garennes et droits de chasse dans toute l'estendue de la forêt de bresillien, a toutes sortes de bestes, ... et font les hommes, et subiets de la baronnie dudit Gaël tenus d'aider à faire la hue, tant aux loups, qu'autres bettes lorsqu'ils en sont requis de la dite seigneurie à peine d'amande et arbitrage de justice en cas de deffaut

Et peult le dit seigneur establir ses gardes et foressiers despendants de la dite baronnie lesquelles font leurs rapports devant les juges d'y celle pour faire condamner les délinquants aux amandes suivant les ordonnances des eaux, bois et foreses.

La **métairie** du rox (ou roc) situé au village de Comper » (ADIV 20 J 16)

Aussi pour la grande enceinte en terre de Boutavent nous proposons l'hypothèse d'une limite du domaine proche avec par exemple un parc à gibier directement associé au château et en limite de la forêt de Brécilien.

Casset indique que les espaces aménagés autour des manoirs et des châteaux sont abondamment mentionnés par les sources écrites variées, autant médiévales que modernes qui énumèrent vergers, prés, jardins, garennes, étang, vivier, bois. Les historiens des institutions ont bien démontré qu'il s'agissait d'une part du domaine indissociable du bâti résidentiel et transmissible ce celui-ci, mais on s'est peu interrogé sur les réalités matérielles de ces dispositions. Ces éléments commencent à être mis en évidence dans l'environnement des châteaux bretons (Casset 2005/2006 p. 53, Duceppe-Lamarre 2012)

4.6: datation du site

L'origine de Boutavent, comme étant un ancien oppidum gaulois ou une résidence du roi Judicaël au VIIe siècle et de Salomon au IXe siècle, est sans fondement et aucune donnée ne vient étayer ces affirmations. L'attrait pour les études celtiques par Poignand (cf. ADIV 1 F 1049) et les textes anciens relatant des faits du haut Moyen Âge dans la région sont venus, très vraisemblablement, nourrir la légende et la tradition d'une résidence royale sur le site.

Si la première mention date du début du XIIIe siècle, on peut penser que le château devait exister dès le siècle précédent : a-t-il été créé durant le XIIe siècle, voire avant ? Quelle était sa taille initiale : haute-cour unique ou haute-cour et basse-cour dès le début ? Cette haute-cour n'a-t-elle pas été l'ouvrage initial du site avec une enceinte en terre et des ouvrages intérieurs en bois remplacés ultérieurement par de la pierre ?

Il n'est pas possible de répondre à ces questions dans l'état actuel de nos connaissances.

Toutefois, pour les premières traces des châteaux bretons, qui ont été fouillés récemment, elles sont attribuées en général au XIe-XIIe siècles. Au XIIe siècle, la Bretagne est l'enjeu d'âpres luttes entre le pouvoir capétien et les Plantagenets et nombre de châteaux bretons sont alors reconstruits en pierre. L'influence des deux puissants antagonistes se retrouve dans l'architecture des nouveaux châteaux qui s'inspirent tantôt des modèles anglo-normands ou français (Beuchet 2011 p. 63). Pour une partie d'entre eux, les transformations importantes sont faites au XIIIe siècle avec des châteaux à cour et une architecture militaire philippienne (Amiot 1994).

Les indications chronologiques trouvées lors des fouilles de quelques châteaux bretons peuvent être évoquées :

Vitré: un acte de donation de l'abbaye de Marmoutiers de 1064-1076 fait état de deux châteaux (Amiot 2009 p. 59). Les vestiges les plus anciens du château remontent à l'époque romane. Dans les sondages de la place, il a été mis en évidence une basse-cour avec des sols d'occupation attribués à la fin du XIe siècle (Amiot 2009 p. 59-60). Au début du XIIIe siècle, c'est à André III de Vitré que l'on attribue la reconstruction du château dans son périmètre actuel et la fortification de la ville (Amiot 2009 p. 62).

Fougères: c'est un château en bois dès la fin du Xe, début du XIe siècle (Cucarull 1990 p. 73, Amiot 2000 p. 401). La vaste deuxième enceinte correspond à la basse-cour primitive entourée de murs dès la fin XIIe siècle avec la construction d'un autre ouvrage avancé au milieu du XIIIe siècle (Amiot 2000 p. 402).

Guingamp: première enceinte de 1 300 m² avec rempart en terre et maçonnerie en pierres sèches avec datation X-XIIe siècle, deuxième état avec une enceinte maçonnée XII-XIVe siècle (Beuchet 2005 p. 55 et 57).

La Roche Maurice : cinq phases d'occupation réparties entre le XIe et le XVIe siècle (Martineau 2011 p. 65)

Le Guildo: la première fortification est une enceinte avec un rempart de pierres sèches. Les quelques éléments de datation recueillis en fouille témoignent d'une occupation au XIe siècle. Cette enceinte est détruite dans les premières décennies du XIIIe siècle pour la construction d'un grand château en pierres (Beuchet 2012 p. 41).

Castel Cran: la monnaie découverte en fouille est attribuable au Xe-XIe siècle. L'hypothèse d'une fortification carolingienne parait difficile à soutenir du moins en ce qui concerne les restes actuellement visibles qui évoquent les techniques en vigueur au Moyen Âge central (Guigon 1997 p. 28).

A Boutavent, aucun élément tangible n'a été trouvé. Si la datation du début du château ne peut être éclaircie, il en est de même pour son abandon. Quelques éléments céramiques trouvés lors des restaurations sont dans une fourchette chronologique du XIII-XIVe au XV-XVIe siècles, et de plus le château est mentionné en ruines vers 1541 (cf. cadre historique).

La morphotypologie du plan du château et des éléments d'architecture sont très minces : une hautecour et une basse-cour avec des courtines rectilignes, sans tour de flanquement et des archères dans une muraille. Autre point, nous n'avons pas de vestiges des portes d'entrée du château qui auraient pu livrer des indications typologiques. Enfin, il semble qu'il n'y ait pas de renforcement des maçonneries pour une adaptation à l'artillerie.

Si les enceintes se retrouvent durant tout le Moyen Âge, le flanquement fait sont apparition au cours du XIIe siècle et devient l'archétype de la fortification philippienne au XIIIe siècle (Mesqui 1991 p. 22/36/43).

Toutefois Jean Mesqui précise que les châteaux s'adaptent aux contraintes: le site détermine de façon générale le plan basé sur une utilisation optimale des défenses naturelles. Il s'adapte au relief bordant en général les abrupts et défend le fossé séparant l'éperon barré du plateau. Le flanquement est en général parcimonieux, souvent déterminé par la volonté de puissance plus que par la stricte fonctionnalité (Mesqui 1991 p. 72).

De plus, l'emploi de l'archère, systématisé comme élément de défense, ne semble s'imposer qu'à la fin du XIIe siècle (Mesqui 1993 p. 253) et au début du XIIIe siècle. Nous avons des exemples d'archères au niveau de la cour interne (Mesqui 1991 p. 238).

En définitive, la forme et les quelques éléments d'architecture du château de Boutavent n'apportent aucun élément pour préciser la datation du site : la fourchette XIIIe-XVIe siècle est imprécise et ses limites exactes inconnues.

4.7: Fonction du site

Enfin nous nous interrogerons sur la fonction du site en évoquant quelques points :

Le château de Boutavent peut être classé dans les châteaux majeurs des seigneurs de Gaël/ Montfort. La mention de la Aula de Boutavent au début du XIIIe siècle le démontre : le mot Aula est réservé aux châteaux majeurs et palais épiscopaux. (Brand'honneur 2001 p. 50-52).

Toutefois il faut rappeler les autres principales résidences des seigneurs de Gaël/Montfort au Moyen Âge (Guilmain 2011), Gaël, Montauban, Montfort reconstruit vers 1375, ou le château de Comper construit au XIIIe siècle avec un plan rectangulaire, une tour ronde à chaque angle, des courtines élevées, le tout entouré de larges fossés (Bellamy 1896 p. 698-699, Bellevue 1913 p. 163).

A Boutavent, à la vue des vestiges relevés, la valeur défensive de la muraille de l'enceinte pose question : la nature de la construction en pierre liée à la terre, l'absence de tour et un mur d'enceinte avec une faible épaisseur ou plutôt un mur de clôture ? La présence ou pas d'un chemin de ronde sur le mur d'enceinte ? On peut donc s'interroger sur la valeur militaire du site au XIIIe siècle et après.

Par rapport au plan de châteaux et d'enceintes non flanquées, Jean Mesqui rappelle que les édifices secondaires reçurent eux aussi une formalisation géométrique en remplaçant voire en supprimant totalement les tours. Nécessairement, ces enceintes de second rang dépendent très étroitement des conditions topographiques ou historiques : pour un seigneur de second rang, il est difficile de remodeler le terrain d'assise ou de prévoir un plan sophistiqué impliquant la reprise de structures antérieures (Mesqui 1991 p. 55).

Jean Mesqui indique même que l'archère a un rôle dissuasif au-delà de son rôle purement fonctionnel. Le nombre et la lisibilité des fentes externes des archères fut un élément les plus ostentatoire de la puissance de la fortification comme le nombre et la force apparente des tours (Mesqui 1993 p. 256).

Le château de Boutavent est le siège de seigneurie de la puissante famille des Gaël-Montfort avec un rôle symbolique sur le fief. Le château est aussi l'expression dans le paysage d'une organisation économique et sociale

La haute-cour a un rôle militaire mais aussi un rôle symbolique et sa reprise par son confortement serait pour préserver un élément, une marque pour une volonté de respect.

La basse-cour serait le lieu résidentiel et d'activité du seigneur. Elle a aussi un rôle économique avec l'environnement du château : étang, moulin, bois, foret, garenne, métairie...

Enfin, la modification de l'appellation du site (aula au XIIIe siècle manoir au XIVe siècle, hébergement au XVe siècle) ne correspond-t-elle pas une modification de son statut comme le font remarquer des historiens pour d'autres sites ? (Brand'honneur 2001 p. 51, Meuret 2013 p. 70).

Conclusion

Une des activités du CERAPAR est d'accompagner la mise en valeur de sites castraux du Moyen Âge en Ille-et-Vilaine par des opérations de relevés et d'analyse du bâti comme anciennement sur le château ducal de Saint-Aubin-du-Cormier et l'enceinte urbaine de Montfort-sur-Meu ou plus récemment sur les mottes castrales de Chevré et de Goven.

L'opération, sur le château de Boutavent, a été menée en collaboration étroite avec Montfort communauté, la commune d'Iffendic, l'Ecomusée du Pays de Brocéliande et le service régional de l'archéologie, tant pour les opérations sur le terrain que pour les actions de communication lors de visites du public. Le CERAPAR a aussi participé à la conception des nouveaux panneaux du parcours d'interprétation mis en place en 2013, ainsi qu'à la réalisation du parcours ludique « Les mystères de Boutavent ».

Ce site naturel est aussi une réserve archéologique : la volonté de l'Ecomusée et de la communauté de communes est de développer et de porter une politique de valorisation avec son aspect touristique ainsi que de diffuser sa connaissance car c'est un site encore en partie méconnu.

Notre intervention (de 2011 à 2012) avec le relevé topographique (sur 1,6 ha) et le relevé des éléments bâtis (sur 220 m de longueur) a permis d'étoffer le dossier documentaire sur le château et

ses environs, après une première description faite par Jérôme Cucarull en 2001 à la suite du premier relevé d'ensemble réalisé par les élèves de l'IUT de rennes en 1999.

Le plan complet a été réalisé et les aménagements intérieurs et extérieurs du château ont été localisés.

Le relevé topographique a permis de positionner l'intégralité des microreliefs du site et de ses abords immédiats.

L'étude des maçonneries a permis de comprendre les techniques de mise en œuvre des matériaux ainsi que l'adaptation au substrat, de façon ponctuelle, sur la partie basse de l'enceinte.

Le début de la prospection de l'environnement du site a permis de commencer à appréhender le finage du château en grande partie conservé : étangs, moulin, garenne, bois, métairie, limite.

Mais notre travail de relevé trouve ses limites inhérentes à ce type d'intervention en l'absence de fouilles, de détermination de la nature exacte des structures et de leur datation.

L'état du site montre un arasement quasi systématique de toutes les maçonneries et une démolition de toutes les structures avec la disparition presque complète de tous les éléments d'architecture. La vision actuelle du site n'est que l'état final du château dont les structures ont évolué au Moyen Âge voire jusqu'à l'époque moderne.

Les quelques comparaisons morpho typologiques que nous pouvons faire sur le plan et l'étude des maçonneries permettent de constater l'aspect singulier du château de Boutavent dans le corpus des châteaux bretons.

Outres des sondages archéologiques qui pourraient être réalisées dans le futur, les recherches sur son environnement en grande partie préservé seraient à poursuivre :

Sur les plans bibliographiques et archivistiques, nous n'avons pas apporté d'éléments nouveaux sur le site, mais dans les documents anciens, il nous apparaît que pour l'époque moderne, la recherche aux archives départementales de Loire-Atlantique et dans les fonds des notaires des XVIII et XVIII siècles aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine pourrait apporter plus globalement des nouvelles données sur l'environnement du château.

Celles-ci seraient par exemple à comparer avec le cadastre du début du XIXe siècle car on note qu'à cette époque encore, le propriétaire des ruines du château possède encore un certain nombre d'éléments qui auraient pu constituer son domaine proche (moulin, étangs, bois...).

Ce site castral, très arasé, est difficile à appréhender au premier abord faute d'élévations significatives et reste encore méconnu, mais il a une place historique et archéologique importante dans le corpus des châteaux bretons. Ce site constitue encore un vaste champ pour de futures recherches pour les archéologues et les historiens.

Bibliographie

Archives

ADIV : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

ADIV 4 J 133 - Fonds des bouillons, début XXe siècle, Iffendic

ADIV 20 J 16 - Fonds de Montigny, procès verbal de l'état du château de Comper, 1698, fait à la requête de Mme de Montigny

ADIV 1 F 1049/3 – Fonds de la Borderie, notice historique sur l'arrondissement de Montfort par Poignand

ADIV 7 Fi 11/20 - Carte état major Rennes, 1855, N° 75, 1/80 000

ADIV 7 Fi 8/53 - Carte état major RENNES, 1889, N°75,1/80 000

ADIV 7 Fi 1/10 - Carte de Cassini Rennes N°129 1/86000

ADIV 3 P. 5609 - Plan du cadastre d'Iffendic 1810 section O feuilles 1 et 2

ADIV 3 P. G - Plan du cadastre d'Ifffendic 1845 section S3

ADIV 3 P. 1221,1223 - Tableau indicatif des propriétés foncières, Iffendic, 1810

ADIV 3 P 1225 - Tableau indicatif des propriétés foncières, Iffendic, 1846

Amiot 1994

AMIOT (C.) - Le château d'Aubigné et les châteaux à motte avec constructions en pierres en Bretagne, Bulletins et mémoires de la société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine tome XCVI, 1994 p. 37-88.

Amiot 1999

AMIOT (C.) - Lignages et châteaux en Bretagne avant 1350, thèse, université de Rennes 2, 1999, 4 tomes.

Amiot 2000

AMIOT (C.) - *Nouvelles observations sur le logis du château de Fougères en Bretagne* Bulletins et mémoires de la société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, tome 78, 2000 p. 401-434.

Amiot 2009

AMIOT (C.) - *Une ville castrale : le château* p 59-71 in Vitré : histoire et patrimoine d'une ville sous la direction de Daniel Pichot, Valérie Lagier et Gwenolé Allain, Edition Somogy, PARIS 2009

Banéat 1927

BANEAT (P.) - Etude sur les voies romaines du département d'Ille-et-Vilaine. Bulletins de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine, tome LIV, 1927 p. 3-82.

Banéat 1928, 1929

BANEAT (P.) - Le Département d'Ille-et-Vilaine, Histoire - archéologie – monuments, tome II 1928, tome III 1929, J. Larcher, Rennes, réédition éditions régionales de l'ouest, Mayenne, 1994.

Barrie, Marcon 1989

BARRIE (R.), MARCON (G.) - Le château de Montfort, inventaire général, écomusée de Montfort, 1989.

Bellamy 1896

BELLAMY (F.) - La forêt de Bréchéliant, la fontaine de Bérenton, quelques lieux d'alentour, les principaux personnages qui s'y rapportent, Tome second, Rennes, 1896.

Bellevue 1913

BELLEVUE (X. de) - *Paimpont / Marquis de Bellevue* 2^e éd. De Paris : Champion 1913, réédition Marseille : Laffite 1980, château de Boutavant p 154-155.

Beuchet 2005

BEUCHET (L. dir.) - Guingamp (Côtes-d'Armor) le château, rapport final d'opération, Cesson-Sévigné, INRAP grand ouest 2005.

Beuchet 2008

BEUCHET (L.) - *Crehen château du Guildo (Côtes-d'Armor)*, Archéologie médiévale, tome 38, 2008, p. 244.

Beuchet 2011

BEUCHET (L.) - Les châteaux en Bretagne : le nouveau visage des châteaux forts p. 62-65 Archéologia, N°493, novembre 2011.

Beuchet 2012

BEUCHET (L.) - *le Guildo (Côtes d'Armor), Archéologie d'un château breton,* Dossiers d'archéologie, N°349, p. 40-45, Janvier / fev 2012.

Brand'honneur 1990

BRAND'HONNEUR (M.) - Les mottes médiévales d'Ille-et-Vilaine, institut culturel de Bretagne, Centre régional d'archéologie d'Alet , université de Rennes I, 1990.

Brand'honneur 2001

BRAND'HONNEUR (M.) - Manoirs et châteaux dans le comté de Rennes - Habitat à motte et société chevaleresque (XIe-XIIe siècle), Presses universitaires de Rennes RENNES, 2001.

Briard, Langouët, Onnée 2004

BRIARD (J.), LANGOUËT (L.), ONNEE (Y.). – Les mégalithes du département d'Ille-et-Vilaine, Institut Culturel de Bretagne, Centre Régional d'Archéologie d'Alet, 2004.

de la Borderie 1885 et 1893

de LA BORDERIE (A.) - L'architecture militaire au Moyen Âge en Bretagne, BAB 1885 et 1893, réédition 1991.

Casset 2005/2006

CASSET (M.) - Les parcs à gibiers dans la France du nord et de l'ouest (XIe-XVe siècles) Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Lorient, N°34, 2005/2006 p 53-56.

Cucarull 1990

CUCARULL (J.) - *Le logis du château de Fougères (XI-XVIIIe siècle), essai d'analyse archéologique, D*ossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet, n°18, 1990, p 67-89.

Cucarull 2000 a

CUCARULL (J.) - *Le château de Boutavent à Iffendic,* Glanes en pays pourpré n° 61, 4 ^e trim. 2000 p. 11-15.

Cucarull 2000 b

CUCARULL (J.) - *Un château et son environnement au Moyen Âge et à l'époque moderne : La Roche-Montbourcher à Cuguen,* Bulletins et mémoires de la société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, tome LXXVIII, 2000, p. 205-245.

Cucarull 2001

CUCARULL (J.) - *Le château de Boutavent à Iffendic*, Bulletins et mémoires de la société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine tome 104, 2001, p.21-27.

Cucarull, Leprêtre 2002

CUCARULL (J.), LEPRËTRE (B.) – Observations archéologiques sur la muraille sud de la ville de Montfort, Glanes en pays pourpré n°61, 2 et im. 2002.

Delalande 1925

DELALANDE (H.) - Guide du touriste dans la forêt de Paimpont, Rennes, L. Bahon-Rault, 1925.

Duceppe-Lamarre 2012

DUCÉPPE-LAMARRE (F.) -. Des parcs de chasse ? p. 151-160 in châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne XIII-XVIe siècles dir. Alain Salamagne, Jean Kerhervé, Gérard Danet, presses universitaires de Rennes et Tours, RENNES 2012

Duval 1998

DUVAL (J.-F.) - Occupation et mise en valeur du sol dans la région de Plélan-le-Grand au Moyen Âge Ve - XIIIe siècle, mémoire de maîtrise, université de Haute-Bretagne, Rennes II, 1998.

Dom Lobineau 1707

Dom LOBINEAU (G.-A.) - Histoire de Bretagne, Tome II, Paris, 1707.

Dom Morice 1742

Dom MORICE (P.-H.) - Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, Tome 1, Paris, 1742.

Dom Morice 1750

Dom MORICE (P.-H.) - Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, Tome premier, Paris, 1750.

Eveillard 1975

EVEILLARD (J.-Y.) - La voie romaine de Rennes à Carhaix; recherches autour d'un itinéraire antique, Brest 1975.

Flambard Héricher 2008

FLAMBARD HERICHER (A.-M.) - Le château Ganne, premiers résultats de la fouille archéologique, publications de CRAHM, CAEN 2008.

Grand 1951

GRAND - L'architecture militaire en Bretagne jusqu'à Vauban, Bulletin Monumental, tome 109, 1951 p. 237-271 et p. 357-388.

Guigon 1997

GUIGON (Ph.) - Les fortifications du haut Moyen-Âge en Bretagne, Institut Culturel de Bretagne, Université de Rennes I, Centre Régional d'Archéologie d'Alet, 1997.

Guillotin de Corson 1880-1886

GUILLOTIN de CORSON (A.) - *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, édition Fougeray Rennes, René Haton Paris 6 vol. 1880-1886. Réédition : Editions régionales de l'ouest, Mayenne, 1997

Guillotin de Corson 1897-1899

GUILLOTIN de CORSON (A.) - Les grandes seigneuries de Haute-Bretagne, les châtellenies comprises dans le territoire actuel du département d'Ille-et-Vilaine, tome 1 Le livre d'histoire, 1897-1899, Paris, réédition 1999.

Guilmain 2010

GUILMAIN (E.) - Le château de Boutavent, étude historique et archéologique, dossier enseignant, écomusée du Pays de Brocéliande 2010.

Guilmain 2011

GUILMAIN (E.) - *La tour de Papegault*, dossier enseignant, écomusée du Pays de Brocéliande 2011 **Irien 1981**

IRIEN (J.) - Le site médiéval de Lezkelen en Plabennec, Bulletins de la Société Archéologique du Finistère 1981, p.103-119.

Keranflec'h-Kernezne 1891

KERANFLEC'H-KERNEZNE (C. de) - *Castel-Cran. IXe siècle. Une obole inédite d'Erispoë (851-857).* Bulletin archéologique Association bretonne, 3^e série, X, p.111-143,1891.

Leroux. Provost 1990

LEROUX (G.), PROVOST (A.) - Carte archéologique de la Gaule : Ille-et-Vilaine, édition Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1990.

Marsille 1929

MARSILLE (L.) - Les voies romaines du département du Morbihan, bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, Vannes, 1929.

Martineau 2004

MARTINEAU (J.) - Le château de Roc'h Morvan (la Roche Maurice, Finistère), Archéopages n° 12, juillet 2004, p 18-25.

Martineau 2011

MARTINEAU (J.) - La Roche Maurice, p. 65, Archéologia N493, novembre 2011.

Mesqui 1991

MESQUI (J.) - Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence, tome 1, Paris, Picard, 1991.

Mesqui 1993

MESQUI (J.) - Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence, tome 2, Paris, Picard, 1993.

Meuret 2010

MEURET (J.-C.) - Archéologie, paysage et histoire d'une forêt du Néolithique à nos jours : le massif de Domnaiche-en-Lusanger (Loire-Atlantique), Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, tome 117, n°4, 2010. P 7-84

Meuret 2013

Origines et débuts du manoir. Quelques observations pour la Bretagne, le Maine et l'Anjou, p 67-94, in La demeure seigneuriale dans l'espace plantagenêt. Salles, chambres et tours, dir. Gwyn Meirion-Jones. Presses Universitaires de Rennes. 2013.

Monvoisin 2005

MONVOISIN (B.) - Paroisses et populations dans le pays de Brocéliande au XVe siècle, 2001, réédition 2005, Rennes.

Morvan 2009

MORVAN (F.) - La Chevalerie bretonne et la formation de l'armée ducale 1260-1341, Presses universitaires de Rennes, 2009.

Ogée 1843

OGEE (J.) - Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, 1778-1780, corrigé par A. Marteville et P. Varin 2 vol. RENNES 1843, réédition J. Floch, MAYENNE, 1973.

Oillic 2010

OILLIC (J.-C. dir) – Projet collectif de recherche Brécilien « Etude interdisciplinaire d'une forêt mytique » Bilan d'activité 2010 UMR 6566, CREAACH

Orain 1882

ORAIN (A.) - Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine, RENNES, 1882, réédition Laffitte reprints, Marseille, 1982.

Oresve 1858

ORESVE (F.-L.-E.) - Histoire de Montfort et des environs, Montfort-sur-Meu, A. Aupetit, 1858.

Plaine 1991

PLAINE (J.) - Géologie du massif de Paimpont, Glanes en pays pourpré n°28, 4 et rim. 1991 p. 4-7.

Poignand 1835

POIGNAND (J.) - Karrec et Boutavam, Rennes, 1835 p. 17-22, 26-29.

Poupa 1999

POUPA (J.-C.) - Boutavent - Quelques 6 000 ans d'histoire sous les pierres, Glanes en pays pourpré n°55, 2 et im. 1999.

Puton 1879

PUTON (A.) - Coutumes de Brécilien, titres, jugements et arrêts concernant les usagers de Paimpont et St-Péran. NANCY 1879.

Rabaglia 1996 a

RABAGLIA (P.) - Le « Pas Saint-Martin » en Iffendic, recherches autour d'un mégalithe, Glanes en Pays Pourpré, n°45, 1996 p. 20-25.

Rabaglia 1996 b

RABAGLIA (P.) - Boutavent, Glanes en Pays Pourpré, N43, 2 ème trimestre 19 96 p. 10-19.

Romano 2007

ROMANO (P.) - Rapport annuel de prospection, CERAPAR, 2007.

Thomas E et alii 1999

- Pour la carte : OUTIN J.-M., THOMAS E. (1999) - *Carte géologique de la* France (1/50 000) feuille Montfort-sur-Meu (316), Orléans : BRGM,

-Pour la notice : THOMAS E., OUTIN J.-M., CARN A., RIVIERE J.-M., BLANCHET S. (1999) *Notice explicative, carte géologique de la* France (1/50 000) feuille Montfort-sur-Meu (316), Orléans : BRGM, 63 p.

Villain 2009

VILLAIN (F.) - Programme de valorisation et d'animation 2009-2014 - Domaine de Boutavent - Iffendic (35), Montfort Communauté 2009.

Violand 1895

VIOLAND (E) - Montfort-sur-Meu, son histoire et ses souvenirs, Rennes, édition caillière, 1895.

Vivet 2009

VIVET (J.-B. dir) - contributions de Xavier Bacheter, Jean-Jacques Chauvel, Philippe Fluzin et al. Métallurgie médiévale et forêt en prélude aux Grandes Forges de Paimpont (35) Centre régional d'archéologie d'Alet, impr. de l'Université de Rennes I, 2009.

Liste des figures :

- Fig. 1 : Localisation de l'opération
- Fig. 2 : Emplacement du site sur carte IGN au 1/25 000
- Fig. 3 : Extrait du plan cadastral informatisé
- Fig. 4 : Photo aérienne avec hypothèse de plan du château
- Fig. 5 : Environnement géologique
- Fig. 6 : Environnement archéologique
- Fig. 7 : Carte de Cassini et plan d'assemblage du cadastre de 1845
- Fig. 8 : Cadastre de 1810 avec hypothèse de plan du château
- Fig. 9 : Cadastre de 1845 avec hypothèse de plan du château
- Fig. 10 : Plan Ramé (fonds des Bouillons) et plan Jérôme Cucarull (2001)
- Fig. 11 : Plan topographique général
- Fig. 12 : Hypothèse de restitution du plan du château sur relevé topographique
- Fig. 13 : Hypothèse de restitution du plan du château
- Fig. 14 : Localisation des principales structures et anomalies micro topographiques du château
- Fig. 15 : Profils généraux haute-cour et basse-cour
- Fig. 16 : Topographie de l'intérieur de la haute-cour
- Fig. 17 : Topographie des bâtiments nord-est de la basse-cour
- Fig. 18 : Profils des bâtiments nord-est de la basse-cour
- Fig. 19 : Topographie des bâtiments ouest de la basse-cour
- Fig. 20 : Profils des bâtiments ouest de la basse-cour
- Fig. 21 : Topographie des bâtiments sud-est de la basse-cour
- Fig. 22 : Profils des bâtiments ouest de la basse-cour
- Fig. 23: Mur d'enceinte sud-est de la haute-cour Structures M 200 à M 230
- Fig. 24: Mur d'enceinte nord de la haute-cour Structures M 300 à M 320
- Fig. 25 : Mur d'enceinte ouest de la haute-cour Structures M 400 à M 450
- Fig. 26 : Mur d'enceinte nord-est de la basse-cour avant restauration Structures M 100 à M 162
- Fig. 27: Mur d'enceinte ouest de la basse-cour avant restauration Structures M 500 à M 560
- Fig. 28: Murs sud-ouest avant restauration Structures M 600 à M 641
- Fig. 29: Mur d'enceinte sud-est de la basse-cour avant restauration Structures M 700 à M 760
- Fig. 30 : Cadastres 1845 et actuel avec le château et le talus limite du domaine
- Fig. 31 : Profils talus-fossé du limite du domaine

Liste des photos :

Le site de Boutavent

Ph. 1: Photo aérienne

Ph. 2: L'étang et l'emplacement du site

Ph. 3 : L'entrée sur le site et la basse-cour

Ph. 4 : Vue extérieure de la muraille nord-est

Ph. 5 : Vue extérieure de la muraille sud-est

Ph. 6: Muraille sud-est

Les affleurements sur le site

Ph. 7: Au sud de la basse-cour

Ph. 8 : Dans le fossé sud-ouest de la basse-cour

Ph. 9: Au nord de la haute-cour

Ph. 10 : Traces de débitage fossé sud-ouest

Ph. 11 : Au centre de la Basse-cour

Ph. 12: Au sud-ouest de la Basse-cour

Fossé entre basse-cour et haute-cour

Ph. 13: Partie haute vue du sud-ouest et anomalie

A 5

Ph. 14: Partie haute vue du nord-est

Ph. 15: Partie basse vue du nord-est

Haute-cour : vues extérieures

Ph. 16: Vue sud-est à partir de la basse-cour avec

le fossé de séparation

Ph. 17: Vue nord-est avec les affleurements

Ph. 18 : Vue nord avec le cône d'éboulis

Haute-cour : vues intérieures

Ph. 19 : Vue générale depuis le nord-est, anomalies

A 7 et A 7bis

Ph. 20: Vue nord avec les anomalies A 6 et A 7

Ph. 21: Le talus sud-est et l'anomalie A 6

Contrescarpes

Ph. 22: Au nord de la haute-cour

Ph. 23: Au sud-ouest de la basse-cour

Basse-cour : vues intérieures

Ph. 24: Vue vers le sud

Ph. 25: Vue vers le sud-ouest

Ph. 26: Vue vers l'ouest

Basse-cour: aménagements internes

Ph. 27: Probables bâtiments A2, A3 et anomalie A

4

Ph. 28: Probable bâtiment A 8

Ph. 29: Cave du Probable bâtiment A 11

Ph. 30: Plateforme A 15

Ph. 31: Probable bâtiment A 16

Ph. 32: Probable bâtiment A 18

Avant / après...

Ph. 33 : Etat du mur sud-est de la basse-cour en

2005 avant restauration

Ph. 34 : Etat du mur sud-est de la basse-cour après

restauration

Ph. 35 : Etat du mur ouest de la basse-cour avant

débroussaillage (M 501) Ph. 36 : Etat du mur ouest de la basse-cour après

débroussaillage (M 501)

Mur sud-est de la haute-cour (1)

Ph. 37: Parement M 200 vue sud-ouest Ph. 38: Parement M 200 vue nord-est

Ph. 39: Parement M 201

Mur sud-est de la haute-cour (2)

Ph. 40: Parement M 202

Ph. 41: Parement M 203

Ph. 42: Parement M 230

Mur nord de la haute-cour (1)

Ph. 43: Parement M 300

Ph. 44: Parement M 320 partie est Ph. 45: Parement M 320 partie ouest

Mur nord de la haute-cour (2)

Ph. 46: Mur M 301 et contrefort M 310 construits

sur l'affleurement rocheux

Ph. 47: Contrefort M 310 avec, en arrière plan, le

mur M 301

Mur ouest de la haute-cour (1)

Ph. 48: Parement M 400 partie nord

Ph. 49: Parement M 400 partie centrale

Ph. 50: Parement M 400, ensemble vu du sud

Mur ouest de la haute-cour (2)

Ph. 51: Parement M 410

Ph. 52 : Parement M 420

Ph. 53: Parement M 450

Mur ouest de la haute-cour (3)

Ph. 54 : Parement M 430 avec en haut à gauche le mur de courtine M 400 et en bas à droite le probable

contrefort M 440

Ph. 55: Détail du probable contrefort M 440

Mur nord-est de la basse-cour (1)

Ph. 56: Parement M 100

Ph. 57: Parement M 101 (partiellement restaurée

en 2006) et M 130

Ph. 58: Parement M 102

Mur nord-est de la basse-cour (2)

Ph. 59: Parement M 103

Ph. 60: Parement M 104

Ph. 61: Parement M 105

Liste des photos (suite) :

Mur nord-est de la basse-cour (3)

Ph. 62: Parement M 103 Ph. 63: Parement M 104 Ph. 64: Parement M 105

Mur ouest de la basse-cour (1)

Ph. 65: Parement M 500 Ph. 66: Parement M 501 Ph. 67: Parement M 502

Mur ouest de la basse-cour (2)

Ph. 68: Parement M 503 Ph. 69: Parement M 504

Ph. 70: Détail mur 503 avec pierre boutisse Ph. 71 : Contrefort M 510 avec en arrière plan le mur

M 503

Mur ouest de la basse-cour (3)

Ph. 72: Contrefort M 520 avec en arrière plan et décalé le mur M530

Ph. 73: Coupure entre contrefort M 520 et mur M

Ph. 74: Parement M 530 partie nord avec en arrière plan le contrefort M 520

Mur ouest de la basse-cour (4)

Ph. 75: Parements M 530 partie sud et M 631 partie nord restaurés

Ph. 76: Détail de la jonction entre les murs M 530 et

Ph. 77: Mur M 540 en cours de restauration et UC 3

Ph. 78: UC2 / Parement M 550 Ph. 79: Parement M 560

Basse-cour bâtiment sud-ouest (1)

Ph. 80: Parements M 600

Ph. 81: Parement M 601 (à droite) et M 640 (à

gauche) avant restauration

Ph. 82: Parement M 601 après restauration

Basse-cour bâtiment sud-ouest (2)

Ph. 83: Parements M 610

Ph. 84: Parement M 630 et ouverture UC 4

Ph. 85: Mur M 631 vue sud

Mur sud-est de la basse-cour (1)

Ph. 86: Parement M 700 (côté est) en partie

Ph. 87: Parement M 700 (côté ouest) en partie

restauré

Mur sud-est de la basse-cour (2)

Ph. 88: Archère restaurée UC 5 Ph. 89: Archère bouchée UC 6 Ph. 90: Archère restaurée UC 7 Ph. 91: Contrefort intérieur M 720 Ph. 92: Contrefort intérieur M 730 et mur accolé M

Ph. 93: Mur M 710 dédoublé

Ph. 94: Mur M 750

Talus limite du domaine (1)

Ph. 95: Anomalie de terrain au nord de la

plateforme ou « verger »

Ph. 96: Talus fossé dans le bois de Boutavent (1) Ph. 97 : Talus fossé dans le bois de Boutavent (2)

Talus limite du domaine (2)

Ph. 98: Photo aérienne 1950 Ph. 99: Photo aérienne 2010

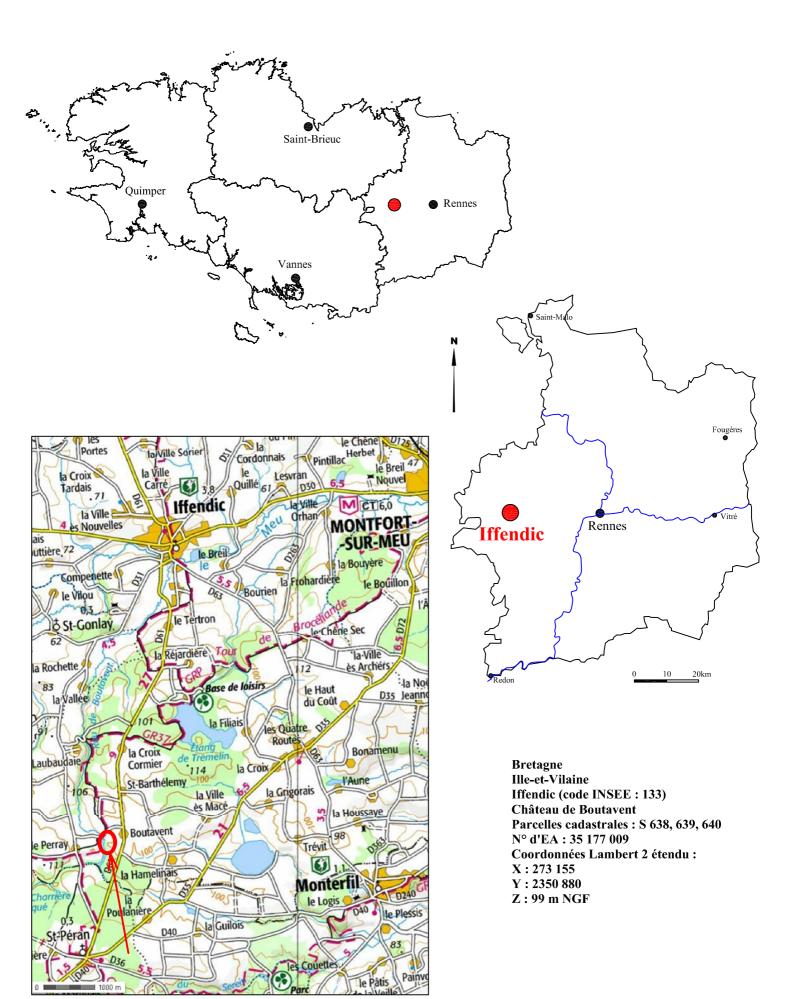
La digue de l'étang neuf

Ph. 100 : Ancienne chaussée de l'étang neuf sur le

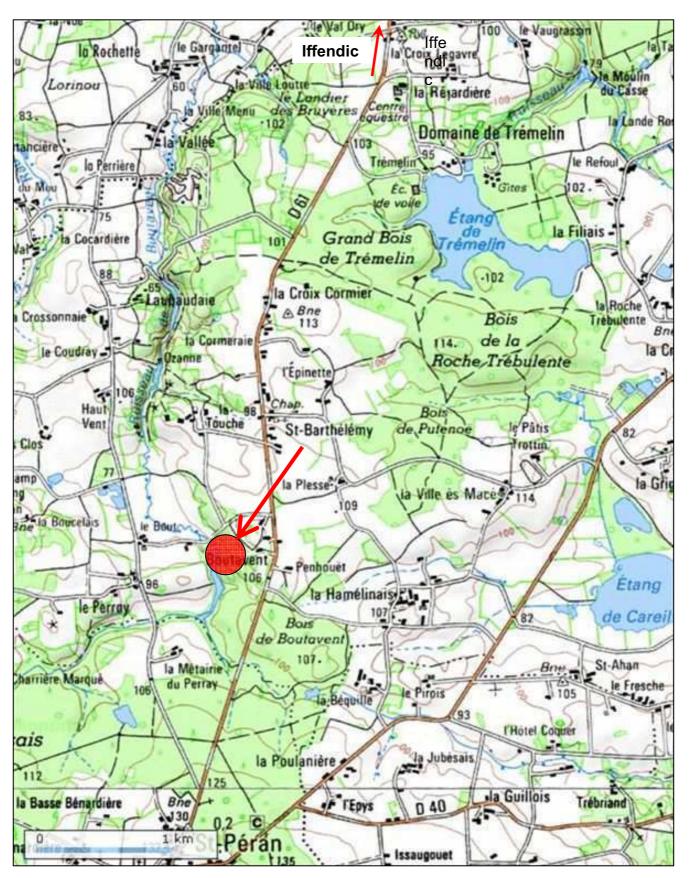
cadastre de St-Péran de 1823

Ph. 101: Ancienne chaussée de l'étang neuf Ph. 102 : La chaussée de l'étang éventrée et le

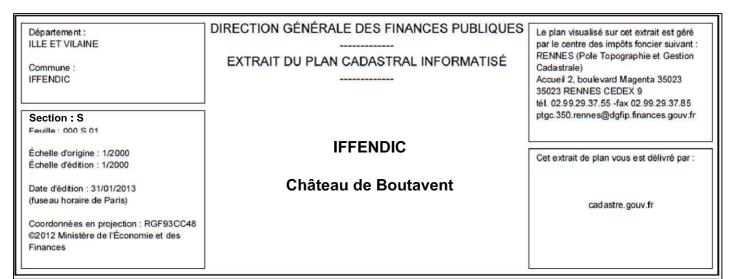
ruisseau de la Charrière Marquée

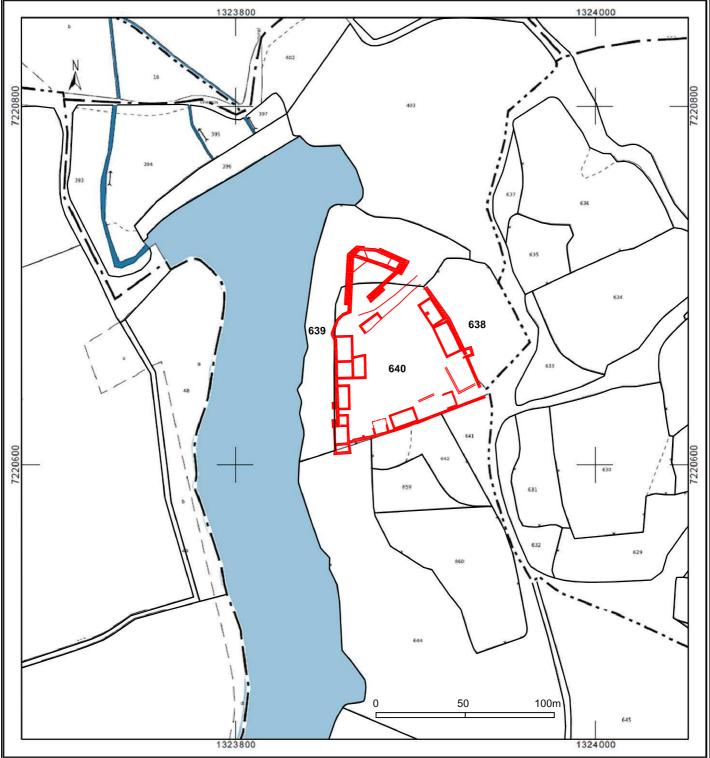


© géoportail IGN



© géoportail IGN





Source : cadastre.gouv.fr © 2012 Ministère du budget

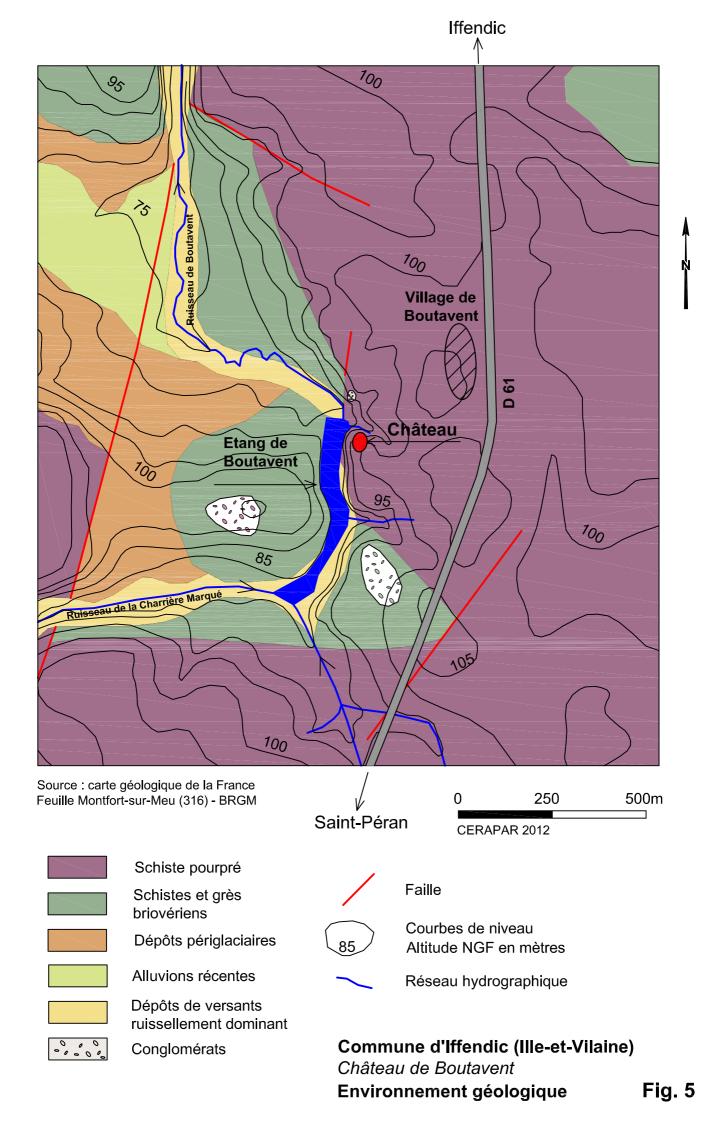
Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)

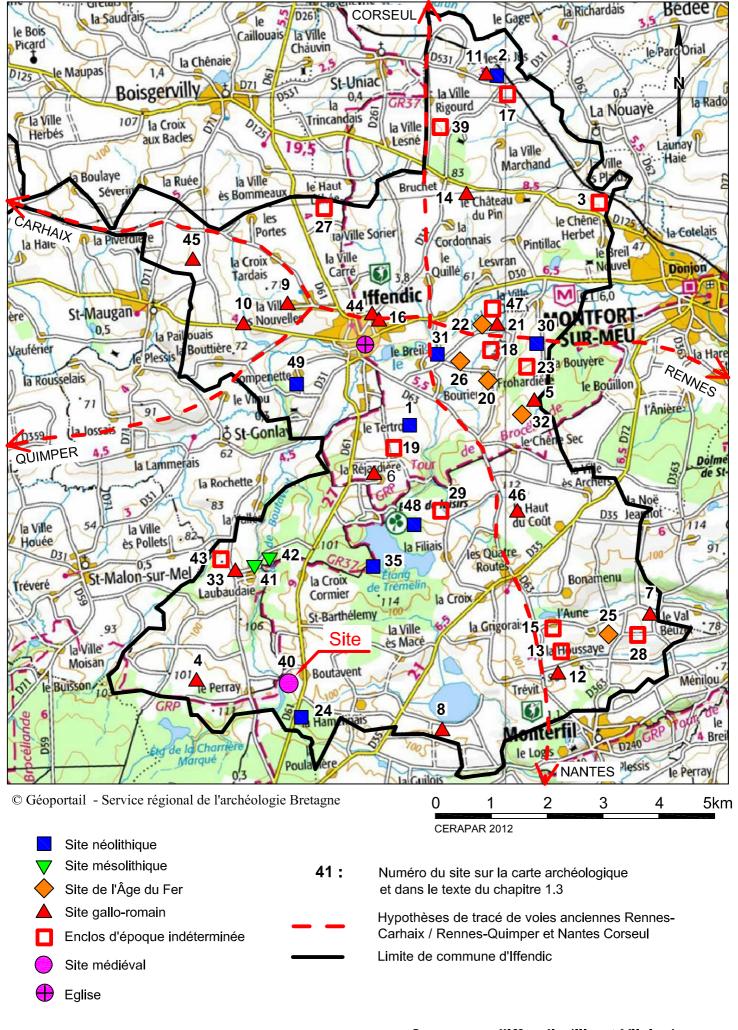
20

© Géoportail

CERAPAR 2012

Digue





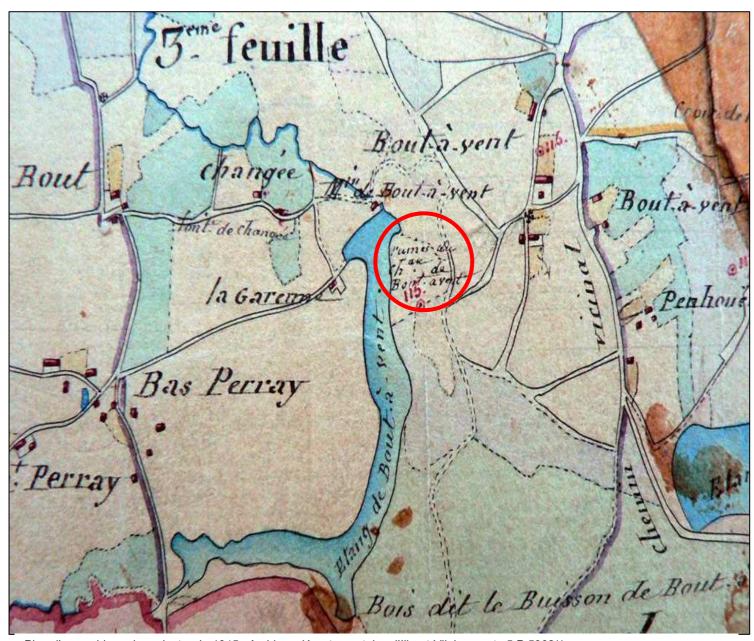
Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine) Château de Boutavent

Environnement archéologique

Fig. 6



Carte de Cassini : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine - cote 7 FI 1 10



Plan d'assemblage du cadastre de 1845 : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine - cote 5 P 5362/1

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)

Château de Boutavent

Cadastre de 1810 avec hypothèse de plan du château

(Fonds retranscrit)

P pré

V : vague

: bois taillis

Tableau indicatif des propriétés foncières 1810 : ADIV cote 3P 1223 section O

L : lande

T terre

Légende :

Fig. 8

Cadastre 1845 : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine cote G section S3 de la Laudaudais Tableau indicatif des propriétés foncières 1846 : ADIV cote 3P 1225 section S de Laubaudais

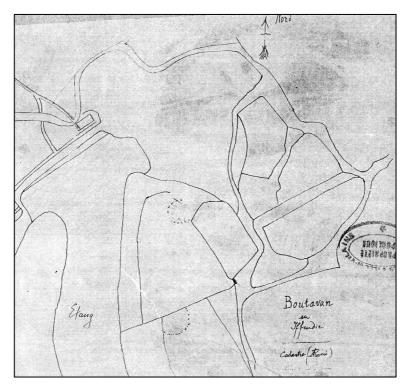
100m

20

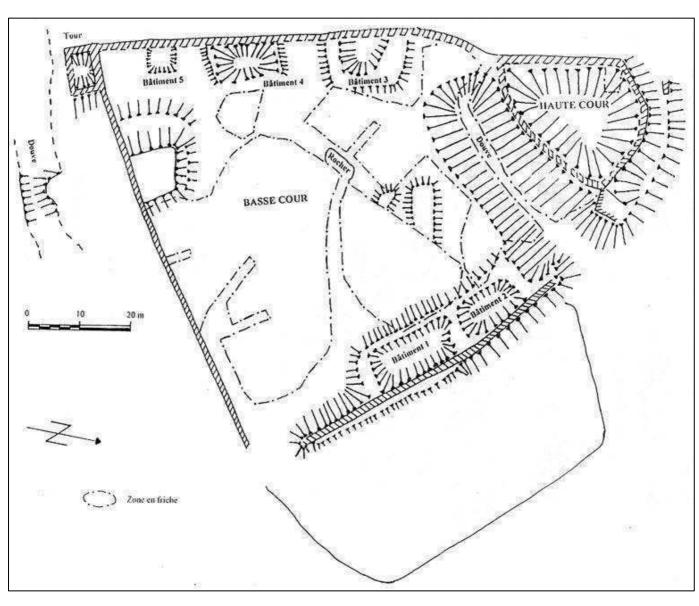
CERAPAR 2012

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine) Château de Boutavent Cadastre de 1845 avec hypothèse de plan du château

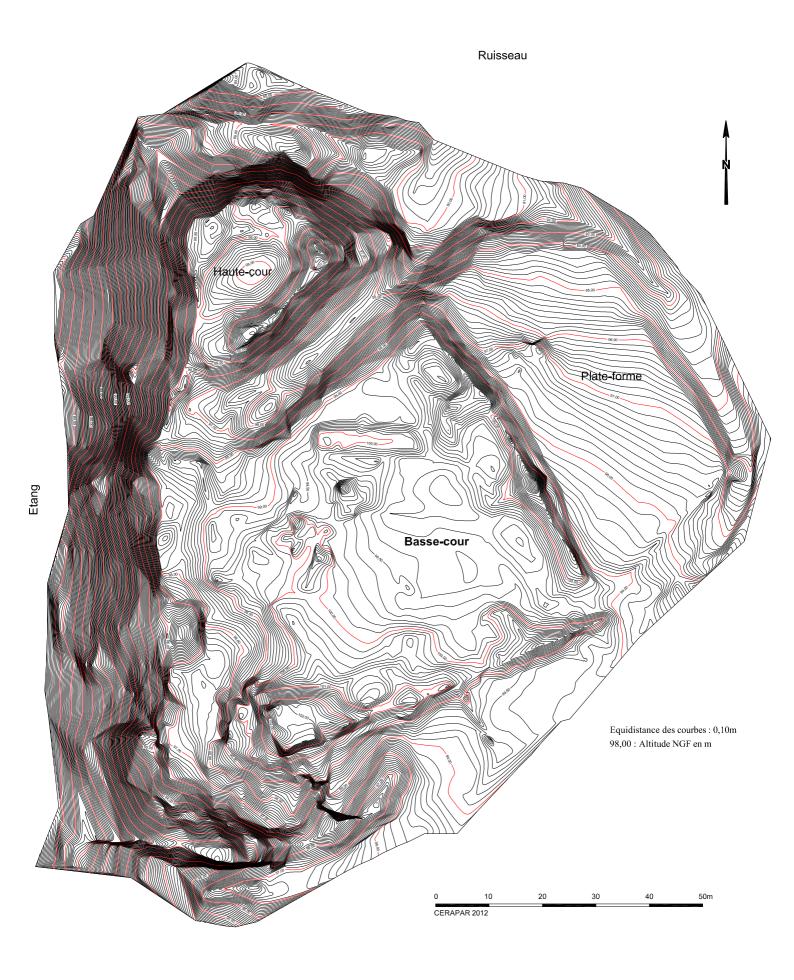
Fig. 9

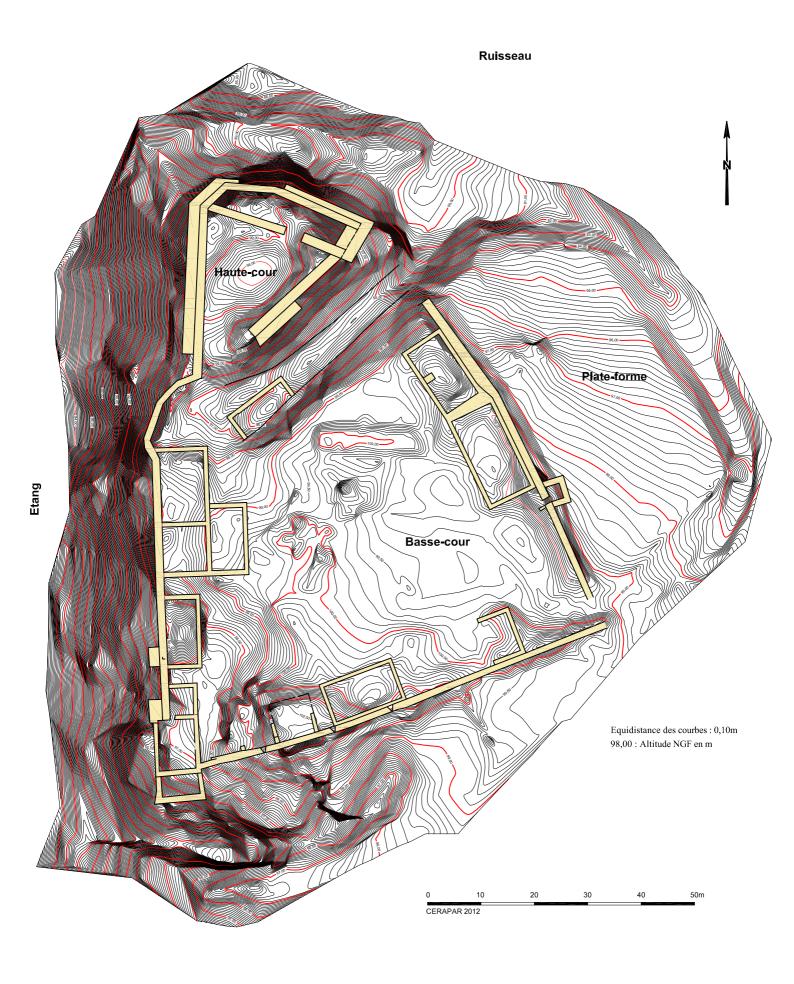


Plan « Ramé » : Fonds des Bouillons - Archives départementales d'Ille-et-Vilaine cote 4J 133

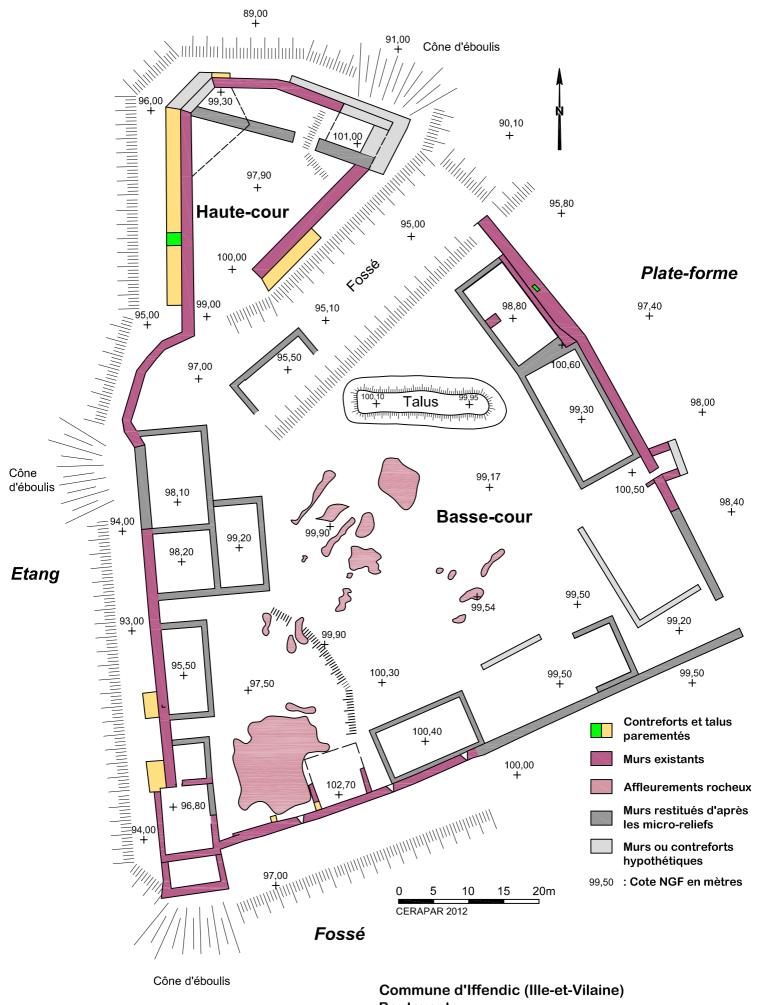


Plan du château d'après les relevés des étudiants en génie civil de l'université de Rennes 1 Jérôme Cucarull - Le château de Boutavent à Iffendic, BSAIV tome 104, p.25



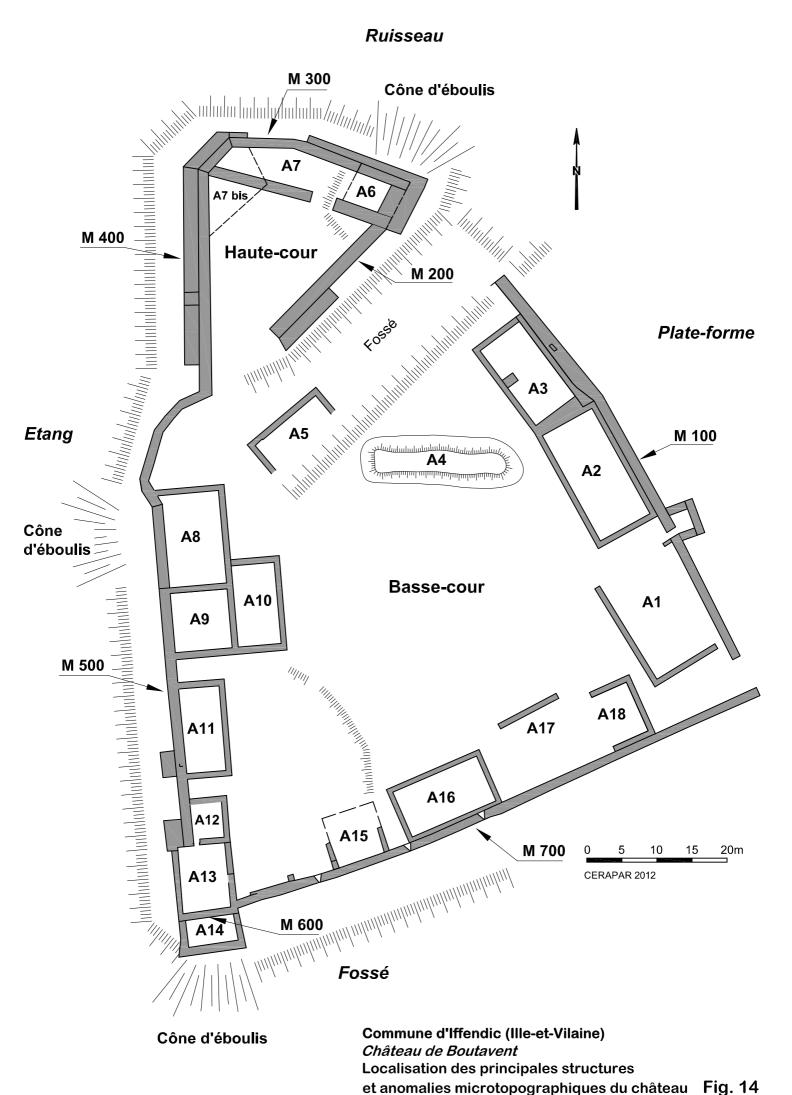


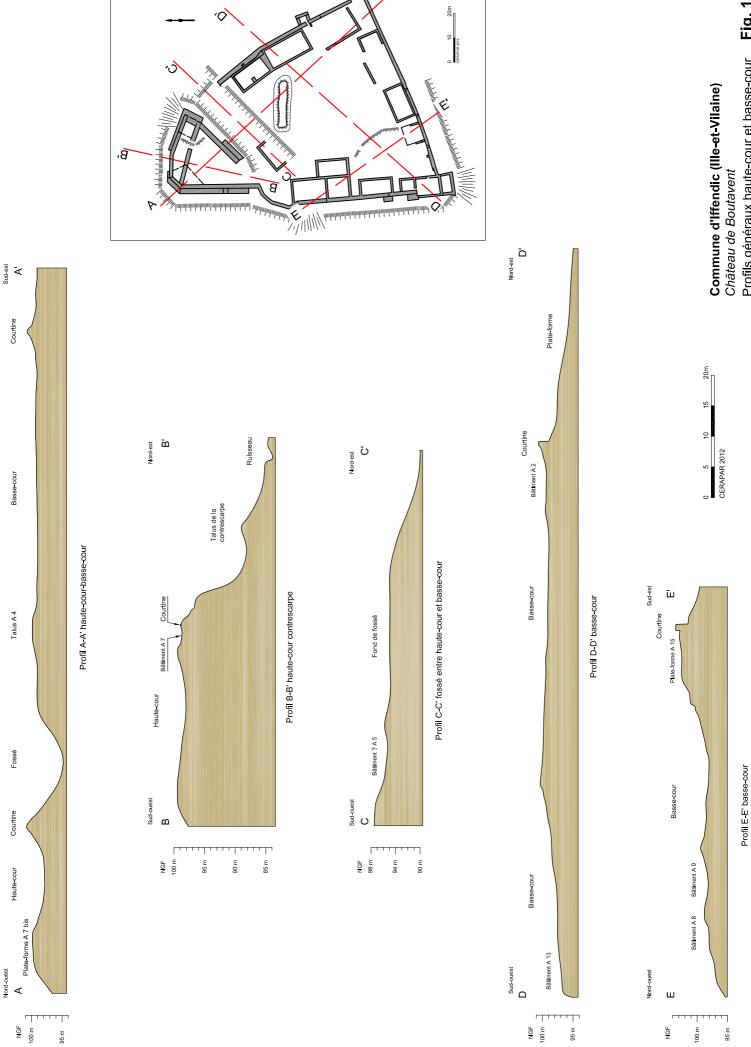
Ruisseau



Boutavent
Hypothèse de restitution du plan du château Fig. 13

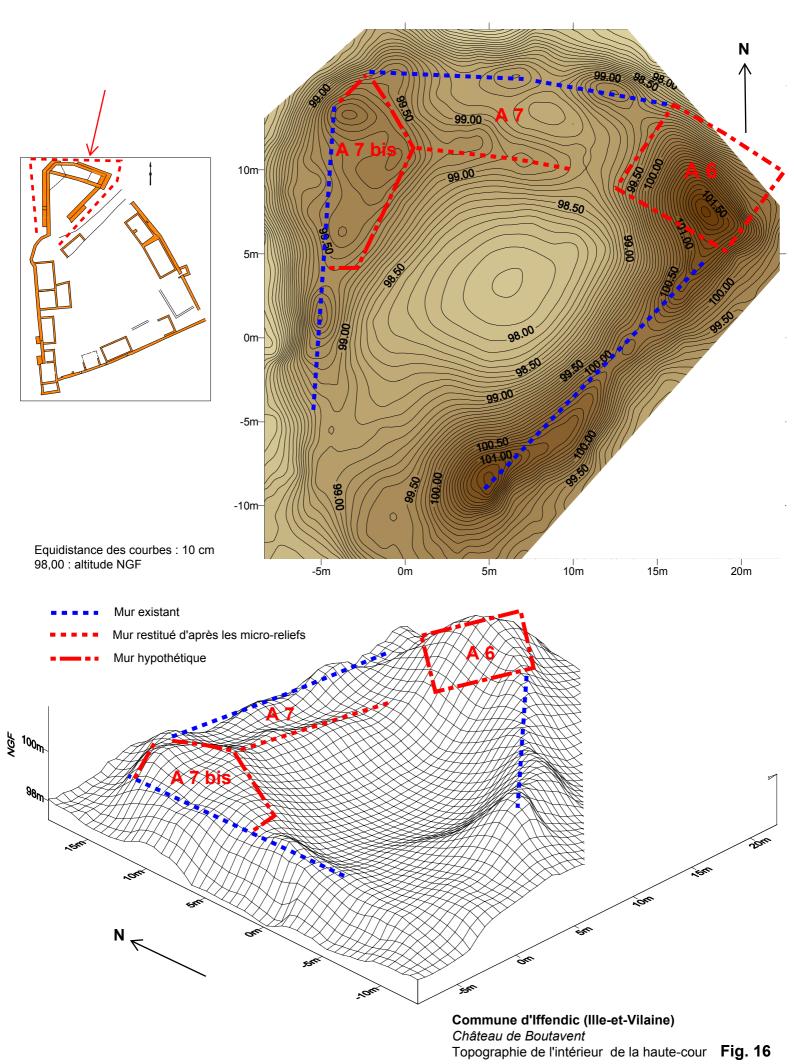
Ruisseau

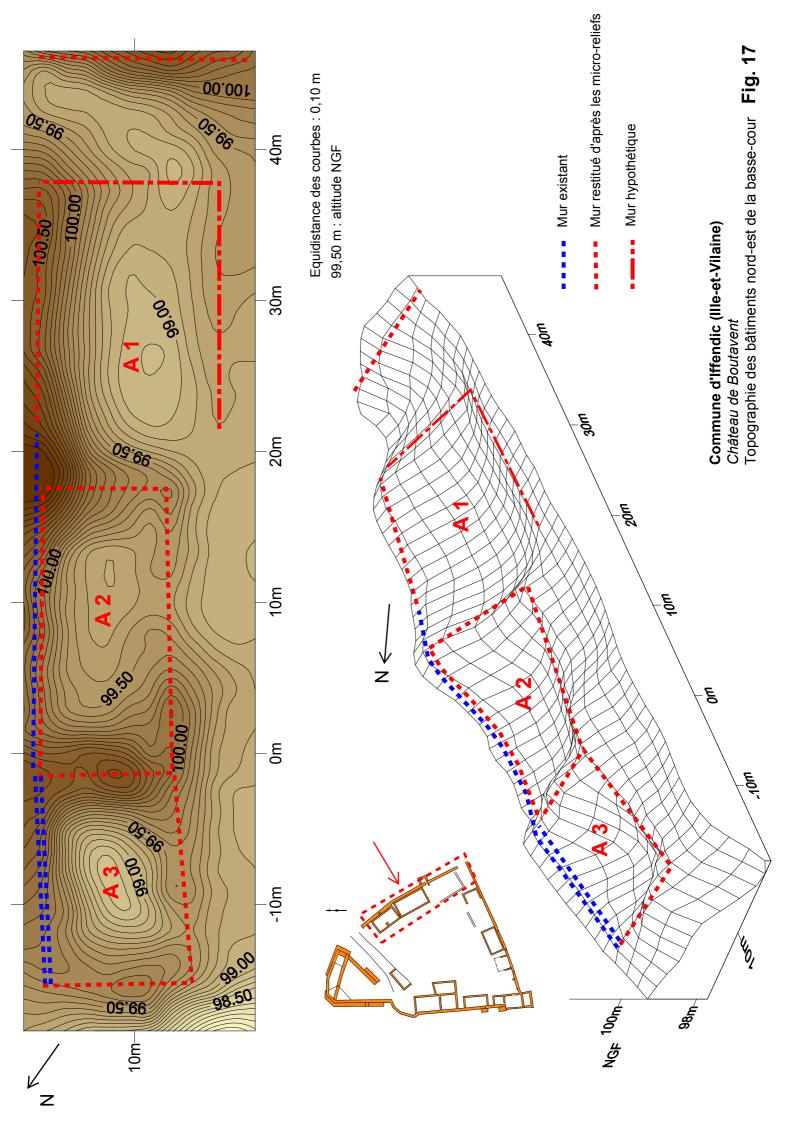


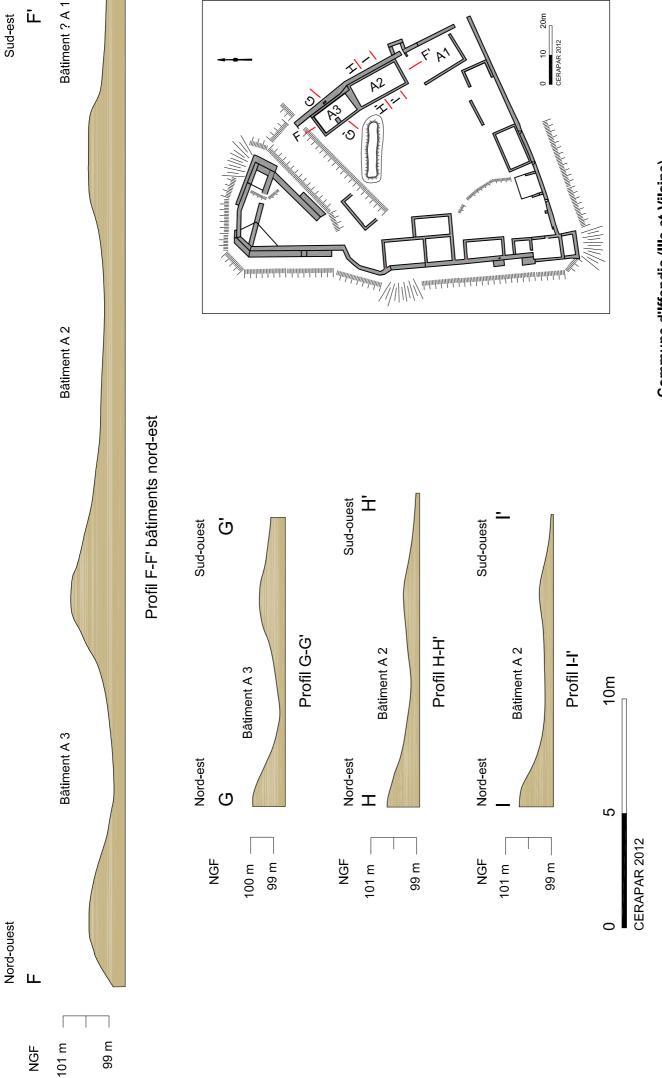


Nord-ouest

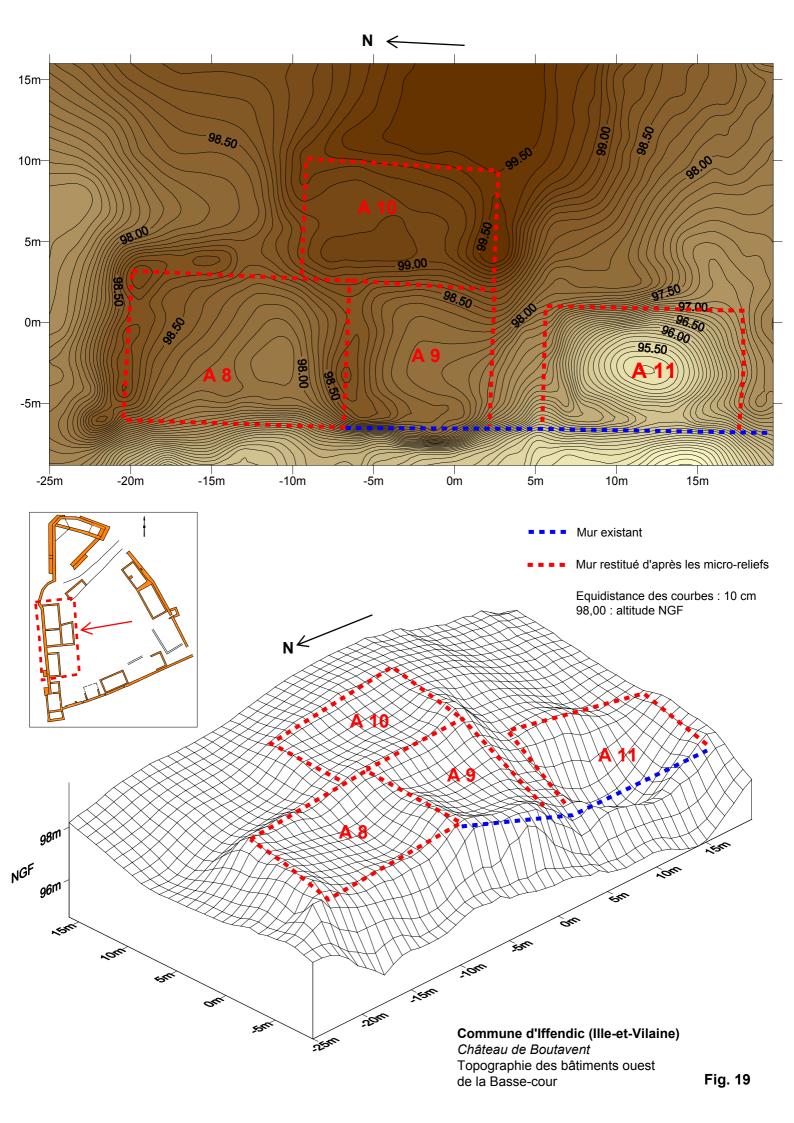
Profils généraux haute-cour et basse-cour Fig. 15







Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)
Château de Boutavent
Profils des bâtiments nord-est de la basse-cour Fig. 18



NGF

100 m

98 m

- m 96

NGF

100 m

98 m

Sud -

Bâtiment A 11

Bâtiment A 9

Bâtiment A 8

Nord

NGF

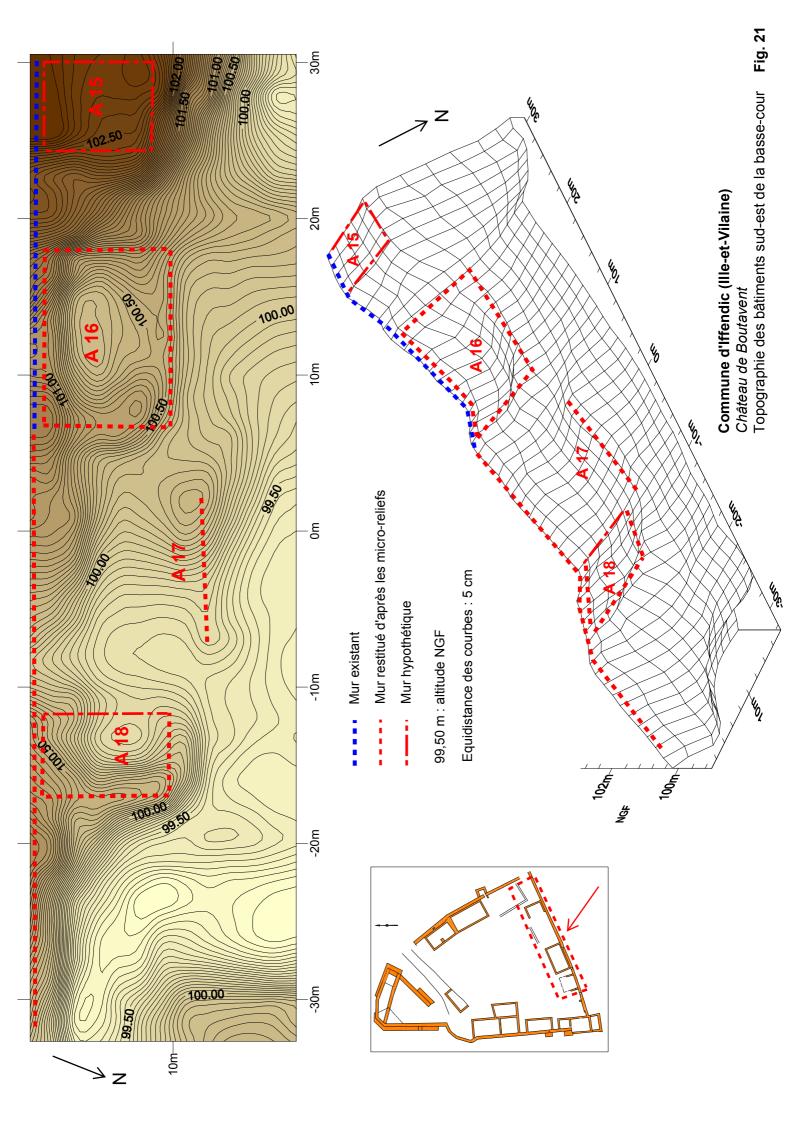
99 m

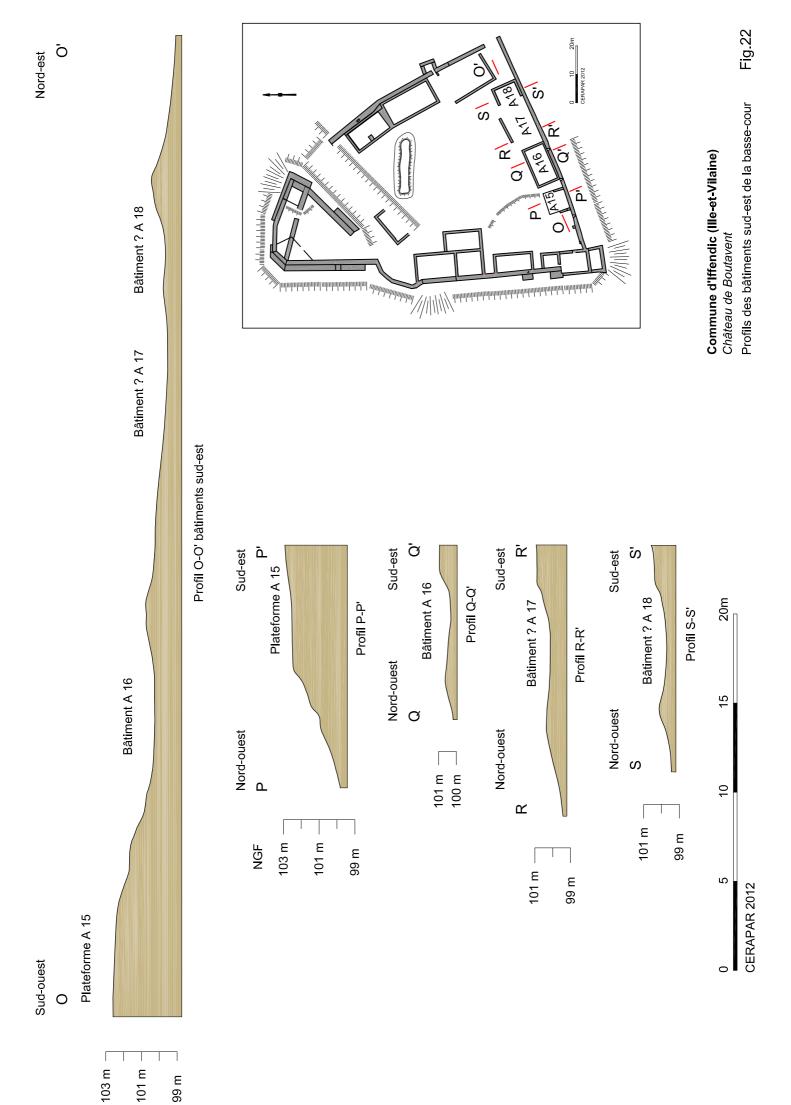
97 m

95 m

Profil J-J' bâtiments ouest

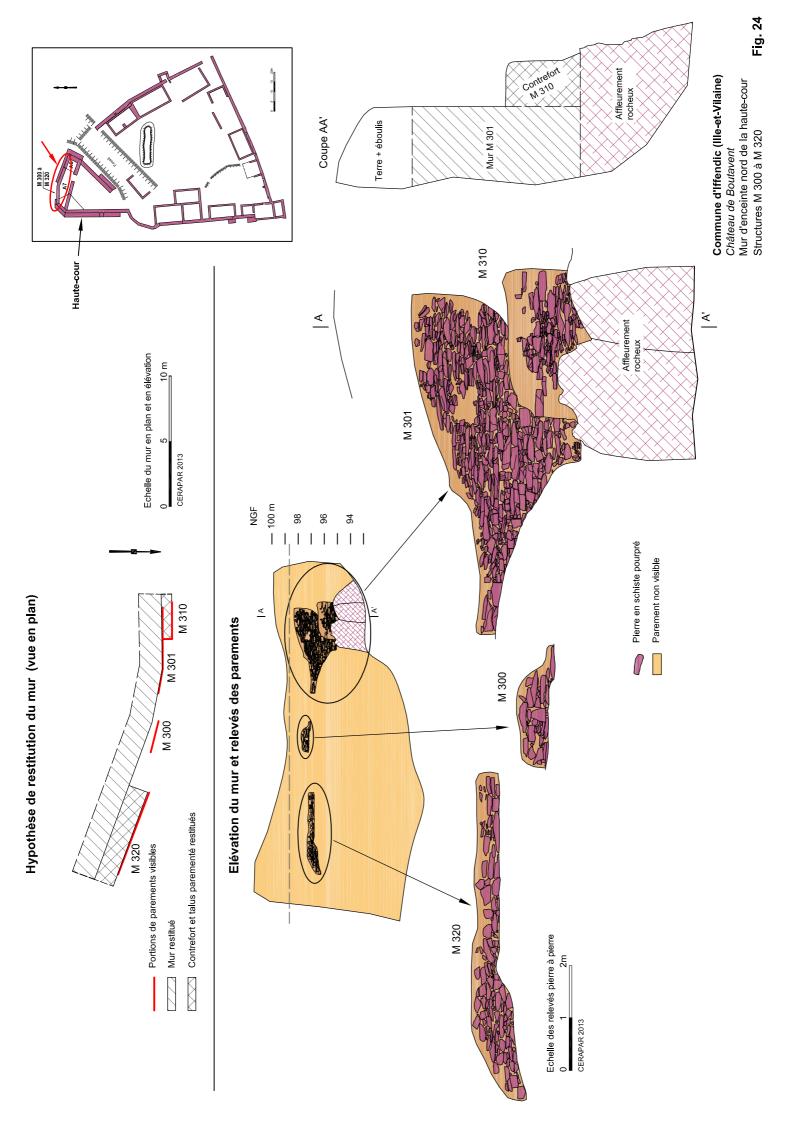
Profils des bâtiments ouest de la basse-cour



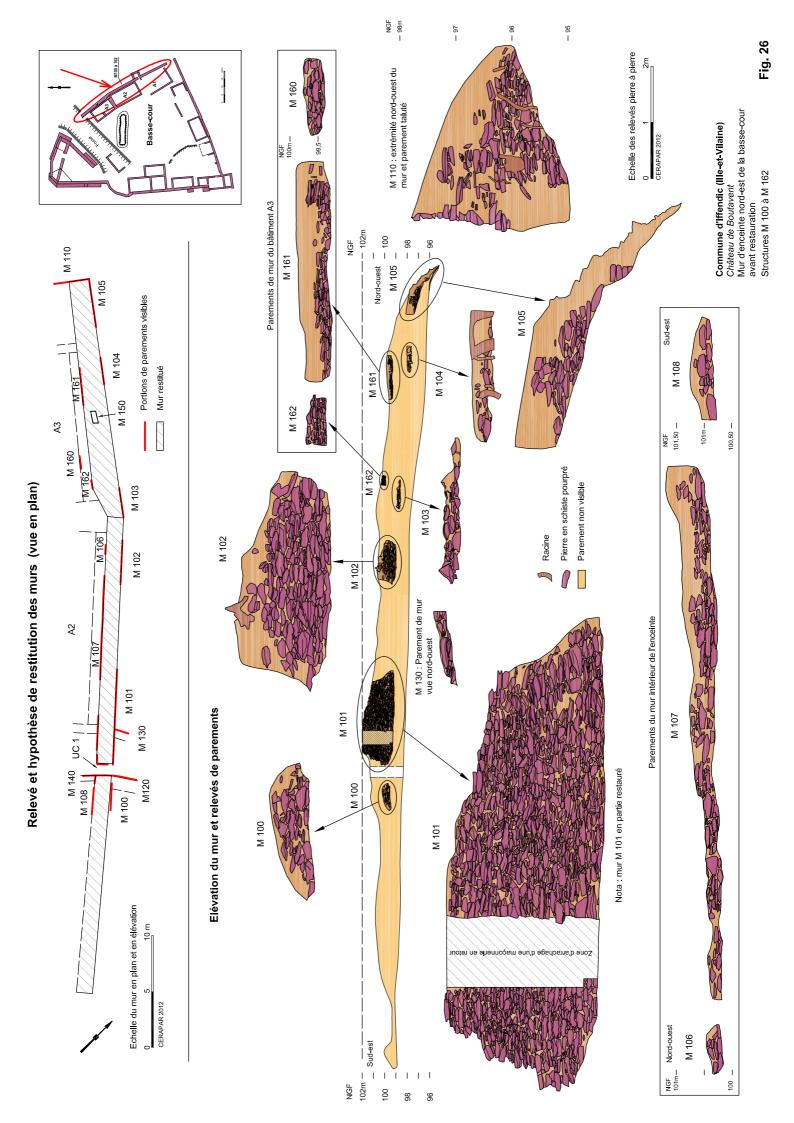


Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine) Château de Boutavent Mur d'enceinte sud-est de la haute-cour Structures M 200 à M 230

Fig. 23



Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine) Château de Boutavent Mur d'enceinte ouest de la haute-cour Structures M 400 à M 450



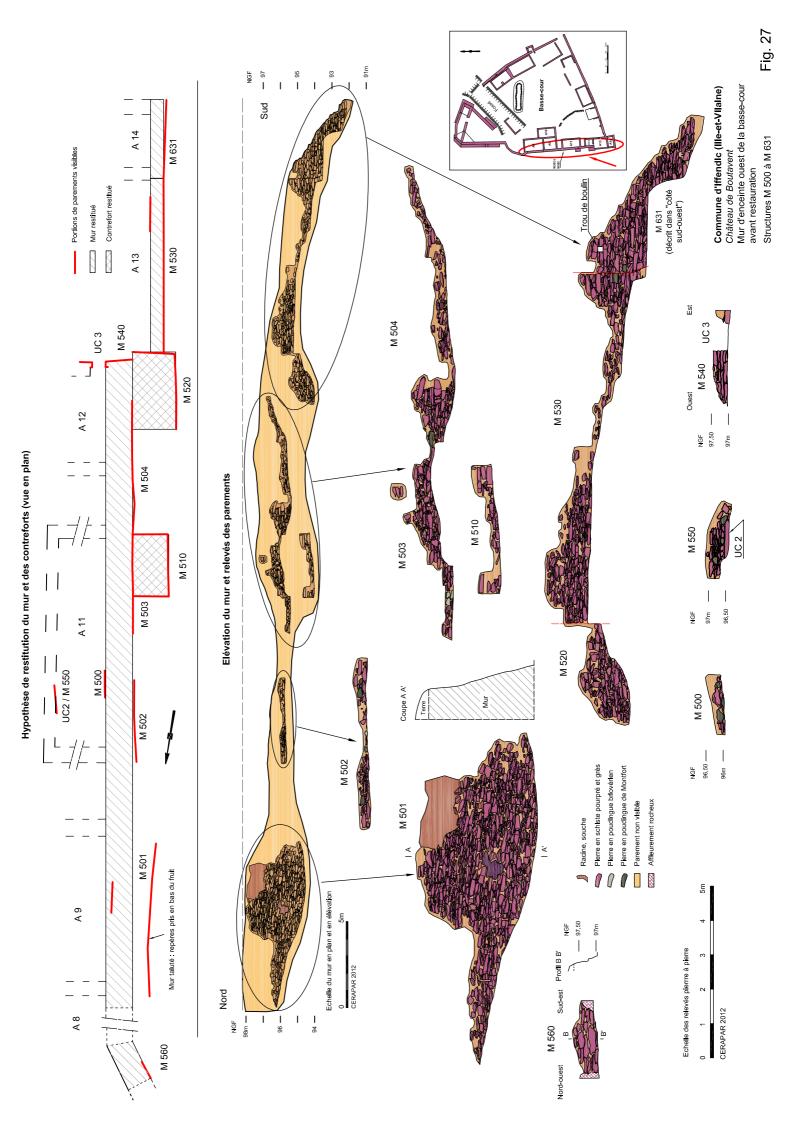
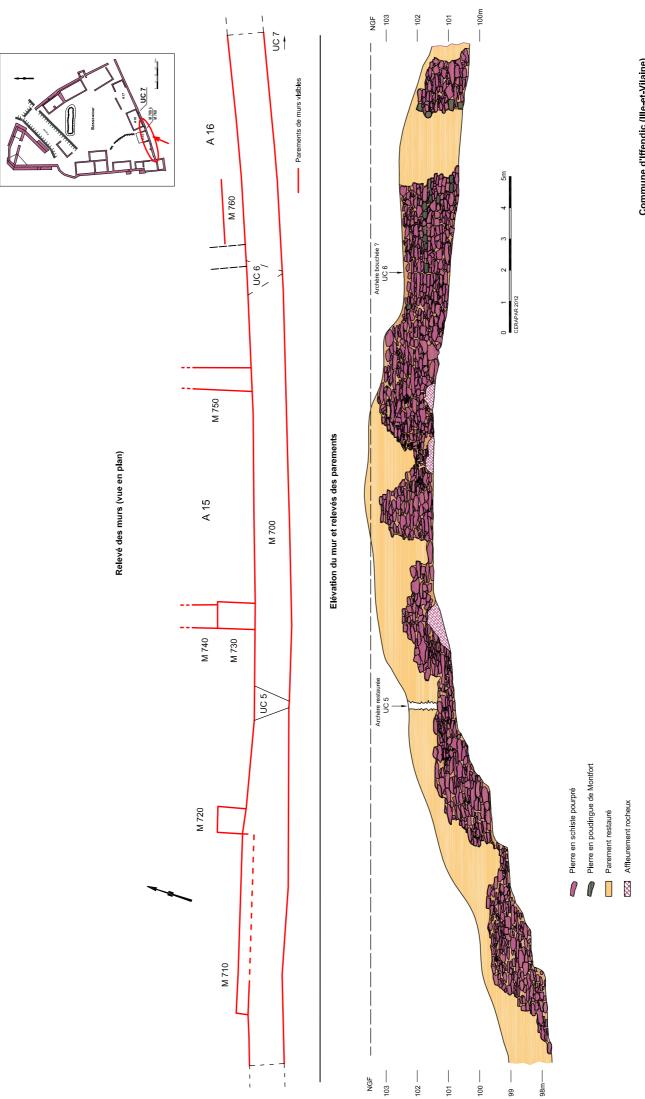
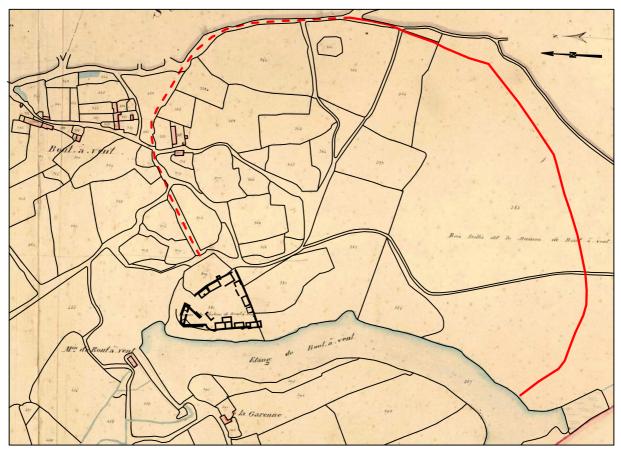


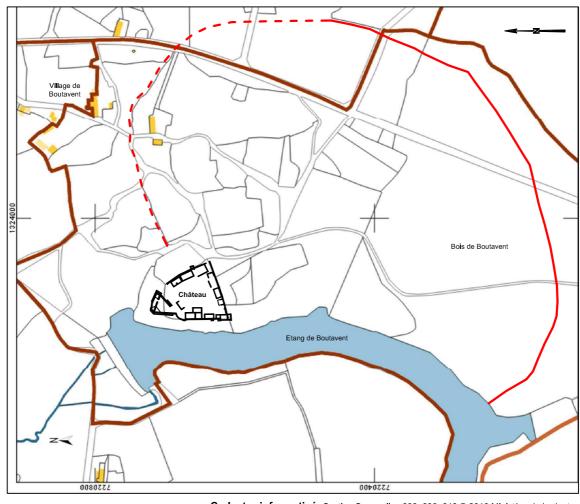
Fig. 28



Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)
Château de Boutavent
Mur d'enceinte sud-est de la basse-cour
avant restauration
Structures M 700 à M 760



Cadastre 1845. Source : Archives d'Ille-et-Vilaine cote G section S3 de la Laudaudais



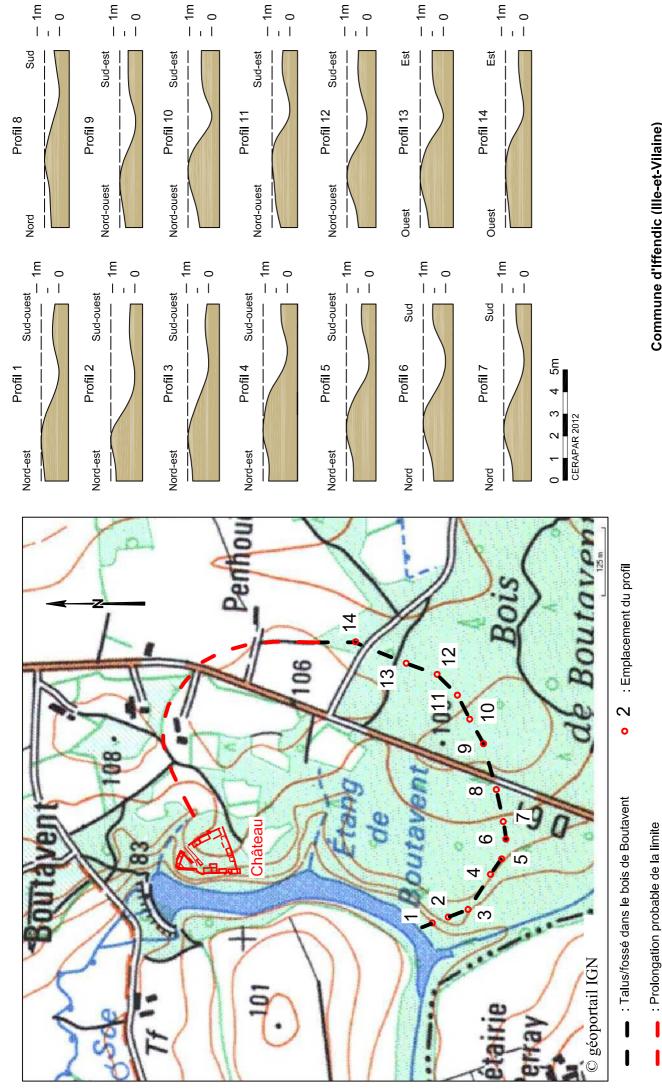
Cadastre informatisé. Section S parcelles 638, 639, 640 © 2013 Ministère du budget
0 50 100 150 200 300 400 500m

CERAPAR 2013

Talus et fossé fossilisésHypothèse de prolongation du talus

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)

Château de Boutavent
Cadastres 1845 et actuel avec le château
et le talus limite de domaine Fig. 30



Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)

Château de Boutavent

Profils talus-fossé du limite du domaine Fig. 31

Le site de Boutavent

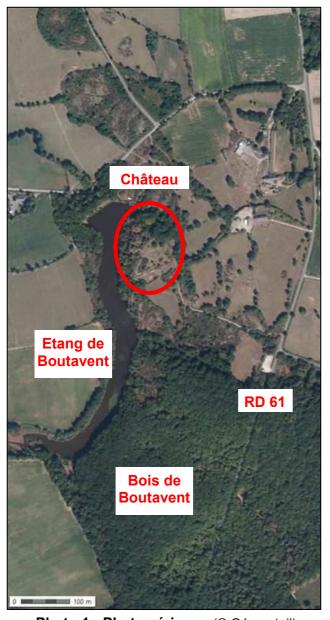


Photo 1 : Photo aérienne (© Géoportail)

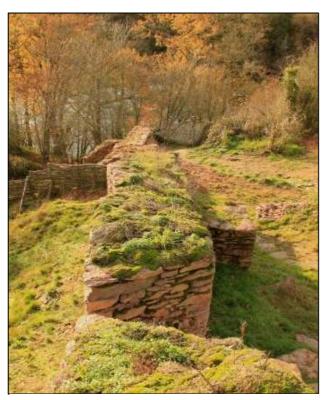


Photo 6: Muraille sud-est (cl. V. Guernion)



Photo 2 : L'étang et l'emplacement du site



Photo 3 : L'entrée sur le site et la basse-cour



Photo 4 : Vue extérieure de la muraille nord-est



Photo 5 : Vue extérieure de la muraille sud-est

Les affleurements sur le site



Photo 7: Au sud de la basse-cour



Photo 9: Au nord de la haute-cour



Photo 11: Au centre de la basse-cour

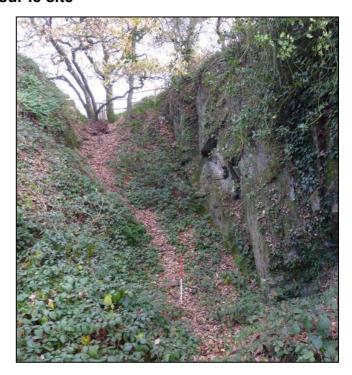


Photo 8 : Dans le fossé sud-ouest de la bassecour



Photo 10 : Traces de débitage fossé sud-ouest



Photo 12: Au sud-ouest de la basse-cour

Fossé entre basse-cour et haute-cour



Photo 13 : Partie haute vue du sud-ouest et anomalie A 5



Photo 14 : Partie haute vue du nord-est



Photo 15: Partie basse vue du nord-est

Haute-cour : vues extérieures



Photo 16 : Vue sud-est à partir de la basse-cour avec le fossé de séparation



Photo 17: Vue nord-est avec les affleurements

Photo 18 : Vue nord avec le cône d'éboulis

Haute-Cour : vues intérieures



Photo 19 : Vue générale depuis le nord-est, anomalies A7 et A7 bis



Photo 20 : Vue nord avec les anomalies A 6 et A 7



Photo 21 : Le talus sud-est et l'anomalie A 6

Talus extérieurs



Photo 22 : Au nord de la haute-cour



Photo 23: Au sud-ouest de la basse-cour

Basse-cour : vues intérieures



Photo 24: Vue vers le sud



Photo 25: Vue vers le sud-ouest et anomalie A 4



Photo 26: Vue vers l'ouest

Basse-cour : aménagements internes



Photo 27 : Probables bâtiments A 2, A3 et anomalie A4



Photo 28 : Probable bâtiment A 8



Photo 29 : Cave du probable bâtiment A 11



Photo 30 : Plateforme A 15



Photo 31 : Probable bâtiment A 16



Photo 32: Probable bâtiment A 18

Avant / après...



Photo 33 : Etat du mur sud-est de la basse-cour en 2005 avant restauration (cl. Ecomusée Montfort)



Photo 34 : Etat du mur sud-est de la basse-cour après restauration



Photo 35 : Etat du mur ouest de la basse-cour avant débroussaillage (M 501)



Photo 36 : Etat du mur ouest de la basse-cour après débroussaillage (M 501)

Mur sud-est de la haute-cour (1)



Photo 37: Parement M 200 vue sud-ouest



Photo 38: Parement M 200 vue nord-est



Photo 39 : Parement M 201

Mur sud-est de la haute-cour (2)



Photo 40 : Parement M 202



Photo 41: Parement M 203



Photo 42 : Parement M 230

Mur nord de la haute-cour (1)



Photo 43: Parement M 300



Photo 44: Parement M 320 partie est



Photo 45 : Parement M 320 partie ouest

Mur nord de la haute-cour (2)



Photo 46: Mur M 301 et contrefort M 310 construits sur l'affleurement rocheux

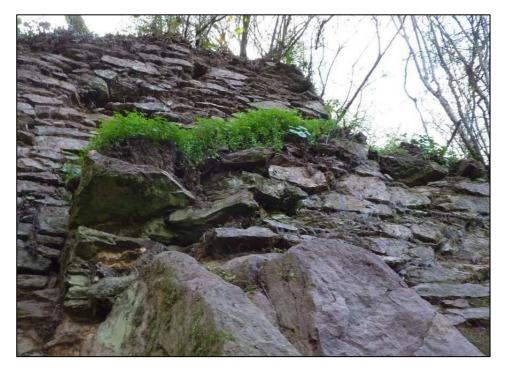


Photo 47 : Contrefort M 310 avec en arrière plan le mur M301

Mur ouest de la haute-cour (1)



Photo 48: Parement M 400 partie nord



Photo 49 : Parement M 400 partie centrale



Photo 50: Parement M 400, ensemble vu du sud

Mur ouest de la haute-cour (2)



Photo 51 : Parement M 410



Photo 52: Parement M 420



Photo 53 : Parement M 450

Mur ouest de la haute-cour (3)



Photo 54 : Parement M 430 avec en haut à gauche le mur de courtine M 400 et en bas à droite le probable contrefort M 440



Photo 55 : Détail du probable contrefort M 440

Mur nord-est de la basse-cour (1)



Photo 56: Parement M 100

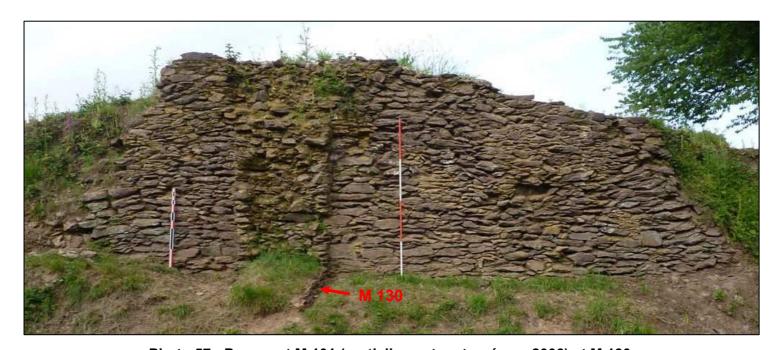


Photo 57 : Parement M 101 (partiellement restaurée en 2006) et M 130



Photo 58: Parement M 102

Mur nord-est de la basse-cour (2)



Photo 59: Parement M 103



Photo 60 : Parement M 104



Photo 61: Parement M 105

Mur nord-est de la basse-cour (3)



Photo 62 : Parement M 110 parement sur fossé limite basse-cour / haute-cour)



Photo 63 : Parement M 160 intérieur bâtiment A3



Photo 64 : Parement M 161 intérieur courtine

Mur ouest de la basse-cour (1)



Photo 65: Parement M 500



Photo 66: Parement M 501



Photo 67: Parement M 502

Mur ouest de la basse-cour (2)



Photo 68: Parement M 503



Photo 69: Parement M 504



Photo 70 : Détail mur 503 avec pierre boutisse



Photo 71 : Contrefort M 510 avec en arrière plan le mur M 503

Mur ouest de la basse-cour (3)



Photo 72 : Contrefort M 520 avec en arrière plan et décalé le mur M530



Photo 73 : Coupure entre contrefort M 520 et mur M 530



Photo 74 : Parement M 530 partie nord avec en arrière plan le contrefort M 520

Mur ouest de la basse-cour (4)





Photo 75 : Parements M 530 partie sud et M 631 partie nord restaurés

Photo 76 : Détail de la jonction entre les murs M 530 et M 631



Photo 77: Mur M 540 en cours de restauration et UC 3



Photo 78: UC2 / Parement M 550



Photo 79: Parement M 560

Basse-cour bâtiment sud-ouest (1)



Photo 80 : Parement M 600



Photo 81 : Parement M 601 (à droite) et M 640 (à gauche) avant restauration



Photo 82 : Parement M 601 après restauration

Basse-cour bâtiments sud-ouest (2)



Photo 83: Parement M 610



Photo 84 : Parement M 630 et ouverture UC 4



Photo 85: Mur M 631 vue sud

Mur sud-est de la basse-cour (1)



Photo 86 : Parement M 700 (côté est) en partie restauré



Photo 87 : Parement M 700 (côté ouest) en partie restauré

Mur sud-est de la basse-cour (2)





Photo 88 : Archère restaurée UC 5

Photo 89 : Archère bouchée UC 6

Photo 90 : Archère restaurée UC 7



Photo 91 : Contrefort intérieur M 720



Photo 92 : Contrefort intérieur M 730 et mur accolé M 740



Photo 93: Mur 710 dédoublé



Photo 94 : Mur M 750

Talus limite du domaine (1)



Photo 95 : Anomalie de terrain au nord-est de la plate-forme ou « verger »



Photo 96 : Talus fossé dans le bois de Boutavent (1)



Photo 97 : Talus fossé dans le bois de Boutavent (2)

Talus limite du domaine (2)

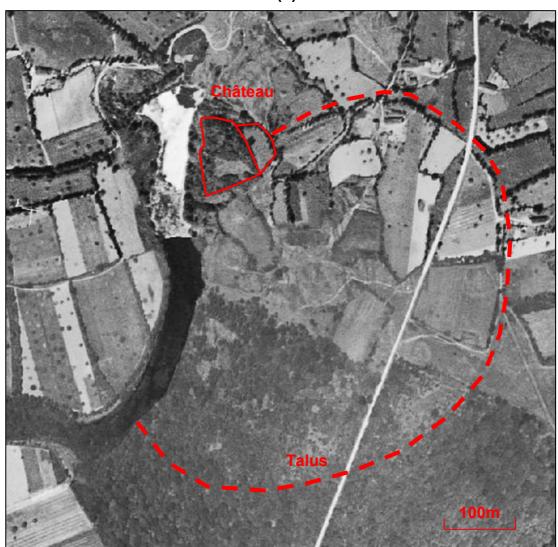


Photo 98 : Photo aérienne 1950 (© IGN BD ORTHO Historique 2011)

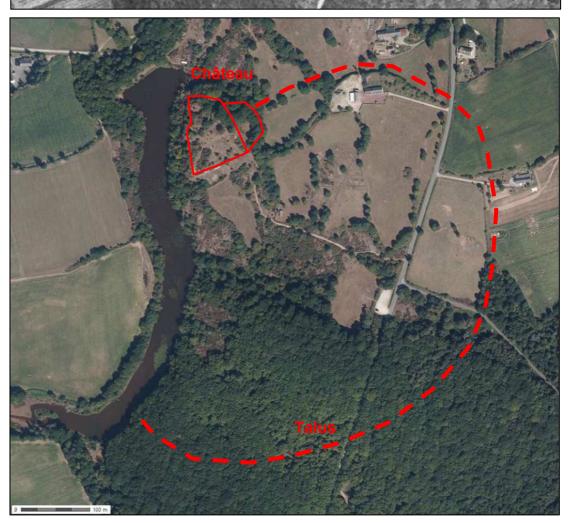


Photo 99 : Photo aérienne 2010 (© IGN Géoportail)

La digue de l'étang neuf

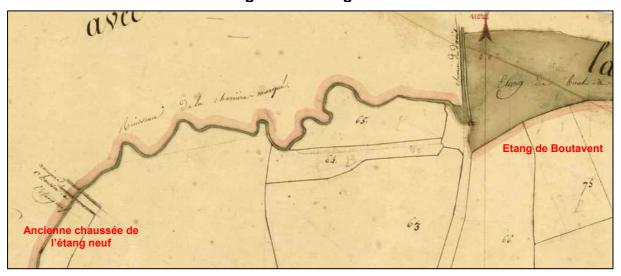


Photo 100 : Ancienne chaussée de l'étang neuf sur cadastre St-Péran 1823 (ADIV 3P 5529)



Photo 101 : Ancienne chaussée de l'étang neuf



Photo 102 : La chaussée de l'étang éventrée et le ruisseau de la Charrière Marquée